

8. F 1898

DÉPARTEMENT DE LA LOIRE-INFÉRIEURE

CATALOGUE

DU

Musée Archéologique de Nantes

Deuxième Partie

MUSÉE LAPIDAIRE

par

G. DURVILLE

Chanoine de Nantes

Conservateur du Musée

Correspondant du Ministère de l'Instruction Publique



NANTES

Imprimerie DUPAS & C^{ie}, 57 et 79, rue Saint-Clément

1927



DÉPARTEMENT DE LA LOIRE-INFÉRIEURE

CATALOGUE

DU

Musée Archéologique de Nantes

Deuxième Partie

MUSÉE LAPIDAIRE

par

G. DURVILLE

Chanoine de Nantes

Conservateur du Musée

Correspondant du Ministère de l'Instruction Publique



NANTES

Imprimerie DUPAS & C^{ie}, 57 et 79, rue Saint-Clément

—
1927

STÈLE D'UN SOLDAT NANTAIS

mort sur les bords du Rhin

au 1^{er} siècle de l'ère chrétienne (v. p. 52)

d'après un cliché communiqué par M. le Directeur de la Bibliothèque de Worms



LE MANOIR DE LA TOUCHE

Le Domaine épiscopal, Jean de Malestroit, Jean V, les Catherinettes, les Irlandais

Le Manoir de la Touche, siège actuel du Musée lapidaire, est aussi désigné, communément, sous le nom de « Manoir de Jean V » et de « Manoir des Irlandais ». Il pourrait l'être avec autant, et peut-être plus de raison, sous celui de « Manoir de Jean de Malestroit ».

C'est, en effet, Jean de Malestroit, évêque de Nantes et chancelier de Bretagne, qui l'a élevé dans la première moitié du XV^e siècle. Il a signé son œuvre de ses armes que l'on voit encore au linteau de la cheminée de la grande salle du premier étage, et au portail de la chapelle Saint-Gabriel, accolé actuellement le long du Manoir. Les armes de Malestroit se blasonnent

« de gueules à neuf besants d'or ». Quant à la disposition des besants, on remarquera que, au linteau de la cheminée, elle est 3, 3, 2, 1, et que, au portail de la chapelle, elle est 3, 3, 3.

Un vieux faiseur de devises a vu une opposition entre le nombre de besants et le nom de Malestroit. Il en a tiré, pour la famille qui l'a adoptée, la devise suivante qu'il a jetée dans le moule d'un pentamètre :

Quæ numerat nummos, non male stricta domus.

« Une maison qui a des écus à compter n'est pas une maison mal à l'étroit. »

Hélas ! deux membres de cette illustre famille trouvèrent qu'elle n'avait pas encore assez d'écus à compter, et aux bons ne craignirent pas d'en ajouter de mauvais. Par leur faute, la tour d'Oudon a été, au commencement

du XVI^e siècle, un atelier de faux-monnayeurs. Mais leur noblesse n'empêcha pas les criminels de payer leur dette à la justice humaine. Les fautes sont personnelles. Qu'advierait-il de l'honneur de bien des familles, s'il était à la merci d'un malheureux qui se laisse aller à un moment d'égarement ?

Jean de Malestroit a été l'un des évêques les plus remarquables de Nantes. C'est sous son épiscopat, le 14 avril 1434, que fut posée la première pierre de la cathédrale. C'est également sous son épiscopat que fut justement condamné et exécuté le malheureux Gilles de Rais.

On a essayé, de nos jours, de réhabiliter sa triste mémoire. Il est singulier que ceux qui ont entrepris cette défense difficile ne se soient pas même dérangés pour venir voir à Nantes, aux Archives départementales, les pièces originales du procès. C'est de ce dépôt, où l'on ne songeait pas à les consulter tous, que nous avons tiré tous les documents que nous avons publiés sur le procès de Gilles de Rais. (Express de l'Ouest, 13 juillet 1909 — mai 1910).

Singulière rencontre ! Le Manoir construit par Jean de Malestroit abrite aujourd'hui les derniers restes du petit monument expiatoire élevé sur le lieu où Gilles de Rais subit la peine due à ses crimes monstrueux !

Jean de Malestroit mourut à Nantes le 14 septembre 1443, et fut enterré à la cathédrale au milieu de la grande nef.

Il était évêque de Nantes depuis 1413. C'est donc entre ces deux dates qu'il faut placer la construction du manoir de la Touche. Un mandement de Jean V, donné à la Touche, le 31 mars 1441, permet de serrer cette date de plus près.

Jean de Malestroit était en excellents termes avec le duc qui voyait en lui son « compère, féal cousin, chancelier et confesseur ». Aussi Jean V, quand il demeurait à Nantes, quittait-il son château pour venir à la Touche, où il se trouvait comme chez lui. Le mandement que nous avons cité prouve que, pour y séjourner, il n'attendit pas la maladie dont il mourut.

Mais ce fut à l'occasion de cette maladie qu'il y séjourna le plus longtemps. Un mandement daté « A la Tousche, près notre ville de Nantes », le 14 juillet 1442, montre que Jean V, dans ce mois d'été, changeait l'air du château pour celui de la Touche. Le dernier mois de sa vie ne nous a laissé aucun mandement de nature à faire connaître sa résidence. Mais il est à croire que, dès le commencement d'août, il était revenu à la

Touche où il mourut le 29 du mois à deux heures du matin, l'an 1442. (René Blanchard. Mandements de Jean V, t. I, CXXXIV).

Son décès est ainsi rapporté dans une chronique du XV^e siècle : « Le mercredi, jour de la Decolacion Saint Jehan qui fut le XXVIII^e jour d'aoust l'an mil IIII^e XLII le bon duc Jehan deceda à Nantes, environ deux heures après menuyt ».

Son corps fut transporté au château, puis inhumé provisoirement à la cathédrale, en attendant son inhumation définitive qui eut lieu, en 1450, dans la cathédrale de Tréguier.

Bien qu'on n'ait aucune indication sur la chambre où mourut Jean V, il est très probable que ce fut dans la grande salle du premier étage. C'est la plus belle salle du manoir, celle dont la cheminée est ornée des armes de Jean de Malestroit. Lorsque des tapisseries cachaient la nudité de ses murs, elle devait être la salle d'honneur.

Le souvenir de la mort de Jean V est le principal des souvenirs attachés au Manoir de la Touche. Notons, cependant, que ce souvenir n'y a été rattaché que de nos jours. Dans tous les anciens titres, le Manoir n'est appelé que le « Manoir de la Touche » ou (le « Manoir des Irlandais »).

Construit par un évêque, honoré du séjour d'un duc de Bretagne, le Manoir de la Touche pouvait bien devenir une résidence épiscopale. Cet honneur lui échut en 1462, à la suite de la résignation de l'Evêché de Nantes par Guillaume de Malestroit en faveur d'Amaury d'Acigné, son neveu. Guillaume, devenu archevêque de Thessalonique, laissa son palais épiscopal à son successeur qui, en échange, lui abandonna le Manoir de la Touche pour y résider.

Malheureusement, les rapports étaient alors des plus tendus entre l'Evêque de Nantes et le Duc de Bretagne. Le Duc, depuis quelque temps, cherchait à dépouiller l'Eglise de Nantes de ses droits séculaires, que plusieurs Evêques de Nantes avaient laissé périmer, soit par excès de complaisance pour les Ducs, soit par une suite de circonstances qui finissent toujours par modifier des situations anciennes appelées, par les temps, à être remplacées par d'autres.

Amaury défendait les droits de son Eglise avec ardeur et avec courage. Il reprenait les traditions des Evêques du XIII^e siècle, qui eurent les premiers

à lutter pour leur défense contre les Ducs de Bretagne venus et établis tardivement à Nantes, lorsque les Evêques étaient déjà en pleine possession et en pleine jouissance de tous les biens que les Ducs revendiquaient. Tous les historiens ont été sévères et même injustes pour Amaury d'Acigné. Ils l'ont représenté comme un révolté contre l'autorité ducale et un perturbateur de la paix.

L'erreur d'Amaury a été de se croire au XIII^e siècle, et de ne pas faire la part des temps. Au fond, il était dans son rôle, en défendant les droits réels de son Eglise ; son tort, si c'est là un tort, a été de ne pas imiter ceux de ses prédécesseurs qui avaient laissé aller les choses au point où elles en étaient venues, et trop loin de leur point de départ pour qu'on pût désormais les y ramener.

Le procès entre François II et Amaury a laissé des documents considérables. Dans une étude sur Amaury d'Acigné (Dict. d'hist. et de géog. ecclésiastiques, sous la direction de Mgr Baudrillart, p. 335), nous avons déjà signalé que plusieurs de ces documents étaient faux et avaient été composés pour le besoin et dans l'intérêt de la cause ducale.

Quelque jugement que l'on porte sur Amaury, il est inadmissible que l'on fasse délibérément plusieurs faux, même pour le soutien d'une cause bonne. L'introduction et la conservation de ces faux dans le trésor des Archives ducales est la meilleure preuve que le Duc n'était pas sûr de la justice de sa cause. C'est à la fin du XV^e siècle, et à cette occasion, que ces Archives ont été encombrées du plus grand nombre des actes faux qu'on regrette d'y trouver. Les documents les plus importants produits dans le procès ne sont qu'en vidimus, c'est-à-dire en copies : circonstance qui laisse présumer que l'on n'avait pas les originaux de ces pièces. Il est même, parmi eux, un acte qui nous semble scellé d'un sceau faux du Châtelet de Paris.

Tous ces faux ont contribué à fausser l'opinion des historiens et celle du public. Mais ceux qui voudront examiner à part la conduite d'Amaury et la justice de la cause qu'il défendait, trouveront que cette cause a succombé sous la production d'actes faux.

L'animosité de François II contre Amaury se reportait contre son oncle. Guillaume de Malestroit eut à en souffrir, et la paisible résidence où Jean V était mort si tranquillement, devint, en 1462, le théâtre d'une scène de violence comme on n'en voit que dans les plus mauvais temps.

Les officiers du Duc François II envahirent, sur son ordre, le Manoir de la Touche. Ils en expulsèrent, brutalement et avec menaces, l'Archevêque

de Thessalonique, pillèrent tout ce qu'il avait, occupèrent le Manoir, détruisirent, sur les portes, les armes de l'Archevêque, pour les remplacer par celles du Duc, et ajoutèrent excès sur excès.

Le vieil Archevêque, chassé du Manoir, voulut se réfugier à Nantes. Mais George Rouaud, qui gardait la porte de Saint-Nicolas, l'empêcha d'y entrer. Il fit lever le pont-levis de la porte, sans tenir compte ni de la dignité, ni de l'âge du prélat et cette scène malheureuse ne fut que le début de nouveaux excès.

Où était le temps où un autre Duc de Bretagne voyait dans un autre Malestroit son « compère, féal cousin, chancelier et confesseur ? »

Le sol sur lequel Jean de Malestroit avait fait élever le Manoir de la Touche, n'était pas, pour lui, une propriété de famille. Il en jouissait en sa qualité d'Evêque de Nantes. La Touche appartenait de temps immémorial à l'Evêché de Nantes, dont le fief, autrefois, s'étendait depuis les murailles de la ville jusqu'à la Chézine, englobant, à part deux petites enclaves, l'une relevant du roi, l'autre des Templiers, toute cette partie de la paroisse de Saint-Nicolas

Comme tout seigneur féodal, l'Evêque avait sa garenne ; comme seigneur de Nantes, il l'avait aux portes mêmes de sa ville épiscopale. Au XIII^e siècle, « la garenne de l'Evesque à la Tousche commençoit au portal Saint-Nicolas ».

Tout le terrain limité, d'un côté, par la Loire ; d'un autre, par la vieille rue du Bignon-Letard, qui allait de la porte Saint-Nicolas au pont de Gigant, faisait alors partie de la même tenue.

Au centre, sur le haut du coteau, dominant la Loire, s'élevait une habitation, probablement gallo-romaine, dont on retrouva, en 1454, des ruines qui furent remployées dans la construction de la cathédrale.

C'est à la place de cette habitation que Jean de Malestroit en éleva une nouvelle. Elle fut, dès lors, désignée sous le nom de Manoir de « la Tousche ». On appelait tousche un petit bois de décoration. Un bois de ce genre couronnait alors le sommet de tout ce coteau.

Le Manoir de la Touche était le point central de tout le quartier. Quand on en étudie la voirie ancienne, on constate que c'est de la Tousche, ou des terres qui en ont été démembrées, que partent les vieilles rues qui descendent vers la Loire, depuis la Chézine jusqu'à la rue de Guérande.

Tout le quartier a conservé jusqu'à nos jours des souvenirs du temps où, la Touche étant une exploitation rurale, les lieux voisins portaient des noms ruraux.

Tout le long de la Chézine, à son confluent avec la Loire, s'étendait « le Pré-l'Evesque », ainsi nommé du nom du maître et seigneur de céans. Tout près s'élevait « l'Asnerie », du même propriétaire. Les heureux ânes, dont l'existence s'y écoulait tranquille, n'avaient pas à craindre de passer du pré dans la lande. En sortant de leur écurie, ils tombaient dans un pré gras où, sans que le diable eût besoin (de les pousser, ils tondaient de ce pré, plus de la largeur de leur langue. Le clos de l'Asnerie, détaché précédemment du domaine épiscopal, et vendu par son propriétaire à la Ville en 1572, est devenu, depuis, le Sanitat, s'élevant ainsi d'un degré dans l'échelle sociale et consacrant ses qualités hospitalières à secourir les souffrances de l'humanité.

Tout près se trouvait le « courtil à la Grolle », dont la rue « Courtine », autrefois rue du Courtil à la Grolle, conserve le souvenir. C'était là que s'abattaient lourdement les corbeaux de Saint-Pierre. Ayant déjà élu domicile dans les tours de la Cathédrale, ils considéraient, eux aussi, la campagne de l'Evêque comme leur propre campagne. Il faisait si bon vivre sous la crosse, autrefois !

Ailleurs, sur les flancs du coteau, à la place des maisons étagées le long de leurs pentes, grimpaient des vignes nombreuses, tenues de l'Evêque à devoir de dîme ou de quarterie. Dès le XIV^e siècle, les paroissiens de Saint-Nicolas et de Saint-Similien portaient leurs vendanges au pressoir de la Touche.

Aujourd'hui, dans le quartier de la Fosse, il se boit plus de vin qu'il ne s'en fait, — du moins est-il charitable de le croire — mais une rue, la rue « des Vignes », persiste toujours à conserver le souvenir d'une culture qu'elle ne reverra plus.

Et même, pourquoi faut-il que le souvenir mauvais d'un défaut dure plus longtemps que celui d'une bonne qualité ? Il y avait, tout près de la Touche, une vigne de peu de rapport. On lui avait donné le nom de « Gaste-denier », non équivalent à celui de « Gaste-Bourse », donné ailleurs à des vignes où l'on perd son temps et son argent. Or, rien ne rappelle, désormais, les vignes bonnes et loyales qui répondirent à tous les soins que prenaient d'elles et le soleil et le vigneron. Seul, le nom de la mauvaise a subsisté jusqu'à nos jours.

Il est vrai que, par suite d'une déformation inintelligente, comme celle dont souffrent, par la même inintelligence, plusieurs de nos rues nantaises, on ne la reconnaîtrait pas sous son nom actuel qui a mis, et sans succès, plusieurs esprits à la torture. Mais, de même, il n'en est pas moins vrai que la rue des Cadeniers, nom qui n'a de sens dans aucune langue, tire son nom de la maison du Gaste-denier, construite elle-même dans la vigne du Gaste-denier. Le Gaste-denier est devenu finalement le Gastdenier. C'est ce nom que des réformateurs, ou plutôt des déformateurs, n'y trouvant aucun sens, ont travesti en celui de Cadeniers, forme stupide dont l'invention fait le plus grand tort à l'intelligence de son auteur. Avis à ceux qui ont une confiance exagérée dans l'orthographe officielle des plaques émaillées placées aux coins des rues !

La rue du Gaste-denier se continue vers la Loire par trois rues différentes. Une de ces rues, celle de la Héronnière, conserve le souvenir de l'ancienne « héronnière » où les hérons, qui côtoyaient les bords de la Loire, venaient chaque soir remiser sous leur aile « leur long bec emmanché d'un long cou ».

La rue de « la Héronnière », de par une fantaisie administrative, est devenue rue « de l'Héronnière ». La lettre h est aspirée, partout, dans « héron » et dans « héronnière ». L'Académie n'enregistre pas d'exception pour Nantes, à propos de ce dernier mot. Par ailleurs, cette exception n'a aucune raison d'être, et les Nantais ne feraient que sage en montrant aux étrangers que, à Nantes, les Administrations officielles connaissent le français aussi bien que ces derniers.

Et, à ce propos, peut-être est-il encore temps de prévenir « qui de droit » qu'il fait et fait faire fausse route, relativement au nom d'un quartier nouveau de Nantes : le quartier de Locquidy.

Le nom de Locquidy, qui commence à percer dans l'histoire en 1076, n'a jamais été accompagné de l'article. Comme celui de Nantes, il est de la classe de ces vieux noms pour lesquels l'absence de l'article est une preuve d'antiquité et de noblesse. Ce serait une monstruosité que de dire « j'habite le Nantes, je demeure au Nantes, je viens du Nantes ». Dans ces formules, mettez Locquidy à la place de « Nantes », la monstruosité est la même. Pendant plus de huit siècles, le nom a été exempt de cette faute. Ce n'est que depuis quelques années que l'on a commencé, vicieusement, à dire « le Locquidy, la rue du Locquidy ».

Gardons aux vieux quartiers leurs vieux noms. Ils renferment une parcelle intéressante de leur histoire. Mais, de grâce, n'allons pas estropier ces noms vénérables, par une déformation parfois ridicule. Mieux vaudrait les remplacer par des noms nouveaux. Eux aussi, « qu'ils soient ce qu'ils sont, ou qu'ils ne soient plus ». N'est-ce pas une reine de France, Clotilde, qui, par intérêt pour ses petits enfants, aimait mieux les voir « morts que tondus ? »

Mais, sans chercher à épuiser un sujet soulevé incidemment, revenons à la Touche. Quittons les bords de la Loire, pour nous transporter à l'intérieur des terres, sur le chemin qui limitait la tenue épiscopale à peu près parallèlement à la Loire.

Ce chemin qui partait de la porte de Saint-Nicolas, s'est appelé, pendant des siècles, la rue du « Bignon-Letard ». Cette rue, elle aussi, a perdu son vieux nom nantais pour prendre les noms de « rue Rubens » et de « rue Scribe » qui n'ont rien de Nantais. C'est étonnant ce que les Administrations nantaises ont ainsi sacrifié de vieux noms nantais à des étrangers. Qui donc gardera ces vieux noms qui ont un goût si prononcé de terroir, si ceux qui devraient veiller à leur conservation sont les premiers à les trahir ?

Le nom du « Bignon-Letard » nous semble, lui aussi, avoir une origine rurale, comme ceux de la Héronnière, des Vignes et du Gaste-denier. Au XV^e siècle, les Nantais donnaient le nom de « bignon » à des ruches d'abeilles, et l'Evêque de Nantes avait à la Touche plusieurs « bignons » qu'il affermaient à moitié.

Dans un compte de 1461, où il est question « du profit de certaines abeilles que souloit tenir la veuve Guil. Michel, de mondit seigneur à moitié », il n'est mentionné pour l'année que « trois bignons de abeilles ; et est mort ung bignon auquel n'a esté trouvé ne cire ne miel ».

Il semble que ces bignons portaient, pour se distinguer les uns des autres, le nom de ceux qui les exploitaient, C'est ainsi qu'un particulier du nom de « Letard » aura accolé son nom à celui de son « bignon ».

Ainsi, autrefois, la Touche était le centre d'une exploitation rurale, avec garenne, bois de décoration, prairies, vignes et pressoir, ânerie, héronnière et ruches. Jeannot lapin y faisait tous ses tours parmi le thym et la rosée. Les abeilles, de concurrence avec lui pour le thym, y butinaient, en plus,

toutes les autres plantes odoriférantes et transportaient leurs trésors sur les terrains secs et ensoleillés du Bignon-Letard.

« Etranger, écrivait Properce, tout ce que tu vois, aussi loin que s'étend la très grande Rome, n'était, avant l'arrivée d'Enée le Phrygien, qu'une colline couverte d'herbe ».

Hoc quodcumque vides, hospes, qua maxima Roma est,
Ante Phrygem Æneam collis et herba fuit.

On peut en dire autant de l'antique garenne épiscopale qui entourait le Manoir de la Touche. Là où s'élevaient de grands arbres, s'élèvent des habitations importantes, et les petits sentiers d'autrefois sont devenus de belles et larges rues. Telle est la destinée des villes. Elles commencent par enlever à la campagne son aspect rural. Elles finissent, malheureusement, par lui enlever aussi ses habitants.

Le vaste domaine épiscopal a commencé dès le XIV^e siècle à perdre ses dimensions et son caractère. Comme toute grande tenue, il a d'abord été grignoté par les bords. Les terrains placés le long des voies ont toujours été les premiers à exciter la tentation des acquéreurs. De nombreux arrentements, faits à des conditions plus avantageuses à la partie prenante qu'à l'autre, ont facilité l'accession des classes moyennes à la propriété. On peut dire que, dès la fin du XV^e siècle, la plus grande partie de la bordure de l'enclos, le long de la rue du Bignon-Letard et de la Fosse, avait été démembrée du domaine épiscopal, en faveur des particuliers ; sans parler d'autres terrains considérables, devenus eux-mêmes des tenues plus petites, prédestinées à devenir plus tard matière à de nouveaux morcellements.

Poursuivre l'histoire de ces morcellements serait se perdre dans les vieilles rues du quartier ; tant celles qui ont remplacé les anciens sentiers qui partaient de la Touche, que celles qui, avec le temps, ont été percées pour l'exploitation de ces terrains au fur et à mesure de leur division.

Ces réductions successives qui laissaient encore au domaine de la Touche des proportions honnêtes, n'enlevaient rien à la salubrité de son air. La situation du manoir sur ces hauteurs exposées au soleil du Midi, au milieu de ces grands bois, le firent parfois choisir pour infirmerie et les Nantais se rappelèrent que Jean V, malade, était venu y chercher la santé. Pendant les guerres de religion, la campagne épiscopale devint un hôpital pour les protestants blessés. En 1602, la ville, ravagée par la peste, fit du Manoir une succursale du Sanitat, placé un peu plus bas sur la Loire.

« Le 17 septembre, dit Travers, le Bureau arrêta de prendre à ferme les logements du Bois de la Touche pour y mettre les malades soupçonnés de la peste. On ordonna aux convalescents sortant du Sanitat d'aller passer dix à douze jours à la maison de la Touche ; à leurs dépens, s'ils avaient le moyen, mais aux dépens de la Ville, s'ils étaient pauvres. »

La ferme ne durait que le temps des épidémies. Ce temps, une fois passé, le Manoir de la Touche restait sans emploi, attendant que les circonstances lui apportassent une occasion de sortir de son inutilité.

Une de ces occasions se présenta vers la fin du XVII^e siècle. Des religieuses de Sainte-Catherine de Rennes, voulant s'établir à Nantes, jetèrent leur dévolu sur la campagne épiscopale.

« Ayant considéré que le lieu noble du Bois de la Touche, situé au faubourg de la Fosse de Nantes, consistant en une maison, chapelle, jardins et la pièce de terre où était autrefois le bois de fustaye est situé en très bel air, et que c'est un lieu tout à fait commode », elles firent « supplier l'Evêque de le leur arrenter à jamais à l'avenir ».

Le prélat accueillit favorablement leur requête ; en parties par égard « pour la piété et dévotion des dites religieuses, l'édification du public et l'augmentation du culte divin », et en partie, aussi, pour une considération d'un autre ordre. Les religieuses offraient 300 livres de rente pour toute la tenue. Or, elle ne rapportait pas la moitié de cette somme par an ; et « les réparations nécessaires à ladite maison et chapelle, vu leur situation dans un lieu fort élevé et exposé au vent et aux tempêtes, causaient tous les ans de grands frais, et il en faudrait beaucoup faire pour les remettre en bon état ». Par ailleurs, « lesdites choses n'étant point fermées de murailles, les gens vagabonds et sans aveu s'y retiraient, de jour et de nuit, et y commettaient des crimes dont il y avait souvent des plaintes ».

Ces raisons poussèrent Gilles de Beauveau, alors évêque de Nantes, à arrenter aux religieuses, pour cette somme de 300 livres, « ladite maison du Bois de la Touche, consistant en un grand corps de logis et une chapelle avec trois petits jardins et la pièce du bois ; contenant le tout, par fonds, 5 journaux 35 cordes, borné à l'Orient par un jardin... au Nord par une vigne... tenue à devoir de quart, au Midi par un pré... par un bout, maison du petit Gaste-Denier et par un bout, de l'enclos des Pères Capucins, et au

couchant par la grande pièce de la Touche... le chemin entre deux, qui conduit des Gastineaux à la Fosse ».

La tenue des Gastineaux se trouvait, à peu près, vers la place de l'Edit-de-Nantes. Le chemin ici mentionné, confondu actuellement avec la rue Rosière, faisait un crochet avec la rue Sévigné qui bornait à l'Est la tenue des Gastineaux puis descendait à la Fosse en suivant le tracé de la rue de la Verrerie. Sur un autre point, l'enclos des Capucins est représenté par le cours Cambronne et ses environs, et la maison du petit Gaste-denier, à peu près, par la rue Cambronne qui continue le cours.

L'acte d'arrentement, passé à Nantes le 12 septembre 1680, imposait aux religieuses l'obligation d'obtenir, avant de s'établir, les lettres-patentes nécessaires à cet établissement. Elles prirent possession de la tenue et de la chapelle, dédiée à saint Gabriel, le 17 septembre suivant. Mais n'ayant pas obtenu de lettres-patentes, elles ne résidèrent à la Touche que quelques années. Elles y étaient encore en 1688 : en 1695, la Touche devenait la résidence des prêtres Irlandais.

Si peu que les religieuses de Sainte-Catherine aient resté à Nantes, elles y ont laissé de leur passage un souvenir qui a subsisté jusqu'en ces derniers temps. C'est à elles que la rue « des Catherinettes », appelée aussi « des Cathelinettes » ou « Catilinettes », devait son nom. Au moment où il a été supprimé, il affligeait tout le quartier d'une réputation dont la présence des religieuses ne l'eût jamais fait souffrir.

Le Manoir, avec son pourpris et surtout sa chapelle, offrait à une communauté religieuse tout ce qu'elle pouvait désirer pour son établissement.

Chassés de leur pays pour leur attachement à leur foi, des prêtres Irlandais s'étaient réfugiés à Nantes où ils avaient reçu l'accueil le plus hospitalier. Descendus d'abord à l'hôtellerie du Chapeau-Rouge, ils songèrent à se fixer définitivement dans la ville. Le départ des religieuses de Sainte-Catherine leur laissait à propos un local où ils pouvaient s'installer.

Par acte passé le 5 mars 1695, ils obtinrent de Gilles de Beauveau, l'afféagement « de la maison du Bois de la Tousche, située au-delà du Bignon-Estat, de la chapelle de Saint-Gabriel, et de deux jardins, l'un au-devant, l'autre au derrière de ladite maison, le tout enfermé de murailles, en

un contenant », moyennant une rente de 150 livres. L'acte ayant été présenté au Chapitre le 31 décembre 1696, le Chapitre, après enquête et rapport fait par deux de ses membres, en approuva la substance le 23 janvier 1697,

Une fois installés à la Touche, les prêtres Irlandais cherchèrent à y établir un séminaire pour y former au sacerdoce des jeunes gens de leur nation.

Dans ce but, ils adressèrent à Mgr de Beauveau, la supplique suivante :

« A Monseigneur,

» Monseigneur l'illustrissime et reverendissime Evêque de Nantes.

» Supplient humblement les humbles Prêtres Irlandois.

» Disant que depuis les dix à douze ans, Votre Grandeur auroit obligé les Prêtres de leur Nation, qui viennent ordinairement en cette ville, pour étudier en Theologie, de s'assembler en forme de Seminaire, suivant les reglemens qu'Elle leur auroit prescrits, afin de n'estre pas dissipés pendant le cours de leurs études et de se rendre par ce recueillement capables de servir l'Eglise. Vos intentions ont été si bien secondées par leur application à l'étude qu'après avoir donné des marques de leur capacité et de leur zèle, vous avés bien voulu confier à plusieurs de leur communauté l'administration des sacrements dans votre Diocèse, et comme vous avés une parfaite connoissance que ces établissements donnent et donneroient encore des sujets capables de rendre de grands services à l'Eglise tant en ce royaume qu'en celui d'Irlande, sans estre cependant à charge à cette ville,

» Requerent, ce considéré, qu'il vous plaise, Monseigneur, leur donner. votre consentement pour rendre leur établissement fixe et permanent en forme de seminaire, dans un des faubourgs de cette ville afin se pourvoir vers Sa Majesté, pour obtenir lettres patentes. »

Leur requête était signée par M. Despinose, archidiacre, « abbé de Rillé, supérieur des prestres Irlandais », et de treize de ces prêtres. Elle fut agréée de l'Evêque le 6 juin 1696.

Ces premières démarches pour l'établissement du séminaire irlandais semblent être restées sans effet. M. Despinose adressa, dans les mêmes

termes, une seconde requête, à laquelle l'Evêque répondit de la même façon, le 15 mars 1699.

Cette seconde requête eut le même sort que la première ; et, pour la troisième fois, le supérieur des Irlandais, Pierre Burke, adressa une requête semblable aux deux premières et à laquelle l'Evêque répondit comme aux autres, le 15 décembre 1710.

A la date du 30 avril 1699, le marquis de Molac, Sébastien de Rosmadec, lieutenant du Roi en Bretagne et gouverneur des ville et château de Nantes, avait pourtant, sous le bon plaisir de Sa Majesté, permis aux prêtres Irlandais de s'établir dans un faubourg de la ville et d'y ériger leur séminaire. Mais il paraît que les intéressés n'avaient pas encore épuisé toute la série des formalités requises puisqu'il leur fallut renouveler les mêmes démarches encore une autre fois.

Le 26 novembre 1697, un nouvel acte épiscopal accorda encore aux prêtres Irlandais « le Bois de la Touche » avec son jardin et sa chapelle. L'acte fait remarquer qu'un très grand nombre de clercs du royaume d'Irlande contraints de le quitter par la persécution, se réunissent à Nantes, à cause de la proximité du pays, de la commodité pour les études, et l'abondance du blé, « propter regionis contiguitatem, studiorum commoditatem et annonæ copiam ». Il expose ensuite que ces clercs, après s'être formés, par leur soumission aux règlements établis pour le séminaire du diocèse, retourneront dans leur pays, combattre l'hérésie et défendre la foi dans l'île qui était autrefois l'île des saints.

La requête, adressée en 1710, fut comme celle de 1699, agréée par le lieutenant du Roi, gouverneur de Nantes. C'était alors le maréchal d'Estrées. L'acte daté de Paris, au palais abbatial de Saint-Germain-des-Prés, le 18 mars 1712, rappelle que les prêtres Irlandais se sont établis à Nantes à cause de « la facilité qu'ils ont, en cette ville-là, d'y recevoir des secours de leur pays, pour aider à l'éducation des jeunes ecclésiastiques qui viennent y étudier, tant dans les collèges que dans l'Université, jointe à la commodité qu'ils y ont de s'embarquer pour retourner y faire des Missions ».

Ces permissions délivrées par les gouverneurs de Nantes semblent n'avoir eu qu'un caractère précaire. Grâce à elles les Irlandais pouvaient rester dans la ville, mais les lettres-patentes qu'ils attendaient toujours, pouvaient seules leur concéder tout ce qu'ils désiraient. Ils finirent enfin par les obtenir de Louis XV en 1765 ; et, à la suite de différentes démarches, les

firent enregistrer à la Chambre des Comptes « aux fins d'arrêts d'icelle du 24 mars 1767 ».

Dans ces lettres, datées de Fontainebleau et accordées à la requête du sieur Daniel Byrne, prêtre, supérieur du séminaire des Irlandais, le Roi reconnaît, d'un côté, que son « très honoré seigneur et bisaïeul [Louis XIV] aurait autorisé l'établissement des prêtres Irlandais dans plusieurs villes » de France ; et, d'un autre, que « plusieurs prêtres de la même nation, persécutés dans leur pays, à cause de la religion catholique, se seraient réfugiés à Nantes en l'année 1695, et auraient été reçus par les Evêques de cette ville, dans une maison nommée Bois de la Touche, et dépendante de l'Evêché de Nantes ; que cette maison, où ces prêtres ont vécu d'abord en communauté, a été érigée ensuite en séminaire, où ils sont actuellement près de soixante ; que leurs principales fonctions consistent dans la desserte de plusieurs paroisses où ils exercent, avec beaucoup de zèle, les fonctions du saint ministère ; qu'ils sont encore employés en qualité d'aumôniers dans les hôpitaux, sur les vaisseaux, sur ceux de la Compagnie des Indes, et sur les navires marchands ».

En conséquence, conformément à la requête du sieur Daniel Byrne, le Roi, « après s'être fait plus particulièrement informé de l'utilité dudit séminaire en ladite ville de Nantes, approuve, par les présentes, ledit séminaire des prêtres Irlandais, comme aussi lui permet de recevoir et acquérir par dons, legs et donations, à la charge, par les prêtres dudit séminaire, de se conformer aux dispositions de son édit du mois d'août 1749 ; pour assurer audit établissement partie de sa dotation ; autorise... le sieur Evêque de Nantes à procéder, suivant les règles et formes canoniques, à la suppression du titre du prieuré de Saint-Crespin, en Bas-Anjou, diocèse de Nantes, après le décès dudit sieur Byrne, exposant, qui en était actuellement pourvu, pour les fruits et revenus dudit prieuré être unis, à perpétuité, au profit dudit séminaire ; en outre, permet Sa Majesté audit sieur Evêque de Nantes de faire tel règlement qu'il jugerait convenable, tant pour le spirituel que pour le temporel dudit séminaire, où la philosophie, de même que la théologie, pourrait être enseignée par des professeurs de la nation irlandaise ; accordant, à cet effet, aux étudiants la faculté de prendre leurs degrés dans l'Université de Nantes, en subissant les examens et soutenant les thèses ordinaires, sans, toutefois, que lesdites lettres puissent préjudicier ni porter atteinte aux droits des Evêques de Nantes, à ceux de

l'Université de ladite ville, et à ceux du Recteur de la paroisse de Saint-Nicolas, sur le territoire de laquelle ledit séminaire était situé. »

Une des raisons alléguées par le Supérieur des Irlandais, pour obtenir l'autorisation d'enseigner la philosophie et la théologie dans sa maison, était « l'éloignement du collège et du séminaire du diocèse ».

Le collège, tenu alors par les Oratoriens, se trouvait place de l'Oratoire, et le séminaire, à un emplacement occupé actuellement par le Lycée. Les deux n'étaient guère abordables aux étudiants Irlandais.

En vertu des lettres-patentes de 1765, ces derniers étaient autorisés à « prendre leurs degrés dans l'Université de Nantes ». Ils étaient, pour notre vieille Université Nantaise, une clientèle assez importante. Aussi, lorsque Rennes voulut spolier notre ville de cette institution qu'elle avait vu naître, les Nantais tirèrent de leur présence un argument en leur faveur.

Voici, en effet, ce que l'on peut lire dans le mémoire fait contre cette translation :

« Et les prêtres Irlandais qui viennent chercher en France les lumières et les grades qui leur sont nécessaires pour l'instruction des catholiques que Dieu, dans ses miséricordes, s'est réservé dans un royaume qui a aboli la foi de l'église, les Irlandais trouveront-ils à Rennes les moyens de continuer leurs études ? La piété de nos rois leur a ouvert un asile en France, un moyen de perpétuer la succession des pasteurs, l'enseignement de la foi catholique. Louis XIV leur accorda d'avoir à Nantes une maison, érigée depuis en séminaire, par lettres patentes de l'an 1765, enregistrées au Parlement le 14 août 1766, et à la Chambre des Comptes, le 24 mars 1767. Ils y sont au nombre de cent. La multitude et l'opulence des habitants qui ont besoin de messes à la campagne sont leur unique ressource. Elle fournit le moyen de subsister à des hommes qui n'ont conservé de leur patrimoine que la foi de leurs pères. L'Université jalouse de seconder les intentions pieuses du prince, les admet gratuitement aux grades ; plusieurs rapportent dans leur patrie, avec une doctrine pure, des talents qui les élèvent au gouvernement des diocèses et des cures ; tous, un zèle et des lumières capables de consoler la foi de leurs concitoyens, et de la soutenir contre les persécutions. Il est digne sans doute de la piété du roi de conserver un établissement si peu dispendieux, si honorable à la France qui fut toujours l'asile des malheureux et auquel la foi peut devoir un jour un triomphe glorieux sur l'erreur en Irlande. Mais n'est-il pas visible que la translation de l'Université sera l'époque de la destruction de cet établissement, le plus

commode pour les Irlandais et peut-être le plus florissant qu'ils aient en France ? »

Le séminaire des Irlandais continua d'être florissant jusqu'en 1793. Il semble que, en leur qualité d'étrangers, par crainte de complications diplomatiques, les prêtres Irlandais n'eurent pas d'abord à souffrir les mêmes persécutions que les prêtres du pays, et qu'ils continuèrent sans être assermentés, de remplir publiquement des fonctions religieuses dans des sanctuaires interdits aux prêtres fidèles à leur foi. Mais leur tour arriva, comme aux autres. « Le 27 février 1793, dit M. A. Lallié, dans « les Noyades de Nantes », entrèrent dès le matin [à la prison des Carmélites] les dix-sept prêtres et élèves du séminaire des Irlandais qui étaient, depuis longtemps, l'objet de dénonciations des patriotes du quartier des Capucins. Ils ne demeurèrent que six semaines aux Carmélites qu'ils quittèrent dans la soirée du 8 avril, pour s'embarquer sur le navire le Peggi. Lors de leur emprisonnement, le District s'empara de leurs meubles qui furent vendus plus tard, et se saisit d'une somme de 14.000 livres 8 sous ».

Leur immeuble ne tarda pas à suivre le sort de leurs meubles. Pour en faciliter la vente, on le divisa en deux lots. Le premier, à l'est, aspectant sur le « pré des Irlandais », devenu depuis la place du même nom, comprenait le Manoir et la chapelle et était d'une contenance de 28.386 pieds. La contenance du second, donnant sur la rue de la Rosière, était de 32.118 pieds, ce qui faisait pour l'ensemble, un enclos de 60.504 pieds, ou, suivant une autre estimation, 61.380 pieds.

Quant il s'agit de fixer le prix de vente, on éprouva quelque peine, par suite du désordre qui régnait alors dans l'administration. Dans leur estimation du 13 messidor an IV, les experts chargés de la chose font, en effet, la réflexion suivante : « Ne pouvant prendre pour base le prix de ferme annuel ce qu'en paye la direction des hôpitaux militaires, à la caisse des revenus nationaux, nous avons négligé de nous en informer, persuadés de l'inutilité de nos recherches à cet égard. »

Toutefois, frappant à d'autres portes, ils fixèrent le prix du premier lot à 35.482 l. 10 s., et celui du second à 40.147 l. 10 s.

Voici, d'après les titres de cette époque, quelques détails sur « la maison dite des Cathelinettes, des prêtres Irlandais ou Hibernois ».

Le Manoir de la Touche est désigné sur un plan comme « bâtiment de cuisine, réfectoire, et logement au-dessus ». Tout près du Manoir, du côté de

la rue Voltaire, se trouvait un grand « bâtiment d'étude avec logements » qui a disparu.

On voyait, au rez-de-chaussée du Manoir, une grande chambre de dépense, une autre grande chambre servant de cuisine, une grande chambre à quatre croisées et un petit cabinet.

Au premier étage, à droite, une chambre ayant deux croisées, au fond de laquelle sont des latrines ; à gauche, un vestibule communiquant à deux chambres séparées par des cloisons en bois ; au bout, une chambre à trois croisées où se trouvent aussi des latrines.

Au second étage, une vaste chambre à onze croisées, deux chambres qui se succèdent, dans le derrière est un petit cabinet, quelques escaliers conduisant à une petite chambre au haut d'une tourette où se trouve l'escalier en limaçon qui communique à tous ces appartements.

Ces actes mentionnent encore « un magnifique, grand et bon puits, surmonté d'une charpente en bois pour supporter une poulie », puis, un peu plus au nord, vers la partie du Musée Dobrée qui aspecte sur la rue Beaumanoir, la chapelle et ses dépendances.

La partie qui comprenait le Manoir fut vendue le 11 thermidor an IV (29 juillet 1796), pour 81.000 l. au sieur Dorvo. A la suite de cette vente, le Manoir qui avait précédemment servi d'hôpital militaire, sous le nom « d'hôpital de la Liberté », devint aussi un magasin de fourrages et une fabrique de munitions.

L'autre partie, celle qui donnait sur la rue de la Rosière, ne semble pas avoir trouvé d'acquéreur et revint, dans la suite, aux prêtres Irlandais. En 1818, la gestion en est confiée à un « administrateur des Etablissements et Collèges Irlandais », dépendant d'une « administration des Collèges Britanniques en France », et, en 1857, elle appartient encore aux « Etablissements Irlandais ».

Elle fut vendue, le 15 décembre de cette année, par M. Jean-Joseph Miley, prêtre, chanoine titulaire de Dublin, supérieur du Collège des Irlandais, administrateur des fondations irlandaises en France, demeurant à Paris, rue des Irlandais, n° 6, quartier du Panthéon », muni de toutes les procurations nécessaires, à M. Toussaint Belineau, arbitre de commerce, qui la revendit à M. Dobrée, le 6 juin 1862, pour la somme de 120.000 francs.

Désignée alors sous le nom de « terrain des Irlandais », elle était d'une contenance superficielle de 6.474 mètres carrés, le tout borné, au nord, par M. Crouan, M^{me} Remont ; à l'est, par la place des Irlandais ; au sud, par

MM. Godefroy, Berthelot et Chevalier, et l'acquéreur lui-même ; à l'ouest, par la rue de la Rosière et le sieur Aimée.

Dans cet acte de vente, on voit que « l'acquéreur », c'est-à-dire M. Dobrée, possédait déjà une partie de l'enclos qu'il devait reconstituer. Il avait dû l'acquérir depuis 1857. A cette dernière date, un débournement met à la place de son nom, celui d'un sieur Jacob, probablement héritier d'un autre Jacob, acquéreur d'une partie de l'enclos des Irlandais, à l'époque de la Révolution.

Maître du vieux Manoir, M. Dobrée y fit des réparations importantes, comme on en peut juger, en examinant, au Musée d'Archéologie, la vue du Manoir tel qu'il était avant ces réparations. Il a fait remplacer les lucarnes établies par les Irlandais au commencement du XVII^e siècle, par d'autres plus conformes au style de l'édifice.

Le Manoir n'a pu que gagner à cette reconstitution. Mais nous ne dirons pas la même chose de la construction de l'escalier extérieur accolé le long de ses murs pour desservir une seule chambre du premier étage. Autrefois, le Manoir n'avait que l'escalier tournant logé dans la tourelle. Pour parvenir aux chambres les plus éloignées des étages il fallait passer par d'autres chambres. Aucune d'elles n'avait de communication directe avec le dehors. C'était une tradition des seigneurs ombrageux du Moyen-Age. Avec une seule issue de ce genre la surveillance était plus facile : on pouvait mieux voir les entrants et les sortants.

Tout en rajeunissant le vieux Manoir, M. Dobrée lui fit subir la plus grande des humiliations.

Le Manoir avait été construit pour des êtres humains. Jusqu'à la Révolution, il n'avait logé que des représentants de l'humanité, et, parmi eux, un Evêque, un Archevêque, un Duc de Bretagne. Hélas ! tout arrive, et le palais qui, dans ses beaux jours, avait abrité de si nobles personnages, était condamné à devenir une écurie !

En même temps, par ce surcroît d'infortune qui s'abat souvent sur la vieillesse, il voyait sortir triomphalement de terre un concurrent destiné à le supplanter. Tout près de lui, a surgi un palais nouveau, un nouveau riche, qui écrase de son opulence celui qu'il ne peut égaler ni en noblesse ni en antiquité ; et, sur ce côteau, son vieux royaume d'où il dominait seul au loin, autrefois, il est condamné à ne tenir plus que le second rang.

Du moins n'a-t-il pas tardé à se relever, en partie, de cette déchéance. Il s'est donné tout entier à l'Archéologie qui l'a pris sous sa protection. C'est

sous ses combles que la Société Archéologique tient ses doctes séances ; c'est dans ses salles inférieures qu'est recueillie la partie la plus encombrante des collections commencées par ses soins.

Emu de pitié pour des monuments que leur antiquité et leur beauté n'ont pas garantis de la ruine, il consacre sa vieillesse à en conserver les glorieux restes. Il est pour eux un refuge, une maison de retraite, un Hôtel des Invalides. Que de choses tous ces rescapés des temps anciens doivent se dire dans ses vieux murs ! Qui pourrait les entendre et les comprendre, connaîtrait toute l'histoire du pays. Mais, quand bien même nous ne parvenons pas à surprendre leurs secrets, laissons tous ces vénérables témoins du passé vieillir encore ensemble,

Et tous ces grands débris se consoler entre eux !

HISTORIQUE DU MUSÉE

Le Musée lapidaire, partie importante du Musée Archéologique de Nantes et de la Loire-Inférieure, en a suivi les destinées et les déménagements. Ses premières pierres, recueillies à l'Ecole actuelle de la rue du Moulin, dans la salle mise à la disposition de la Société Archéologique, par l'Administration municipale, en 1849, ont été transportées de là à la chapelle de l'Oratoire, en 1856. Leur nombre s'accroissant, d'année en année, finit par déborder la vaste chapelle. Comme leur masse robuste, par ailleurs encombrante, leur permettait de défier les intempéries des saisons, on les entassa à l'extérieur, le long de la façade, sur le perron et jusque sur les marches, dans une exposition permanente, garantie, par la nature et le poids de ses pièces, contre toutes les tentatives des voleurs de Musées.

La libéralité princière de M. Th. Dobrée, ayant mis à la disposition du Département de vastes immeubles, le Conseil Général décida de réunir au même endroit toutes les collections départementales. La partie la plus importante du Musée Archéologique vint ainsi s'abriter, en 1897, au rez-de-chaussée du magnifique palais construit par M. Dobrée. On assigna le premier étage aux collections si remarquables formées par le riche Mécène nantais, et données par lui au Département avec le superbe écrin qui les garde.

Restaient à loger toutes les pierres échappées à la destruction des anciens monuments de Nantes.

On ne pouvait songer à les placer dans le nouveau palais. Son opulence aurait fait trop ressortir leur misère. Par ailleurs, il n'y avait pas de place pour eux.

Mais, voyez comme les choses se rencontrent ! Tout près du nouveau monument, et dans le même enclos, s'en trouvait un autre d'une antiquité vénérable. Construit dans la première moitié du XV^e siècle, le manoir de la Touche avait vieilli patiemment, silencieusement, de façon à pouvoir être,

en temps utile, assez vieux pour loger, sans trop de disproportion d'âge, les vieilles choses, dont plusieurs, ses contemporaines, qu'on lui amènerait de partout. Ses salles, taillées à la mesure des anciennes, hautes, larges, longues, — car autrefois, on faisait grand — étaient assez vastes pour donner place aux pièces les plus encombrantes. La nudité de leurs murs décrépis correspondait à la condition des débris qu'on voulait y déposer. Contenant et contenu, tout était dans le ton, l'un de l'autre. Ces vieux murs appelaient ces vieux débris, ils étaient faits pour eux. Toutes ces antiquités demandaient à vieillir désormais ensemble. On les mit les unes dans les autres ; et si, actuellement, on peut reprocher quelque chose au Musée lapidaire de Nantes, ce n'est certainement pas d'être un composé d'objets mal assortis. Rien ne convient mieux qu'un vieux cadre à un vieux tableau.

Certes, notre manoir ne date pas du temps des Romains. Mais Nantes n'est qu'une ville de province, et non pas la capitale. Il faut observer les distances. A Paris de loger son musée lapidaire dans le palais de l'empereur Julien. C'est assez, pour notre ville, qu'elle puisse loger le sien dans un manoir qu'un souverain de la Bretagne, le duc Jean V, a consacré par sa mort.

L'aménagement du nouveau Musée lapidaire fut long et difficile. Les objets qui le composent ne sont pas de ces objets de vitrines que l'on peut transporter dans un sac à main, et mettre à leur place sans le secours de personne.

Ces blocs énormes sont difficilement maniables. Pour les déplacer, les transporter, les placer à demeure, il faut de fortes équipes d'ouvriers, qui ont parfois besoin d'être surveillés de près, pour ne pas accentuer la détérioration d'objets pour lesquels ils n'ont pas les yeux des archéologues. Le Musée trouva heureusement, alors, dans la personne de M. P. de Lisle du Dréneuc, un conservateur à la hauteur de toutes les difficultés.

Il n'est pas possible de dire combien nos Musées départementaux lui sont redevables en général, et, principalement, à l'occasion de leur installation dans les immeubles qu'ils occupent actuellement. Il a apporté, dans cette délicate et laborieuse opération, non seulement sa vaste érudition d'archéologue, et sa profonde connaissance des objets dont il avait la garde, mais encore un dévouement, une activité, et même un surmenage au-dessus des forces que l'état malheureux de sa santé laissait à sa disposition.

Il fut assez heureux pour rencontrer, dans son œuvre, le concours de M. G. Ferronnière, architecte, et professeur de l'Université Catholique

d'Angers. Chargé tout particulièrement, par M. P. de Lisle, de l'aménagement du Musée lapidaire, cet éminent professeur, ravi trop tôt à la science et à des affections méritées, a déployé tout à la fois, dans cet aménagement, et ses qualités d'architecte et ses connaissances d'archéologue. Sa reconstitution, salle I, du bas-relief du Bouffay ; salle II, d'une portion de la cathédrale de saint Félix ; salle III, d'une fenêtre de la cathédrale du XII^e siècle, lui font le plus grand honneur. Si la suspension, au plafond, de clefs de voûtes remarquables, si l'élévation, à la même hauteur, des sablières qui font le pourtour de la salle III, rendent difficile l'examen détaillé de ces pièces, l'effet général de décoration, produit par cette disposition, compense, en partie, cet inconvénient.

Chargé d'installer le Musée lapidaire dans son nouveau local, M. Ferronnière le fut aussi d'en rédiger le catalogue. Le travail, commencé avant 1911, fut fait en partie, et eut même un commencement d'impression. Mais, vint la guerre ; survint la mort prématurée de M. Ferronnière, et tout resta en chantier. En 1923, prié par M. P. de Lisle de reprendre le travail interrompu, nous eûmes le regret de constater que, comme il avait trop traîné, le bon à tirer n'ayant pas été envoyé, toute la partie composée avait été défaite. Puis, M. P. de Lisle étant venu lui-même à mourir, M^{me} Ferronnière réclama le manuscrit de son mari, et il nous fallut songer à un travail nouveau.

Depuis vingt-cinq ans que M. P. de Lisle avait bien voulu nous appeler à travailler au Musée, nous en connaissions assez les pièces pour ne pas être trop effrayé de ce contre-temps. Par ailleurs, le travail précédent s'étant assez souvent inspiré de notes que nous avions déjà publiées, il nous était facile de recourir à ces notes, ainsi qu'à d'autres que nous avons recueillies sur les monuments du Vieux-Nantes. Le travail que les circonstances nous imposaient n'était pas un travail de recherches, mais un simple travail de rédaction.

Dans ce travail, nous n'avons retenu du précédent que le classement général de toutes les pièces du Musée en trois salles : classement d'ailleurs imposé par la répartition de ces pièces dans les trois salles du rez-de-chaussée du manoir.

Pour tout le reste, nous nous sommes inspiré des documents suivants :

1^o Registre manuscrit des entrées au Musée de toutes les pièces qu'il renferme ;

2° Catalogue du Musée Archéologique de Nantes et de la Loire-Inférieure. Nantes, impr. A. Guéraud, 1856, in-8°, 108 p. ;

3° Catalogue du Musée Départemental d'Archéologie de Nantes et de la Loire-Inférieure, deuxième édition, par F. Parenteau, Nantes, impr. Vincent Forest et Em. Grimaud, 1869, grand in-8°, 140 p. et 12 pl. ;

4° Inventaire Archéologique, par F. Parenteau, Nantes, Vinc. Forest et Em. Grimaud, 1878 ;

5° Les Bulletins de la Société Archéologique de Nantes et de la Loire-Inférieure, qui contiennent des renseignements et même des articles sur ces pièces ;

6° Bulletin Archéologique du Comité des Travaux historiques et scientifiques ;

7° Ouvrages divers, articles de revues ou de journaux de nature à compléter ce qui manque aux documents précités.

C'est avec ces différentes ressources que nous avons rédigé le présent catalogue. Par ailleurs, nous renverrons au « Bulletin de la Société Archéologique », et aux journaux locaux, dans lesquels nous avons déjà étudié certains objets du Musée lapidaire, les lecteurs qui désireront avoir plus de renseignements à leur sujet.

Quant à la méthode que nous avons cru bon de suivre, la voici :

En premier lieu, nous donnons, sous un numéro d'ordre, dont la série varie avec chaque salle, une description aussi exacte, aussi précise et aussi concise que possible de l'objet en question ; puis des indications sommaires sur sa nature, ses dimensions, sa provenance, la date de son entrée au Musée ainsi que le nom de son donateur, et, quelquefois aussi, sur les publications qui l'ont reproduit ou utilisé. Nous constituons ainsi pour chacun de ces objets une sorte d'état civil, que ceux qui l'étudient seront heureux de trouver, sans effort, sous la main.

Mais une simple énumération, trop exclusivement scientifique, aboutirait à une nomenclature qui, dans la circonstance, serait par trop aride. Un Musée lapidaire est le plus précieux dépôt de documents pour l'histoire d'une localité. Il renferme des archives qui atteignent souvent à une époque à laquelle nos parchemins sont loin d'atteindre. Si l'on veut connaître l'histoire de Nantes à l'époque gallo-romaine, ou même à l'époque mérovingienne, ce ne sont pas les Archives Départementales mais le Musée lapidaire qu'il faut consulter.

Or, ces archives de pierre ont besoin d'être déchiffrées pour un public, qui souvent ne sait pas plus les lire que les autres. La plupart de ces débris de colonnes, de monuments, ne diront rien à ceux qui en ignorent l'histoire. Ce sont des témoins qui savent bien des choses, mais qui ne les révèlent qu'à ceux qui leur ont fait l'honneur de s'occuper d'eux.

Notre salle gallo-romaine renferme les titres les plus authentiques de l'antiquité de Nantes. Ce sont là des titres de noblesse que bien d'autres villes pourraient envier à la nôtre. Les visiteurs qui passent devant eux en les honorant à peine d'un regard rapide et distrait, les prendront pour de simples pierres arrachées à des ruines vulgaires. Mais ceux qui réfléchissent seront frappés de l'importance des ruines d'où elles proviennent. Par la pensée, ils relèveront les monuments qui ont pu laisser de si grands et de si beaux débris. Ils replaceront ces pierres à leur place primitive et, ainsi, plongeant le regard dans le passé, à travers les brumes des âges, bien au-delà des temps dont nous parlent des autres archives, ils découvriront, dans le lointain de l'horizon, comme une silhouette de ce qu'était notre ville, quand on y voyait encore debout des monuments superbes rappelés uniquement aujourd'hui — ô vanité des choses humaines ! — par un débris de colonne, de chapiteau, ou d'inscription.

Un Musée archéologique est un cimetière où reposent, à l'état inerte, les ossements desséchés des civilisations disparues.

Quand Ezéchiel regardait attentivement de nombreux ossements épars dans la plaine, il entendit une voix qui lui disait : « Fils de l'homme, souffle sur ces ossements. »

Il obéit, et à son souffle miraculeux, ces ossements arides se revêtirent, de nouveau, de chair ; et ils se rapprochèrent, et ils se rejoignirent, reprenant leur place normale ; et la puissance de ce souffle ne s'arrêta que lorsque le corps, ainsi réformé, eut ressuscité pour une vie nouvelle.

Les antiquités qui reposent dans nos Musées, ne sont, pour ceux qui traversent rapidement la plaine, que des ossements arides. Mais celui qui les étudie, qui parvient à en découvrir l'histoire, fait passer sur eux un souffle de résurrection qui les fait tressaillir.

C'est pour cela que nous n'avons, pas voulu faire, de ce catalogue, une nomenclature sèche, un simple étiquetage des pierres que le Musée renferme. Il nous a semblé qu'il valait mieux faire parler ces pierres, leur faire raconter, au moins en partie, leur histoire souvent intéressante. Le

visiteur s'arrêtera plus longtemps devant elles si elles lui disent quelque chose, que si elles ne lui disaient rien.

On reprochera à cette méthode de ne pas se renfermer dans les limites strictes du catalogue, qui doit se borner à indiquer les pièces conservées dans un dépôt, et non pas mettre lui-même ces pièces en valeur, aux risques d'empiéter sur le travail des autres.

Nous répondrons que notre but principal a été moins de faire un catalogue rigoureux, à l'usage des érudits étrangers, qu'un guide à l'usage des Nantais qui désirent mieux connaître l'histoire de leur ville. Savoir que telle pierre provient de tel édifice, les intéressera peu s'ils ignorent ce qu'était cet édifice et où il se trouvait. C'est pour satisfaire leur légitime curiosité que, en rangeant, le plus souvent, à la suite les unes des autres, toutes les pierres d'une même provenance, nous donnerons quelques renseignements historiques et topographiques sur l'établissement d'où elles ont été tirées.

Par ailleurs, toutes les fois qu'une pièce nous semblera plus intéressante que les autres, nous nous arrêterons à la considérer plus longuement. Le public ne compte pas toujours que des connaisseurs. Il arrive parfois que, dans les Musées, son attention se trompe d'adresse, glisse rapidement sur des objets importants, pour s'arrêter, plus que de raison, sur d'autres sans intérêt et sans valeur. C'est le devoir du guide de faire l'éducation du public, et de désigner aux visiteurs, qui n'ont qu'un temps déterminé à passer dans un Musée, les pièces devant lesquelles ils passeront ce temps le plus utilement.

Il faut bien reconnaître que toutes les pièces du Musée sont loin d'avoir la même valeur et de mériter le même intérêt. En principe, il est bon d'admettre dans un Musée public, tout ce qui peut intéresser une classe de visiteurs. Mais l'application trop étendue de ce principe peut encombrer une salle de pièces peu intéressantes. N'en trouve-t-on pas jusque dans des expositions où des Jurys, plus complaisants que « la garde qui veille aux barrières du Louvre », n'empêchent pas d'entrer toutes les non-valeurs ? Le meilleur moyen de remédier à cet inconvénient, est non pas de noter le peu d'intérêt d'une pièce, mais de signaler, par une observation particulière, celles de ces pièces qui sortent de la banalité.

Cet encombrement de ses salles par des pièces communes, est un mal dont un Musée se corrige avec le temps et des circonstances favorables. Quand il est en formation, il cherche le nombre des pièces et non leur

qualité. Il a, pour le vide, la même horreur que les visiteurs qui ne feront que passer devant des vitrines qui ne contiennent rien, et qui s'arrêteront devant d'autres qui ne renferment que des riens. Il recueille avec empressement tout ce qui peut meubler une salle, garnir une étagère, orner la nudité d'un mur. Mais, avec le temps, quand arrivent les pièces importantes, il élimine peu à peu, pour leur faire place, les pièces communes dont il s'était d'abord embarrassé.

Notre Musée lapidaire, lui aussi, a passé par cette phase. Voici, en effet, sur ce mal temporaire, un aveu que nous relevons dans un procès-verbal de sa Commission administrative, à la date du 17 février 1892 :

« Dans les premières années de la fondation du Musée, on a cherché à remplir rapidement le vaste local de l'Oratoire. Beaucoup de débris sans valeur ont dû être éliminés depuis, et déposés dans un local que la Ville a mis à notre disposition, mais où rien n'est surveillé. Il a fallu faire disparaître également un nombre prodigieux de tuiles, de carreaux, de briques à rebords, de fragments de poteries et de bétons qui nous arrivaient de tous côtés. »

Mais le temps, qui corrige et améliore tant de choses, corrige et améliore aussi les Musées. Vint un moment où le nôtre put, sans s'appauvrir, faire un choix parmi les nombreuses pièces qu'il avait reçues. En vertu d'une décision, prise le 18 mai 1895 par la Commission administrative du Musée, 469 numéros du registre d'entrées furent marqués de la note Annulé.

Ces pièces furent, en grande partie, placées à la réserve. Elles constituent des doubles ou des fragments par trop réduits de pièces similaires déjà exposées. Quelques-unes, cependant, en ont été retirées pour être exposées de nouveau. Par contre, d'autres, dont la mention au Registre d'entrée ne porte pas la note Annulé, semblent avoir complètement disparu, sans qu'on puisse dire comment.

Nous soupçonnons qu'elles ont dû être victimes des divers déménagements du Musée lapidaire. Quand il était à la chapelle de l'Oratoire, on avait transporté, sous les cloîtres de la Visitation, un certain nombre de pierres que cette chapelle ne pouvait contenir. Rien d'étonnant à ce que quelques-unes de ces pièces aient été égarées, perdues, ou même brisées, lors de leur dernier transfert.

Parmi ces pierres qui manquent à l'appel, signalons une stèle en granit trouvée en 1887, sous la Porte Saint-Pierre, et qui est mentionnée, avec reproduction, p. 98 et pl. IX, dans l'ouvrage de A. Legendre, sur Nantes à

l'époque gallo-romaine (Nantes, Mellinet, 1891) ; des sarcophages provenant de Rezé, et reproduisant des types déjà représentés au Musée ; quelques pierres sculptées trouvées au Bouffay, en 1850, et quelques autres objets dont nous constaterons l'absence quand l'occasion s'en présentera.

Le présent catalogue mentionne les pièces exposées actuellement dans les salles du manoir de la Touche, et non pas toutes celles que le Musée a pu recevoir depuis sa fondation. Parfois, cependant, nous rappellerons, pour mémoire, les pièces manquantes, quand ce rappel nous semblera présenter quelque intérêt.

Le Musée lapidaire, à ne compter que les pièces exposées, sans faire état des autres, gardées dans la réserve, comprend 479 numéros.

Toutes les pièces sont réparties en trois salles : la salle des Antiquités gallo-romaines, avec 114 numéros ; la salle des Antiquités mérovingiennes et carolingiennes, avec 100 numéros ; la salle du XI^e siècle au XIX^e, avec 265 numéros.

Les époques préromaines, très bien représentées dans la première section du Musée Archéologique, n'ont, dans la seconde, aucun représentant. Notre Musée lapidaire n'a été fait ni pour les menhirs, ni pour les dolmens, ni pour les allées couvertes, mais seulement pour recueillir les restes des monuments élevés dans la ville, à partir de son occupation romaine.

Par ailleurs, il faut bien reconnaître qu'un Musée lapidaire, pour ce genre de monuments, serait, à la fois, une impossibilité et une erreur. On ne voit guère rassemblés dans une salle tous les monuments dits « druidiques », épars dans le département ; et c'est un bonheur que leur masse les retienne là où ils ont été fixés dès le commencement. Tout ce que la science peut faire pour eux, c'est d'en dresser le catalogue, sans chercher à les déplacer. Ce travail a été merveilleusement fait, pour ce pays, par M. P. de Lisle, dans son Dictionnaire ou Répertoire Archéologique de la Loire-Inférieure, Nantes, 1887. Nous ne pouvons qu'y renvoyer ceux qui regretteraient que les antiquités de notre Musée lapidaire ne remontent qu'au temps des Romains.

Signalons, toutefois, que les époques préhistoriques ont fourni à la salle I des barques monoxyles et des pierres d'ancrage ; et à la salle II, un moulage d'une sculpture trouvée sur un rocher de Bretagne. Différentes raisons ont porté à croire que ces salles étaient le plus naturellement désignées pour recevoir ces objets.

Le Musée lapidaire est, avant tout, l'œuvre de la Société Archéologique. C'est la docte Société qui, dès son origine, en 1845, a attiré l'attention du public sur l'intérêt que présentaient pour l'histoire du pays tous ces matériaux provenant d'édifices anciens que l'on démolissait. C'est grâce à l'activité et à la science de ses membres que tant de pièces précieuses ont été arrachées à la destruction, au moment où elles allaient disparaître pour toujours. Dès qu'on ouvrait une tranchée dans une rue de la ville, dès qu'on démolissait une maison, une église, on les voyait accourir avec empressement, toujours sur la brèche, dans l'espérance de sauver un objet dont ils étaient seuls à apprécier l'intérêt.

Il faut dire que la matière ne manqua pas à leur activité. C'était l'époque où d'anciens quartiers de la ville devenaient un vaste chantier de démolitions. La vieille tour du Bouffay était démolie jusque dans ses fondements. Les rues de la Poissonnerie, de la Casserie, et d'autres, voyaient tomber leurs maisons pittoresques. L'enceinte gallo-romaine de Nantes, qui avait reçu, au IV^e siècle, les débris des monuments romains de la ville, se laissait enfin arracher ses précieux dépôts. Le sol lui-même s'ouvrant, pour des travaux d'égouts, ramenait au jour des objets qu'il tenait depuis des siècles cachés dans son sein.

Nos vieilles églises révélaient, en tombant, des trésors d'antiquité que les archéologues eux-mêmes ne leur soupçonnaient pas toujours. Avec le chœur de la cathédrale, qui nous a donné des débris de différentes époques, les églises de Saint-Donatien, de Saint-Similien, de Saint-Jean-du-Baptistère, pour la ville ; celles de Rezé et de Vertou, pour les environs de Nantes, nous ont fourni de quoi meubler notre salle mérovingienne : de sorte que notre Musée lapidaire présente une série de documents qui vont, sans interruption, depuis le premier siècle de l'ère chrétienne jusqu'à la Révolution.

Parmi les archéologues nantais qui ont apporté le plus de zèle et d'empressement à la formation et à l'augmentation de notre Musée lapidaire, citons, tout d'abord, ses conservateurs : MM. Vandier, 1850-1861 ; F. Parenteau, 1861-1882, et P. de Lisle, toujours à l'affût de tout ce qui pouvait contribuer à la prospérité du Musée. Ils ont rencontré les plus précieux auxiliaires, pour la découverte et la rentrée au Musée des pièces qui le composent, dans Mgr Fournier, alors curé de Saint-Nicolas ; MM. Bizeul, le baron de Wismes, le baron de Girardot, Huette, docteur Foulon, A. Guéraud, Marionneau, Th. Nau, Boismen, Legendre, Petit, Orioux ; les

chanoines Hillereau, Cahour et Rousteau et L. Maître, pour ne parler que de ceux qui ne sont plus.

Leur activité a été admirablement secondée par le concours des architectes, des entrepreneurs, des ingénieurs, des agents-voyers, chargés des travaux qui pouvaient amener des découvertes archéologiques intéressantes. Dans leur nombre, citons : MM. Driollet, Chenantais, Corgnet, Rivet, Huart, Sabot et autres dont on trouvera les noms au cours du catalogue, avec l'objet qu'ils ont procuré au Musée.

Leur tradition est noblement suivie par leurs successeurs. Le Musée doit à MM. Perdriel de précieux objets tirés du lit de la Loire ; et, lors de la démolition de la chapelle des Jacobins et de celle des Cordeliers, M. A. Drouin a généreusement laissé emporter au manoir de la Touche, tout ce que le conservateur du Musée a désiré emporter. De même, MM. les ingénieurs Michel et Primault ont toujours donné au Musée des preuves du grand intérêt qu'ils lui portaient.

Que tous ceux qui ont contribué à la fondation et à l'augmentation du Musée lapidaire de Nantes soient ici remerciés de leur zèle pour sa prospérité.

Ils ont fait une œuvre utile, en empêchant bien des ruines de périr complètement, et en gardant, pour ceux qui viendront après nous, des souvenirs de ceux qui nous ont précédés.

L'égoïsme n'est pas plus permis à une génération qu'à un individu. L'intérêt qui s'attache aux choses du passé, sentiment inconnu au sauvage, est un criterium de haute civilisation. Ce sentiment, faisons aux générations futures l'honneur de le croire, deviendra de plus en plus puissant. Gardons à nos arrière-neveux les moyens de l'éprouver. On aime voir même l'endroit où était une chose qui n'est plus — et campos ubi Troja fuit, — à plus forte raison, le peu qui en reste. Recueillons et gardons précieusement ces restes, en prévision du plaisir que leur vue procurera à ceux qui viendront après nous. Le plaisir que l'on goûte à procurer un plaisir à d'autres, compense amplement de l'effort que l'on fait dans ce but.

ABRÉVIATIONS

B. A. — Bulletin Archéologique du Comité des Travaux historiques et scientifiques.

B. S. A. — Bulletin de la Société Archéologique de Nantes et de la Loire-Inférieure.

C. 1856. — Catalogue du Musée Archéologique de Nantes,... édition de 1856.

C. 1869. — Catalogue du Musée Archéologique de Nantes,... édition de 1869.

Diam. — Diamètre.

Don. — Donateur.

Ep. — Epaisseur.

H. — Hauteur.

L. — Longueur.

Larg. — Largeur.

Prof. — Profondeur.

Prov. — Provenance.

R. E. — Registre d'entrée des pièces conservées au Musée.

Le Musée lapidaire, dans son état actuel, occupe les trois salles du rez-de-chaussée du Manoir de la Touche.

La salle I renferme les antiquités Gallo-Romaines ; la salle II, les antiquités mérovingiennes et carolingiennes ; la salle III, les antiquités du XI^e siècle au XIX^e.

Les salles du 1^{er} étage, réservées pour l'accroissement du Musée, n'ont pas encore été aménagées à cet effet.

SALLE I

Antiquités Gallo-Romaines

A part les barques monoxyles et les pierres d'ancrage, qui datent des temps préromains, tous les objets exposés dans cette salle appartiennent à l'époque qui va du I^{er} siècle de l'ère chrétienne aux invasions barbares. Ils proviennent, pour la plupart, de la démolition de l'enceinte gallo-romaine de Nantes. Elevée lors de ces invasions, cette enceinte devint le cimetière de tous les monuments dont la civilisation romaine avait enrichi là capitale des Namnètes. Tous ces blocs arrachés à ces monuments, dans une époque critique pour la ville, avaient été entassés, les uns sur les autres, dans les fondations du mur d'enceinte, principalement aux portes et à leurs abords ; comme on peut encore le constater sous la porte Saint-Pierre, dont la base renferme toujours des blocs du même temps et de la même provenance que ceux qui ont été recueillis au Musée.

On a assigné diverses époques à la construction de nos enceintes gallo-romaines. M. A. Blanchet « n'hésite pas à placer, sous le régime de Probus (276-282), la construction rapide de leurs bases ». On les a aussi parfois datées du IV^e siècle, parfois du V^e, parfois même du VI^e. Il semble que cette construction ne se fit pas à la même époque dans toutes les provinces de la Gaule. Les noms d'empereurs relevés jusqu'ici sur les inscriptions romaines de Nantes vont de Tibère à Constantin. La pierre qui portait ce dernier nom, mentionnée par Fournier, dans son « Histoire lapidaire de Nantes », n'est malheureusement pas parvenue au Musée. La dernière en date est de l'empereur Tacitus, mort en 276. Il y a là un argument en faveur de l'opinion de M. A. Blanchet. Mais si l'on fait état de la pierre sur laquelle Fournier a lu P CAES FLA L CONSTAN, il faudrait reculer cette construction après 337, date de la mort de Constantin.

Il est d'ailleurs à remarquer que l'enceinte gallo-romaine de Nantes n'a conservé que des débris de monuments païens. Le christianisme avait alors ses églises à l'intérieur des villes ; à Nantes, comme à Tours, où Grégoire de Tours mentionne une église de ce genre avant l'épiscopat de saint Martin.

Les temples païens, abandonnés et en ruines, ne servaient plus que de carrière où les chrétiens trouvaient, sur place, des matériaux avantageux pour une construction rapide de remparts, en présence d'invasions qui approchaient à grands pas.

C'est en 1580, que l'on a relevé la première inscription digne de figurer dans le Musée lapidaire de Nantes. On l'a trouvée en nettoyant les fossés de la porte Saint-Pierre. Elle avait dû être tirée du mur gallo-romain de la ville ; peut-être lors des travaux qui se firent sur ce point, de 1477 à 1482 (Fouilles de l'Evêché, p. 251).

Les démolitions de l'enceinte gallo-romaine de Nantes, à des époques récentes, où l'on savait apprécier la valeur des débris qu'elle recélait, ont apporté à notre Musée lapidaire un appoint déjà assez considérable. Combien cet appoint eût été encore plus important si, lors des démolitions antérieures, au lieu de remployer, dans des constructions nouvelles, ces souvenirs d'un passé intéressant, on les eût mis de côté, pour les conserver à la postérité !

La ville de Nantes, sous ce rapport, a été moins avantagée que ces villes mortes auxquelles des ruines anciennes, respectées par les hommes, conservent toujours un aspect de cimetière. Des reconstructions nombreuses, dues à des invasions, à des guerres, à des incendies, à des modifications de voirie, à des caprices de propriétaires, ont absorbé tous ces matériaux de toute provenance, amenés à pied d'œuvre par les Namnètes, au temps où ils croyaient bâtir pour l'éternité. Si une partie de l'enceinte qu'ils avaient élevée au IV^e siècle n'avait pas subsisté jusqu'à nos jours, leur ville, pourtant si importante autrefois, n'aurait plus aucune preuve matérielle à apporter en faveur de sa grandeur et de son antiquité.

Qui soupçonnerait, en effet, que Nantes, dès avant le IV^e siècle, avait des monuments aussi importants que son théâtre actuel, que la Maison carrée de Nîmes ? Ces monuments ont disparu, mais il en est resté parfois un ou deux débris qui permettent d'en apprécier la grandeur. Il suffisait à Cuvier d'étudier un ossement, pour reconstituer le squelette de l'animal auquel il avait appartenu. Il suffit à un architecte d'étudier le diamètre d'un fût de colonne pour rétablir la colonne toute entière, et les proportions du monument qu'elle ornait. Tiré d'une colonne, d'un entablement, d'une frise, d'une inscription solennelle, chacun des débris, granit, pierre blanche, marbre, conservés dans ce Musée lapidaire, témoigne qu'il a appartenu à un

temple, à un tribunal, à un monument grandiose, sur lequel les documents écrits ne nous ont rien conservé.

C'est ainsi que tous ces monuments ressuscitent et donnent l'impression vivante de ce qu'était la ville des Namnètes, au temps où ils en faisaient la gloire et la beauté ; et l'on peut constater que leur ville, aux temps gallo-romains, ne le cédait en rien, pour son importance et ses édifices, à d'autres villes qui n'ont conservé leurs anciens monuments que parce que leur mouvement commercial n'a pas eu besoin de les démolir.

La démolition de l'enceinte gallo-romaine de Nantes s'est faite pendant longtemps sans aucun profit pour l'archéologie. Chaque propriétaire qui en possédait une partie, la détruisait à sa guise, et en remployait les matériaux dans de nouvelles constructions. Ce n'est guère qu'au commencement du XIX^e siècle, que l'on s'est avisé que ces survivants du passé renfermaient des documents précieux pour son histoire, et que l'on a commencé à recueillir ces documents.

Sur ce point, l'archéologie est grandement redevable à Pierre-Nicolas Fournier, inspecteur-voyer de la Ville de Nantes. Il a été le premier dans notre ville à apprécier et à mettre de côté toutes les pierres intéressantes que des travaux de voirie lui permettaient de découvrir.

On peut croire que, s'il eût été en fonction, lorsque l'on éleva la colonne Louis XVI, il n'eût pas laissé briser et jeter dans ses fondations des inscriptions du plus haut intérêt.

Il est regrettable, pour notre inspecteur-voyer, qu'il ne se soit pas contenté d'exhumer et de mettre de côté des inscriptions authentiques, mais qu'il se soit ingéré d'en composer d'autres. Sa lamentable « Histoire lapidaire de Nantes », copiée trop servilement par Mellinet et par d'autres auteurs, a introduit dans notre histoire locale une foule d'erreurs qui se répercutent encore journellement.

Depuis Fournier, et dans le cours du XIX^e siècle, l'enceinte gallo-romaine a enrichi, à différentes reprises, notre Musée lapidaire, grâce surtout à la création de la Société Archéologique, toujours vigilante à sauver de la destruction tous les précieux souvenirs du passé.

C'est ainsi que la démolition d'autres parties de la même enceinte, en 1867, pour le percement de la rue de Strasbourg, en 1910 lors de la démolition de l'Evêché, en 1924 lors de la construction de la nouvelle école Saint-Pierre, à la place de l'ancienne chapelle des Cordeliers, est venue augmenter sensiblement le nombre de nos débris gallo-romains.

Par ailleurs, la démolition de la tour du Bouffay, de 1847 à 1852, a fourni une belle page à l'histoire des Beaux-Arts à Nantes ; et des travaux d'égouts, exécutés en 1851, puis repris en 1911, dans la rue du Port-Maillard, nous ont montré quelques échantillons des bornes milliaires que la voirie romaine avait été la première à planter sur les chemins du pays nantais.

A tous ces débris, dont la plupart a été recueillie, on pourrait en ajouter toute une classe d'autres qui ont été impitoyablement brisés parce qu'ils ont semblé trop encombrants, trop lourds à manier et sans intérêt.

Nous voulons parler d'énormes blocs de granit taillés, creusés, soit pour servir de chéneaux, soit pour un travail de canalisation. La seconde attribution nous semble mieux justifiée que la première. Nous avons peine à concevoir que cette grande quantité de pierres trouvées à Nantes, un peu partout, et principalement, en dernier lieu, à la porte Saint-Pierre, ait pu être absorbée par des monuments en qualité de chéneaux. Il est plus naturel de croire qu'ils ont fait office d'aqueduc, et qu'ils ont dû amener l'eau des environs de Nantes, dans les quartiers où ils sont restés.

Ces pierres, rencontrées quelquefois à l'étal libre, ont été le plus souvent tirées des vieux murs d'enceinte. Partout où l'on a démoli une partie de ce mur, on en a trouvé de renversées, la rigole médiane tournée vers le sol, en plus grand nombre que les blocs qui ont été recueillis à cause de leurs sculptures ou de leurs inscriptions.

Autrefois, des archéologues d'instinct connaissaient, ou du moins soupçonnaient, l'intérêt puissant que présentent tous ces débris conservés dans un mur d'enceinte : mais ils les abandonnaient à leur malheureux sort, ne sachant où les recueillir.

En 1834, lors de la construction de la maison Polo, entre la place Sainte-Croix et la rue de Verdun, on retrouva les fondations du mur de ville qui avait été englobé dans l'église de Saint-Saturnin, pour son agrandissement. D'après une note de M. Mareschal, communiquée à la Société Archéologique, dans sa séance du 5 août 1848, « ce mur avait pour assises une vingtaine de pierres de granit ayant de 5 à 6 pieds de longueur sur 2 ou 3 de largeur, et 18 pouces d'épaisseur. Parmi elles, poursuit M. Mareschal, je vis cinq à six fûts de colonnes ciselées, en pierre blanche qui me parut d'un beau grain et fort dure. Je remarquai surtout un chapiteau qui me parut d'ordre dorique. Le fragment dont j'ai pris la mesure, les autres ayant été

employés par les ouvriers, avait 2 pieds et demi de hauteur. La courbure de ce qui restait de surface pouvait faire supposer une circonférence ayant 40 pouces de diamètre, les cannelures avaient environ 4 pouces de largeur sur 2 de profondeur. » (B. S. A. 1860, p. 189).

— Et même, depuis la création de la Société Archéologique, il est arrivé que de regrettables précipitations des ouvriers, qui trouvaient des pièces dignes d'être conservées, les ont détruites avant que la docte Société ait eu le temps d'intervenir utilement.

C'est ainsi que, à la fin d'octobre 1880, on trouva, dans la rue Saint-Jean, de précieux fragments de sculptures antiques. M. Petit essaya de les obtenir pour le Musée ; mais, en attendant le succès de ses démarches, il eut soin de prendre un croquis des pièces les plus intéressantes : précaution excellente, car, « dès le lendemain, la scie des tailleurs de pierres dévorait à belles dents ces antiques sculptures, et peu après on les dirigeait vers le cimetière de Miséricorde. » (B. S. A. 1880, p. 28). Et, aujourd'hui, on ne connaît plus « ces différents blocs, ornés de moulures, de denticules et de triglyphes » que par les croquis de M. Petit.

Combien notre Musée lapidaire serait plus riche en documents gallo-romains, si l'on eût recueilli ces pièces, et bien d'autres qui sont revenues au jour, sans que personne les ait remarquées, ou, du moins, signalées.

Notre salle gallo-romaine ne contient que ce qu'a donné la démolition d'une très petite partie de l'enceinte primitive de Nantes : quelques mètres, à l'Evêché ; quelques mètres, rue Strasbourg ; quelques mètres, à la chapelle des Cordeliers. Or, l'enceinte avait 1.665 mètres de tour. Qui pourra dire combien d'édifices avaient vu leurs derniers restes enfouis dans ses fondations ?

Certes, si, à cette considération, on en ajoute une autre, si l'on veut bien remarquer qu'un seul de ces débris, de granit ou de pierre blanche de diverses provenances, peut représenter, à lui seul, tout un monument, on ne se contentera pas de relever à Nantes, par la pensée, les deux ou trois édifices mentionnés dans des inscriptions authentiques : on pourra aussi en relever beaucoup d'autres anonymes, auxquels ont appartenu les différentes pierres que le Musée conserve ; et l'on conclura que la cité et le port des Namnètes, portus Namnetum, jouissait, dès lors, de l'importance et de la prospérité que leur situation exceptionnelle sur la Loire leur assurent encore aujourd'hui.

Il reste encore en place quelques parties de notre vieille enceinte gallo-romaine, ou même de ses fondations. Nul doute que leur démolition complète amènera de nouvelles découvertes archéologiques intéressantes. Le public a tout intérêt à ce que toutes les pièces analogues soient centralisées dans un même endroit, et non pas dispersées dans des lieux où l'on ne s'attend pas à les voir.

Puisse cette considération inspirer aux auteurs de ces futures découvertes la pensée d'envoyer tous ces vénérables souvenirs gallo-romains rejoindre, au Musée lapidaire de Nantes, ceux qui y ont déjà été déposés !

En fait de reconstitution, soit d'un monument, soit d'une époque, il est élémentaire que l'on embrasse d'un même regard, d'une même pensée, tout ce qui peut aider à cette reconstitution. Il serait puéril que, pour des considérations étrangères à l'intérêt public, on dispersât les trois parties d'une colonne en trois endroits différents, et que l'on assignât à l'un, la base ; à un autre, le fût ; au troisième, le chapiteau. Choqué d'une répartition si singulière, le public, et il serait bien excusable, n'y verrait pas une preuve de l'intelligence et du jugement du répartiteur.

Barques monoxyles. — 1. Barque creusée au feu dans un tronc de chêne ; proue aiguë ; bordages rudimentaires, de 0^m09 de haut, sur 0^m10 de large, traversés obliquement à 1^m50 de la proue, de deux trous qui pouvaient servir aux estropes qui recevaient les rames. A 0^m26 de la pointe de la proue, deux trous avec deux chevilles encore en place lors de la découverte, pour fixer, peut-être, les cordes de la voile.

Longueur, sans l'arrière qui manque, 5^m10 ; largeur totale, 0^m72 ; largeur intérieure, 0^m52 ; épaisseur avec les bordages, 0^m16. — R. E. 1033 ; C. 1869, n° 5, avec reproduction n° 6.

Draguée en Loire, avec deux autres qui n'ont pu être conservées, en face de la cale des bateaux à vapeur, et transportée au Musée par seize hommes vigoureux, le 15 juin 1860.

2. Barque monoxyle, plus petite, aux deux extrémités droites et non effilées.

Longueur, 1^m68 ; largeur, 0^m67 ; profondeur, 0^m24. Don de l'Administration des Chemins de Fer, 1859. R. E. 1016 ; C. 1869, n° 6.

Cette barque, trouvée à 4^m50 de profondeur, lors des fouilles du port de Méan, près Saint-Nazaire, le 4 mai 1856, a aussi été prise pour une auge. Mais il est à remarquer qu'elle provient de l'ancien lit de la Loire, et que le catalogue du Musée royal de Copenhague, par J.-J. Worsaae, fait figurer, sous le titre de « barque », un objet semblable, de 1^m92, taillé en carré à ses deux extrémités. La variété de forme entre les numéros 1 et 2 peut tenir à la diversité de leur emploi.

Ces barques monoxyles, premiers ancêtres de nos transatlantiques, marquent le premier pas de l'homme dans l'art de la navigation. Voyant des arbres flotter sur l'eau, il eut l'idée de les monter et de les utiliser, tels quels, pour voyager sur les surfaces liquides. Puis, il les creusa, à l'aide du feu ou de la pierre, en effila la proue, et leur donna, dès lors, à l'avant et à l'arrière, la forme rationnelle gardée par tous les bateaux, depuis ces temps reculés jusqu'à nos jours.

La barque « monoxyle », inventée dès les temps préhistoriques, était encore en usage au temps d'Annibal, qui, au témoignage de Tite-Live, 1. XXI. c. 26, s'en servit pour traverser le Rhône. Elle était encore employée au IV^e siècle de l'ère chrétienne chez les Romains. D'après Végèce, de Re Militari II, les légions romaines s'en servaient comme équipages de ponts. Lors des travaux du port de Saint-Nazaire, M. Kerviler n'a trouvé aucune barque de ce genre, mais seulement des planches qui lui ont semblé provenir de navires construits d'après une technique plus récente. Notons, cependant, que notre n° 2 provient de Méan.

La réserve renferme deux autres barques monoxyles en plus mauvais état. La partie qui reste est, pour chacune, de 5^m de long. Dans leur plus grande largeur, elles ont chacune 0^m80 ; l'une a des bords de 0^m20 de hauteur, et 0^m025 d'épaisseur, et un fond de 0^m06 d'épaisseur ; l'autre, des bords de 0^m08 de hauteur, 0^m10 d'épaisseur, et un fond de 0^m20 d'épaisseur. L'une provient de l'Erdre, l'autre de la Loire, à Thouaré.

Le R. E. mentionne, en 1885, sous le n° 1390, « une pirogue, en chêne, trouvée à la Basse-Indre, longueur 4^m80 », et, sous le n° 1391, une « autre pirogue avec un bordage très élevé à l'avant, trouvée près de Basse-Indre, fragment. »

Vers 1889, on a aussi trouvé d'autres barques monoxyles à Sucé et à Nort, dans les marais de Blanche-Noue, près la Poupinière. (L. Maître, Villes disparues, p. 375).

3. 4. 5. 6. 7. Pierres d'ancrage préhistoriques.

Provenance : Bassin de Penhoët, Saint-Nazaire ; Don. M. Kerviler, 1876.

Dans les temps préhistoriques, ces pierres servaient d'ancres. Elles étaient attachées par des câbles à l'embarcation, pour la fixer, par la seule lourdeur de leur masse, malgré le courant ou la tempête. Elles présentent deux systèmes d'amarrage. L'une, cylindrique, porte dans son milieu une gorge destinée à maintenir le câble. Les quatre autres, sortes de pendeloques triangulaires de 0^m50 de côté, et de 0^m20 d'épaisseur, sont perforées, à leur sommet, d'un trou à double cône, par lequel on passait l'amarre qu'on filait ensuite du bateau. Les dernières pèsent environ 80 kilogs chacune, et sont en micaschiste, diorite, concrétions siliceuses, pierre étrangère au pays. L'autre, moins lourde, est en granit de pays. M. Kerviler émet l'avis qu'elle pouvait servir à un canot de l'endroit, et les autres à de plus grands bateaux étrangers. (B. S. A. 1876, p. 301).

On peut voir au Musée Archéologique, salle du préhistorique, ce double système de trou et de rainure également employé pour les poids des filets, alors en pierre, et aujourd'hui en plomb.

Les pierres trouvées par M. Kerviler étaient au nombre de six : quatre avec trou, deux avec rainure médiane. Le Musée possède les quatre premières, mais une seulement des dernières.

Au temps de César, les Vénètes se servaient d'ancres et de chaînes de fer, pour retenir leurs vaisseaux : anchoræ, pro funibus, ferreis catenis revinctæ (De Bello Gallico 1. III, 13). Ce système d'ancrage nous reporte donc à une époque antérieure.

M. Kerviler date du V^e siècle avant Jésus-Christ la couche de sable dans laquelle, à 4 mètres au-dessous du niveau des basses mers, il a trouvé ces

pierres, un crâne dolichocéphale, divers ossements et plusieurs objets de bronze. Sa conclusion est que le port maritime d'où proviennent ces objets, se trouvant à l'embouchure du Brivet, est le Brivates portus de Ptolémée.

Mentionnons pour mémoire, d'après le R. E. 1167, en septembre 1869, une ancre en fer provenant de fouilles faites à Prigny, à peu de distance de la tour de Prigny, offerte par M. Orioux, agent-voyer en chef du département, hauteur 2^m33. Le R. E. la dit « fort ancienne, romaine ou mérovingienne. » Le texte de César, cité plus haut, permet de l'attribuer aussi aux temps gaulois. Le Musée a encore reçu, en 1885, un autre « ancre en fer, trouvé au Bureau du Port, à 5 mètres au-dessous de l'étiage. » R. E. 1394.

Bornes militaires. — Ces bornes, qui remplissaient, au temps des Romains, l'office de nos bornes kilométriques, comprenaient une base cubique, ménagée dans le bloc et destinée à les fixer dans le sol, et une colonne sur laquelle une inscription gravée, donnait le nom de l'empereur qui les avait fait élever et la distance du lieu où elles se trouvaient à un autre lieu.

Les sept mentionnées ci-dessous proviennent des fouilles faites par la Société Archéologique en 1851, dans la rue du Port-Maillard. La découverte comprenait onze fragments mentionnés au catalogue de 1856, p. 13. Le Musée n'en a plus que sept : deux sans inscription et cinq avec inscription : sur ces sept, trois constituent la base de la borne ; les quatre autres appartiennent à sa partie supérieure. (R. E. 443 ; C. 1856, p. 13 ; C. 1869, n^{os} 14-17).

8. Borne milliaire, sans inscription.

Granit. Hauteur, partie plongeant dans le sol, 0^m50 ; partie supérieure, 0^m80 ; diamètre, 0^m50.

9. Borne milliaire, sans inscription.

Granit. Hauteur, partie inférieure, 0^m50 ; partie supérieure, 1^m45 ; diamètre, 0^m50.

10. Borne milliaire, inscription sur une ligne CIVO.

Cette ligne était la dernière : elle occupe le haut de la partie inférieure de la borne, partie qui avait, dans le sol 0^m50, et au-dessus 0^m65 : diamètre, 0^m50.

11. Borne milliaire, inscription sur six lignes : CAIO / PIO / ESVVIO / TETRICO / NOBILIS / SIMO « à Caius Pius Esuvius Tetricus, très noble... »

Granit. Hauteur, 1^m20 ; diamètre, 0^m50.

Le catalogue du Musée de Rennes, n^{os} 1495, 1496, 1497, 1504, mentionne quatre bornes milliaires au nom de Tetricus, le père qui fut empereur de 268 à 273. Le commandant Espérandieu en compte en plus 12 au nom des deux Tetricus, père et fils, y compris la nôtre, et le n^o 1504, du Musée de Rennes. Il est à remarquer que notre n^o 11 ne donne pas à Tetricus les qualités de Imp. cæs. mais celle de nobilissimo. On peut en conclure qu'il ne s'agit pas ici de Tetricus le père, mais du fils, qualifié de princeps juventutis sur la borne milliaire de Barbaira, près Carcassonne, C. Pio... Tetrico... Nobilis... Princip. juventutis, et de « fils de l'empereur César Pius Esuvius Tetricus », sur celle de Béziers : Do / no / C. Pio Esuvio. Tetrico. Nobilis / simo Cæs, Filio / Imp. C. Pii Esuvi / Tetrici... (Bulletin de la Soc. Arch. d'Ille-et-Vlaire, t. XX, p. 122).

12. Borne milliaire, inscription sur huit lignes : CLEMENTIS / SIMO IMPER A / TORI.CAE.M.CLA / TACITO. PIO. FEL / INVICTO AVG / PONTIFICI. MACSI / MO TRIBVNIGIAE / POTESTATIS... CO. « Au très clément empereur César Marcus Claudius Tacitus, le Pieux, l'heureux,

l'invaincu, auguste, pontife suprême, l'année de sa puissance tribunitienne... de son consulat... »

Granit. Hauteur 1^m ; diamètre, 0^m55.

A la troisième ligne, au lieu de TORI. CAE. M. CLA, les catalogues de 1856, p. 14, et de 1869, n° 15, ont lu TORI. AEM. CLA, et font remarquer que « le prénom de Emilius paraît ici pour la première fois » appliqué à l'empereur Tacite. Cette lecture est défectueuse. Au lieu de AEM nous lisons CAE. M, et pour l'ensemble : Clementissimo imperatori. Cœ(sari), M(arco), Cla(udio), Tacito...

Claudius Tacitus, élu empereur en 275, fut assassiné après six mois de règne seulement. Les monuments d'un règne si court sont très rares.

13. Borne milliaire, inscription sur cinq lignes : CLEMEN / TISSIMVS / IMP.CAE... /..... LI.. / IIO.

Granit, Hauteur, 1^m11 ; diamètre, 1^m48.

14. Borne milliaire, inscription sur cinq lignes : IMP CAES / M PIAVO / NIO VIC / TORINO / INVICTO, « à l'Empereur César M. Piavonius Victorinus, l'invaincu ».

Granit. Hauteur, 1^m ; diamètre, 0^m50.

Cette inscription a été ainsi transcrite dans les catalogues de 1856, p. 15, et de 1869, n° 18 : MI CSC / IM. O / IOSIS / OR. NO / VC. CN ? M. L. Maître l'a lue de cette façon : MIGNO / IMO / IOSIO / OR NO / VC CN. (Villes disparues des Namnètes, pl. de la p. 515. Avec un peu d'attention, on y découvre le texte que nous donnons. Victorin fut assassiné en 268, après un règne d'un peu plus d'un an. (Cf. Mowat, Rev. des Soc. Sav., 6° série, t. II, 1876, p. 477 ; Espérandieu, Bul. de la Soc. Arch. d'Ille-et-Vil., t. XX, p. 113).

Toutes ces bornes étaient entassées les unes sur les autres, à 3^m de profondeur. Elles doivent provenir des environs de Nantes et avoir été transportées par la Loire, lors de la construction de l'enceinte gallo-romaine de la ville, construction qui absorba tous les blocs énormes qu'il fut alors possible de réunir. On en a retrouvé un grand nombre d'autres, à l'endroit où passait cette enceinte, lors des travaux d'égoûts faits, en 1911, dans cette rue. Ils étaient également allongés les uns sur les autres, et engagés, par endroits, sous les murs de façade des maisons voisines ; ceux qu'on a dû briser, pour ce travail, n'avaient aucune inscription.

Fournier, qui, dans des travaux similaires, avait découvert ces blocs, en 1797, les prit pour les colonnes d'un temple. Son imagination lui a fait remettre sur pied et les colonnes et tout le temple, dans son « Histoire lapidaire de Nantes ». Entraîné par son autorité, Guépin a publié cette élucubration dans son « Histoire de Nantes », p. 9.

La rue du Port-Maillard aboutissait à une porte de l'enceinte gallo-romaine. C'est de cette porte que ces blocs furent probablement tirés, lors de sa démolition. A Rennes, c'est aussi près d'une poterne que l'on a trouvé quinze bornes milliaires qui ont fait l'objet d'intéressantes études de MM. L. Decombe, Espérandieu et Robiou (Bul. de la Soc. Arch. d'Ille-et-Vil., T. XX, p. 71-133). Ces bornes conservées au Musée de Rennes, catal. de 1909, p. 106-111, ont été plantées sous les empereurs Septime Sévère, Maxime, Postumus, Victorinus et Tetricus. Le Musée de Niort conserve aussi une borne au nom de Tetricus et une au nom de Tacitus.

On voit, par l'ensemble de ces inscriptions, qu'il y eut un travail intense de voirie, soit création de voies nouvelles, soit réfection des anciennes, dans l'ouest de la Gaule, dans la seconde moitié du III^e siècle. Les Romains préparaient eux-mêmes, à leur insu, les voies aux invasions des Barbares, et leur facilitaient les moyens de fondre rapidement des bords du Rhin jusque dans notre pays. Il semble que les hordes germanes n'attendaient que la création de ces voies romaines, pour les inaugurer à leur façon.

Inscriptions romaines des I^{er} II^e et III^e siècles. — Le plus grand nombre de ces inscriptions provient de l'enceinte gallo-romaine de Nantes. Elles sont comme le dernier écho du paganisme dans la ville des Namnètes. Les temples élevés en l'honneur de Vulcain, de Mars, de Minerve et autres divinités païennes, détruits lors des invasions barbares, ne furent plus relevés.

La plus importante de ces inscriptions, le n° 15, a été trouvée en 1580, dans les fossés de la porte Saint-Pierre : les autres ont été recueillies au commencement du XIX^e siècle, et jusqu'à nos jours. Les originaux des n^{os} 15, 16, 17 et 18 sont à la Mairie. Le Musée n'en a que des moulages.

Nous avons déjà étudié ces inscriptions, ainsi que d'autres, dans nos Fouilles de l'Evêché de Nantes, p. 257-264 ; on y trouvera, à leur sujet, des indications qu'il eût été trop long de reproduire ici.

15. Consécration au dieu Vulcain, d'un tribunal par les habitants du Port.
NVMINIB AVGVSTOR / DEO VOLKANO / M GEMEL SECVNDVS
ET SEDAT FLORVS / ACTOR VICANOR PORTENS TRIBVNAL CM /
LOCIS EX STIPE CONLATA POSVERVNT

« Aux divinités des Augustes, au dieu Vulcain, M. Gemel. Secundus et C. Sedat. Florus, syndics des habitants du Port, ont, de l'argent levé par contribution, bâti ce tribunal avec ses dépendances ».

Hauteur, 0^m43 ; largeur, 1^m30 ; cf. Fouilles de l'Evêché, p. 257. — Moulage.

Découverte en 1580, dans le fossé de la porte Saint-Pierre, cette inscription a été encastree en 1624, dans la galerie inférieure de l'Hôtel de Ville. C'est elle qui a fait couler tant d'encre, à propos du nom Volcano, lu Voliano.

16. Concession aux habitants du Port d'un portique consacré au dieu Vulcain.

n AVG DEO VOL / pORTICVM C..CAMI / coNSA-CRAT... L MART..
/... VCCEIVS GENIALIS VICANIS PORTENSIB CONCES

« Ce portique, avec sa salle, consacré au dieu Vulcain, a été concédé aux habitants du Port par L. Mart.. et ...ucceius Genialis ».

Hauteur, 0^m54 ; largeur, 1^m05 ; Fouilles de l'Evêché, p. 258. — Moulage.

17. Consécration au dieu Vulcain par les habitants du Port et les nautes de la Loire.

DEO VOL / PRO SALVTE / VIC POR ET NAV / LIG

« Au dieu Vulcain, pour le salut des habitants du Port et des nautes de la Loire ».

Hauteur, 0^m27 ; largeur, 0^m53 ; épaisseur, 0^m03 ; Fouilles de l'Evêché, p. 260. — Moulage.

On remarquera que les trois inscriptions 15, 16 et 17, mentionnent à la fois et les habitants du Port, Vicani portenses, et le Dieu Vulcain.

Ces expressions Vicani portenses nous semblent se rapporter non pas aux habitants de toute la ville, mais seulement à ceux d'un de ses quartiers : le quartier du Port. On disait alors

« les gens du Port », comme on dit aujourd'hui « les gens de la Fosse, les gens du Marchix ». C'était une appellation usuelle, bien comprise à Nantes, et qui désignait suffisamment aux Nantais par qui avaient été élevés les monuments sur lesquels s'étaient ces inscriptions. Ceux qui ont voulu tirer de ces expressions le nom porté alors par la ville de Nantes, nous semblent avoir pris une partie pour le tout.

De la rencontre, dans la même inscription, du nom de Vulcain avec celui des habitants du Port, on peut conclure que Vulcain était honoré surtout dans leur quartier. C'est à ce dieu qu'ils dédient un tribunal et un portique, et aussi, très probablement, un temple, bien qu'aucune inscription relative à ce temple ne nous soit parvenue. L'inscription n° 18 concerne une statue et un temple érigés en l'honneur de Mars, qui pouvait être honoré sur un autre point de la ville. Il serait étrange que Vulcain n'eût pas eu, lui aussi, une statue et un temple dans le quartier du Port.

Où était ce quartier du Port ? Il ne devait pas être loin de la porte Saint-Pierre, puisque c'est auprès de cette porte qu'ont été trouvées les trois inscriptions qui sont seules à le mentionner. Nous ne le chercherons donc pas du côté de la Fosse. Autrement, nos pierres auraient trouvé leur emploi plus près de leur lieu d'extraction, on ne les eût pas transportées de l'ouest à l'est de la ville, pour servir simplement de matériaux de construction.

Nous croyons pouvoir placer le plus ancien port de Nantes à l'endroit où se trouvait, au XIII^e siècle, le « port de Riche-bourg », au quartier dont il a

fait autrefois la richesse et qui a tiré de cette circonstance un nom qu'il conserve toujours, bien qu'il ait cessé, déjà depuis longtemps, de le justifier : le quartier de Riche-Bourg : Dives Burgus.

C'était le quartier habité alors par les nautæ Ligerici, riches armateurs formant une corporation puissante qui avait, pour ainsi dire, le monopole de toute la batellerie de la Loire. Aussi n'est-ce pas sans raison que l'inscription 17 mentionne, en même temps, et les Vicani portenses et les Nautæ Ligerici dans une dédicace faite au Dieu Vulcain.

Le quartier du Port était le plus riche quartier de Nantes, mais n'en était pas le seul ; et si Vulcain y était principalement honoré, Mars Mogon ou Mulion, et probablement Minerve l'étaient sur d'autres points de la ville. Des découvertes faites en 1867, lors de l'ouverture de la rue de Strasbourg, ont fait soupçonner à M. Parenteau que le temple d'Apollon se trouvait aux environs. Il n'y a aucune invraisemblance à supposer que les Romains avaient importé à Nantes leurs nombreuses divinités. Les actes des Martyrs Donatien et Rogatien parlent de « Jupiter et d'Apollon ». Si aucun document lapidaire ne peut être allégué en faveur de leur culte, comme en faveur de celui de Vulcain et de Mars, cette carence peut s'expliquer par la destruction totale des dernières pierres qui rappelaient leur nom. Seule de toutes les portes gallo-romaines de Nantes, la porte Saint-Pierre a conservé jusqu'à nos jours les précieux documents que le IV^{le} siècle lui avait confiés. Mais la ville avait plusieurs autres portes élevées de la même façon, avec des matériaux de même provenance. Que sont devenus ces matériaux ? Ils sont disparus avec ces portes détruites à une époque dont l'histoire n'a pas conservé le souvenir.

18. Inscription en l'honneur de Trajan, 98-117, ap. J.-C.

IMP CAES NERVA / TRAIAN AVG / GERM PON M

« L'empereur César, Nerva, Trajan, Auguste, Germanique, grand pontife ».

Hauteur, 0^m31 ; largeur, 0^m42 ; épaisseur, 0^m025. Prov. rue du Moulin, 1806. — Moulage.

De tous les documents gallo-romains qui nous ont été conservés, celui-ci est le plus ancien auquel on puisse assigner une date certaine. On a bien

trouvé, à Nantes, des pierres sur lesquelles on a lu les noms de Claude et de Néron. Malheureusement, elles ont été enfouies, en 1790, dans les fondations de la colonne Louis XVI. M. Bizeul a conclu, de l'absence du qualificatif Dacicus, que notre inscription était antérieure à l'an 100, année où eut lieu l'expédition contre les Daces, à la suite de laquelle Trajan prit ce surnom.

19. Erection d'une statue et d'un temple en l'honneur de Mars.

aVG MARTI M. /ONI SIGNVM / cuM SVO TEMPLO / et
ORNAMENTIS / OMNIB SVO ET TOVTIL / AE FILIÆ NOMINE /
AGEDOVIRVS MO /..RIC FIL V. S. L. M.

« A l'auguste Mars M.. on, en lui consacrant cette statue, son temple et tous ses ornements, en son nom et au nom de Toutilia, sa fille, Agedovir, fils de Mo.. ric, s'est acquitté de son vœu, de bon cœur et à juste titre ».

Pierre calcaire ; hauteur, 0^m48 ; largeur, 0^m50. R. E. 1070 ; C. 1869, n° 20. — Fouilles de l'Evêché, p. 262.

Cette pierre a été trouvée par Seheult en 1838, dans le transept Nord de la Cathédrale, vers le tombeau de La Moricière, et remise au Musée par M. Nau, le 6 juillet 1862. La grande difficulté de l'inscription est de rétablir les lettres qui manquent après le nom de Mars, entre M et ONI. MM. Bizeul, Parenteau et Legendre ont lu MOGONI ; le commandant Mowat, MVLION. Notons que le catalogue du Musée de Rennes, 1909, mentionne deux inscriptions au nom de MARTI MVLLONI, n°s 1480 et 1481. Les lettres liées de notre inscription l'ont fait placer à l'époque de la décadence, fin III^e siècle.

20. Inscription sur six lignes, fragment.

AVGV... / VAE.ET.. / MVRV... / ET. A.. / DECVMV... / CVPARI...

Pierre calcaire. Hauteur, 0^m32 ; largeur, 0^m35 ; épaisseur, 0^m10. Fouilles (le l'Evêché, p. 263.

Nous croyons que les lettres VAE sont les dernières du nom de MINERVAE. Minerve, d'après César, était adorée en Gaule. Gruter rapporte plusieurs dédicaces faites en son honneur, et le commandant Espérandieu, n° 2295, en cite une « Numinibus Augustorum et Deæ Minervæ ». La lettre A, qui suit ET, à la quatrième ligne, commence les mots arca (arche), ara (autel), atrium et area (place, aire). M. C. Jullian y a vu ce dernier, et, dans le mot cuparius, « marchand ou fabricant de bouteilles ou de cuves », la qualité de Decumus, mentionné à la ligne précédente. « Par suite, l'inscription pourrait se lire : A l'Auguste... à la déesse Minerve et... Decumus, marchand de bouteilles, a dédié ce mur avec ce terrain... »

Cette inscription, trouvée sous la porte Saint-Pierre au commencement de 1887, avait été envoyée par M. Legendre, pour la faire mouler, chez M. Pellissi, où elle fut retrouvée en 1896 ; R. E. 6166.

21. Inscription, fragment, partie inférieure.

MAI.... MVL... MLIC

Pierre calcaire. Hauteur, 0^m52 ; largeur, 0^m33 ; R. E. 580 ; C, 1856, p. 17 ; C. 18&9, n° 26.

Cette pierre provient de l'église Saint-Jacques, où elle avait été employée, au XII^e siècle, comme jambage de porte. Elle fut donnée en 1852, par M. Nau, architecte, chargé de la restauration de l'église.

22. Inscription funéraire, fragment.

...LVS. ANNVM AGENS /...E. DECIMINAE ...CON /..... Q. EORVM.
VIVS. FE.. /...CIA DEDICAVI.

Pierre calcaire. Hauteur, 0^m62 ; largeur, 1^m27 ; R. E. 1014 ; C. 1869, n° 19 ; trouvée rue Saint-Jean, dans le mur de ville ; Don de M. Maurice Leglas, septembre 1858.

D'après M. Legendre, Nantes à l'époque Gallo-romaine, p. 133, M. C. Jullian complète ainsi cette inscription : Homulus annum agens [...] sibi et...

æ Deciminæ coniugi.. liberis poste-risque corum vivus fecit.. et sub ascia dedicavit : « Homulus, âgé de... ans, s'est fait, de son vivant, ce monument, pour lui, son épouse Decimina, leurs enfants et leur postérité, et l'a dédié sous l'ascia ». Les mots ascia et dedicavit sont séparés par une feuille de lierre ; les caractères ont 0^m10 de hauteur. A remarquer la forme VIVS pour VIVVS. C'est un exemple de plus à ajouter à d'autres (C. I. L. XII, 352, 522, etc.), pour montrer que, en épigraphie, le V consonne placé entre une voyelle et un autre V est supprimé.

23. Inscription fragmentée, sur deux lignes dont il ne reste, pour la première, que les lettres S C M, et, pour la seconde, que le haut des lettres V et M.

Pierre blanche. Hauteur, 0^m50 ; largeur, 0^m60 ; épaisseur, 0^m60. Prov. rue Strasbourg, 1867.

A en juger par la grandeur des lettres, 0^m20 sur 0^m20, et la dimension du bloc dans lequel elles sont gravées, ce fragment doit provenir d'un monument très important.

Outre ces inscriptions qui sont conservées soit au Musée, soit à l'Hôtel de Ville, il en a été aussi trouvé un certain nombre d'autres que l'on ne connaît plus que par des copies, les originaux ayant été brisés ou perdus. Nous insérons ici, simplement pour mémoire, le texte de quelques-unes de celles dont l'histoire locale peut tirer quelque parti. (Fouilles) de l'Evêché, p. 258).

a. — Inscription en l'honneur de Claude, 41-54 apr. J.-C. TIB. CL., CAES, / aVG. GER. P. P. / IMP. P... / SP. CVRA. Tiberius, Claudius, Cæsar, Augustus, Germanicus, Pater Patriæ, Imperator, Pontifex.....

b. — Inscriptions en l'honneur de Néron, 54-68 apr. J.-C. NERO. CL. CAE / AVG. GERM. / P. P. P. M. Nero, Claudius, Cæsar, Augustus, Germanicus, Pater Patriæ, Pontifex Maximus.

c. — nERO. CLAVDIVS. CAES. AVG. Nero, Claudius, Cæsar, Augustus.

d. — NVMINIBVS, AVGVSTORVM / DEO. MARTII / NOL. ACCEPI / VSSO. TVLLIANVS / V. S. L. M.

e. — D. M. /..MEMO /.. ONIXI /

f. — P. CAES. FLA. L. CONSTAN.

Cette inscription a été attribuée à Constance Chlore, 305-306, ou à son fils Constantin, 306-337 apr. J.-C.

Stèles ou cippes funéraires élevés par les Gallo-Romains à l'endroit où ils déposaient les cendres de leurs défunts.

Le Musée possède actuellement dix-sept de ces stèles, quatorze en granit, trois en pierre blanche, les n^{os} 33, 35 et 38. Presque toutes proviennent de la porte Saint-Pierre. Cinq d'entre elles ont été trouvées par Fournier, quatre, les n^{os} 24, 26, 29 et 40, en 1805, une, le n^o 25, en 1808. Elles sont entrées au Musée en 1856, et figurent au catalogue de cette année, p. 15, ainsi qu'au catalogue de 1869, n^o 21-25. (R. E. 771). En 1887, M. Legendre en découvrit au même endroit huit autres, n^{os} 27, 31, 33, 34, 36, 38, 39, 40, qui furent aussi portées au Musée en vertu d'une autorisation du Ministère. (R. E. 6157).

Deux de ces stèles, les n^{os} 41 et 37, sont à personnages. Voici, sur les autres, quelques particularités dignes d'être notées.

Sur ces dix-sept, il n'y en a que huit d'entières, sept à fronton triangulaire et une à sommet cintré. Les stèles « quadrangulaires » semblent avoir perdu leur fronton. Trois, les n^{os} 32, 34, 40, portent au milieu de leur fronton, un croissant, les pointes en haut. Il est à remarquer que les frontons de ces trois stèles à croissant n'ont pas d'acrotères, Les n^{os} 33 et 38, en pierre blanche des Charentes, portent, sur un de leurs côtés, une ascia, emblème qui ne se rencontre sur aucune des stèles en granit. Les n^{os} 33 et 36 sont ornés d'un autel qui a fait émettre une opinion que nous croyons devoir rectifier. A l'encontre des autres inscriptions, qui sont toutes en capitales romaines, celles des stèles sont toutes en caractères cursifs, à l'exception du n^o 27. Dans toutes les stèles, l'inscription, quand elle est entière, commence par les sigles D M, Diis Manibus, « aux Dieux Manes » lettres qui sont assez souvent suivies de ET M. pour et Memoriae « à la mémoire de » avec le nom du défunt.

24. Partie inférieure de stèle, représentant deux pilastres et le bas d'un niveau de maçon avec son plomb. Dans le champ, l'inscription

MEMORIAE FAMVLI.

Granit. Hauteur, 0^m90 ; largeur, 0^m60 ; épaisseur, 0^m20 ; R. E. 768 ; C. 1856, p. 15 ; C. 1869, n° 22. Fouilles de l'Evêché, p. 266.

La stèle a été trouvée entière, en 1805, en trois morceaux, dont d'eux ont été perdus dans un déménagement antérieur à 1856. Elle a été reproduite, complète, par Fournier et par Grivaud de la Vaucelle, B. S. A. t. II, p. 99. Au lieu de FAMVLI, l'un et l'autre ont lu FLAVEI. M. L. Maître a dédoublé la stèle, comme il l'a fait pour le n° 26, et en a représenté une sous chacun de ces noms. (Villes disparues des Namnètes. pl. de la p. 515).

25. Stèle, fragment inférieur ; entre les deux pilastres, l'inscription LVCCEII AE / FEROCIL / AE MALLOMI / MAT...

Granit. Hauteur, 0^m90 ; largeur, 0^m17 ; épaisseur, 0^m25. Prov. porte Saint-Pierre, 13 décembre 1808. R. E. 771 ; C. 1856, p. 16 ; C. 1869, n° 25. Fouilles de l'Evêché, p. 268.

Reproduite en entier, avec fronton triangulaire et acrotères, par Fournier avec le texte suivant : D. M. / Lucceliæ / Fenoche / æ Malloni / paci æt. / I. N. I. Ce texte a été lu dans le catalogue de 1856 Luccel æ / Ferociie / œmalloni / mat / imi /.. VI., dans celui de 1869, Luceiæ / Ferociæ / Luceiæ / Ferocill / se Mallomi / Mattoetmet / itmi.

26. Stèle rectangulaire, arcature supportée par deux pilastres ; angle de gauche brisé ; dans l'angle de droite, au-dessus de l'arcature, un M qui devait correspondre au D disparu de l'autre angle. Dans le champ : ET MEMORIAE / PRISCILLAE.

Granit. Hauteur, 1^m05 ; largeur 0^m45 ; épaisseur, 0^m15. R. E. 770 ; C. 1856, p. 16 ; C. 1869, n° 24. Prov. porte Saint-Pierre, 1805. Fouilles de l'Evêché, p. 266.

Au lieu de PRISCILLAE, Fournier a lu PRESTINAE. Cette divergence de lecture a fait dédoubler cette stèle par M. L. Maître, qui mentionne : 1° la stèle de PRISCILLAE ; 2° celle de PRISTINAE. (Villes disparues des Namnètes, pl. de la p. 514). Les deux n'en font qu'une au nom de PRISCILLAE

27. Stèle rectangulaire, d'une très belle conservation. Pilastres avec bases, chapiteaux supportant une arcature encadrée dans la moulure qui borde le sommet rectangulaire. Inscription D M / PATERNI / NI IVLI / ANI ME / MORI / AE / EIVS.

Granit. Hauteur 1^m55 ; largeur 0^m57 ; épaisseur, de 0^m22 à 0^m34 ; R. E. 6162. Prov. Porte Saint-Pierre, 1887. Fouilles de l'Evêché, p. 272.

28. Socle de la stèle précédente.

Granit. Hauteur, 0^m35 ; longueur, 0^m90 ; largeur, 0^m160.

Au milieu, la cavité réservée à l'urne funéraire. Sur les deux pierres, quatre trous pour recevoir les crampons qui les reliaient.

29. Stèle à fronton triangulaire, avec acrotères et corniche, supporté par deux pilastres ; dans le champ, une inscription lue par Fournier D M / ET M / MAGNI / A N. Diis manibus et memoriæ Magni....

Granit. Hauteur, 0^m82 ; longueur, 0^m45 ; épaisseur, 0^m30 ; R. E. 769 ; C. 1856, p. 15 ; C. 1869, n° 23 ; Fouilles de l'Evêché, p. 264.

La leçon Magni est douteuse. La stèle a été trouvée en avant de la porte Saint-Pierre, le 28 avril 1805.

30. Stèle aux dimensions plus vastes que les autres ; bas de deux pilastres avec base.

Granit. Hauteur, 0^m60 ; largeur, 0^m95.

31. Stèle rectangulaire d'une très belle conservation, sans trace d'inscription. Pilastres avec indication de base et de chapiteaux, portant une arcade en fer à cheval, surmontée d'un fronton triangulaire à acrotères sculptés dans la masse du granit.

Granit. Hauteur, 1^m50 ; largeur, 0^m50 ; épaisseur, 0^m30. Prov. Porte Saint-Pierre, 1887 ; Fouilles de l'Evêché, p. 272.

32. Stèle à fronton triangulaire, sans acrotères, surmontant une arcade qui repose sur les chapiteaux de deux pilastres avec base. Dans le fronton un croissant, les pointes en haut ; inscription effacée.

Granit. Hauteur, 1^m03 ; largeur, 0^m60. Prov. Haute Grand'Rue ; fouilles de 1902. B. S. A. 19014, p. M.

33. Stèle rectangulaire, comprenant deux pilastres avec chapiteaux surmontés d'une double architrave ; dans le champ, l'inscription D M / MEMO / RIE RVM / I, ou PVM / I. Sous l'inscription, un autel. Sur l'un des côtés, l'ascia.

Pierre des Charentes : Hauteur, 1^m10 ; largeur, 0^m52 ; épaisseur, 0^m35 ; R. E. 6160. Prov. Porte Saint-Pierre, 1887 ; Fouilles de l'Eveché, p. 270.

D'après Legendre, « l'autel se compose d'une plinthe, de deux montants et d'une tablette sur laquelle courent des flammes, au milieu desquelles sont trois sphères symbolisant les offrandes ». Cette interprétation nous semble défectueuse. Le sujet est sculpté d'une façon beaucoup plus nette sur des stèles du Musée de Bourges, (V. Espérandieu, n^{os} 1515, 1540). Sur ces stèles, les « trois sphères symbolisant les offrandes » sont les deux cornes de l'autel et une pomme de pin placée au milieu.

34. Stèle à fronton triangulaire, surmontant une arcade qui repose sur les chapiteaux de deux pilastres appuyés, sans bases, sur la plinthe. Dans le fronton, un croissant les pointes en haut, cf. n. 32, 40. Dans le champ, inscription lue ainsi par M. Espérandieu : D.M / ET M FEST / (a) E FELIX / ET FESTVS / FILÜ DE S (uo) feCER (unt), (n. 3022) ; et par Legendre, à partir de la troisième ligne : PE FELIX / PESSIVS / HL.D.S / E...

Granit. Hauteur, 1^m45 ; largeur, 0^m60 ; épaisseur, 0^m22 ; R. E. 6158 ; Fouilles de l'Evêché, p. 269. Prov. Porte Saint-Pierre, 1887.

35. Stèle ayant son sommet brisé ; reste une partie d'arcature reposant sur deux pilastres à chapiteaux. Dans le champ les lettres RECAII M (?).

Pierre blanche. Hauteur 1^m ; largeur, 0^m50 ; épaisseur, 0^m8. Prov. Porte Saint-Pierre, 1910 ; Fouilles de l'Evêché, p. 87 et 273.

36. Stèle rectangulaire, pilastres avec bases et chapiteaux surmontés d'un entablement ; dans le champ, en haut, une couronne, en bas, un autel semblable à celui du n° 33 ; inscription effacées

Granit. Hauteur, 1^m05 ; largeur, 0^m45 ; épaisseur, 0^m32 ; 11. E. 91644 ; Prov. Porte Saint-Pierre, 1887 ; Fouilles de l'Evêché, p. 271.

37. Stèle rectangulaire à personnage. Dans une niche semblable à celle du n° 41, un homme debout, à cheveux courts, vêtu d'une tunique à manches larges et laissant à découvert le bas des jambes. Du bras gauche, il semble tenir un enfant appuyé sur sa poitrine.

Granit. Hauteur, 1^m75 ; largeur, 0^m51 ; épaisseur, 0^m32. Prov. Porte Saint-Pierre, 1913 ; Fouilles de l'Evêché, p. 273 ; fig. pl. XIII.

Le recueil Espérandieu, n° 1518, reproduit aussi un homme portant un enfant.

38. Stèle rectangulaire ; le relief en a été rabattu pour un remploi en maçonnerie. On y distingue encore deux pilastres à chapiteaux surmontés d'un fronton triangulaire avec acrotères sculptés dans le sommet rectangulaire. Dans le champ, une inscription sur quatre lignes, lue ainsi par Legendre : D M / R S II / RVANDI / N LIB. Leçon discutable ; sur le côté a été creusée une ascia.

Pierre des Charentes. Hauteur, 1^m0'8 ; largeur, 0^m12 ; épaisseur, 0^m33 ; R. E. 6159 ; Prov. Porte Saint-Pierre, 1887 ; Fouilles de l'Evêché, p. 270.

39. Stèle à sommet cintré. Archivolte reposant sur deux pilastres munis de leurs bases et de leurs chapiteaux. Dans le champ, D M / ET ME / MORI / AE PES / SICINNI / SABINI / NAVTÆ LIGIRICI.

Granit. Hauteur 1^m30 ; largeur, 0^m55 ; épaisseur, 0^m25 ; R. E. 6157 ; Prov. Porte Saint-Pierre, 1887 ; Fouilles de l'Evêché, p. 269.

Legendre a lu la dernière ligne LIEIPICI et l'a Interprétée Li(bertus), EI(us), PICI(us) et traduite par « Picius son affranchi. » Il s'agit ici d'un nautonnier ou batelier de la Loire, opulente corporation qui avait à Nantes un établissement dont l'importance se déduit d'une consécration rappelée dans le n° 17.

40. Stèle à fronton triangulaire, sans acrotères, supporté par deux pilastres, et orné, dans l'angle du haut, d'un croissant en relief, les cornes en haut (cf. n°s 32 et 34). Dans le champ, au centre, un petit cartouche à queue d'aronde, chargé des sigles D M ; au-dessous une inscription lue par Fournier QVI ET LELII, et par Legendre ET / QVI ET / LELII.

Granit. Hauteur, 1^m05 ; largeur, 0^m42 ; épaisseur, 0^m22 ; R. E. 767 ; C. 1856, p. 15 ; C. 1869, n° 21. Prov. Porte Saint-Pierre, 1805. Fouilles de l'Evêché, p. 264.

Le Musée lapidaire de Lyon conserve plusieurs stèles sur lesquelles on lit D M ET QVIETI ETERNAE, ou avec la variante PERPETVAE. (Comarmond, *Descript. du Musée lapid. de Lyon* ; J. B. Monfalcon, *Lugdum.. Historiæ monumenta*). Ce rapprochement donne raison à la lecture de Fournier. Le recueil Espérandieu reproduit, avec notre stèle (n° 3020) plusieurs autres à croissant, tirées des Musées de Bordeaux (1161) ; Bourges (1512, 1513, 1526, 1538) ; Périgueux (1278, 1282, 1283) ; Autun (1970, 1975). Ces deux dernières sont, comme la nôtre, chargées du croissant et de la queue d'aronde.

41. Stèle rectangulaire à personnage : homme à cheveux courts, debout sur un petit escabeau, que Legendre a pris pour un autel ; vêtu d'une tunique, il tient dans sa main gauche la boucle d'un sac, et, dans sa droite, un objet indéterminé. Il est dans une niche formée de deux pilastres surmontés d'un « entablement à trois architraves rompues, circulairement, au-dessus de la niche, et couronnées par Un fronton triangulaire avec acrotères ».

Granit. Hauteur 1^m45 ; largeur, 0^m43 ; épaisseur, 0^m30 ; R. E. 6165 ; Prov. Porte Saint Pierre, 1887 ; Fouilles de l'Evêché, p. 273, fig. pl. XIII.

Avec ces stèles conservées au Musée, mentionnons encore, pour mémoire, les stèles suivantes trouvées les quatre premières à la porte Saint-Pierre, la cinquième à Rezé.

a. — Stèle trouvée le 28 avril 1805, et brisée avant que Fournier ait pu en relever l'inscription.

b. — Stèle à fronton triangulaire avec acrotères chargé d'une feuille, porté par deux pilastres ; à l'intérieur, un hibou portant une branche d'olivier : Inscription D M / AET MEM / FLORINI / S E S « Aux Dieux Mânes et à la mémoire éternelle de Florinus. Pour lui et pour les siens ».

c. — Stèle à fronton triangulaire, avec acrotères, surmontant une arcade reposant sans chapiteaux sur deux pieds droits ; dans le triangle du fronton

dont les trois bandes sont ornées de feuilles d'acanthé, une couronne de feuillage avec lemnisques ; sous l'arcade, au bas, sur un socle, un vase portant une fleur et deux rameaux. Inscription : D M / HERMANTIA / VIX AN XVI, aux Dieux Mânes : Hermantia a vécu seize ans ».

Ces deux stèles trouvées le 11 mai 1805, ont été dessinées par Fournier, Hist. lapid. de Nantes, p. 375 et 377, et reproduites par Grivaud de la Vaucelle, Legendre, Espérandieu, n^{os} 3011 et 3025, etc. (Fouilles de l'Evêché, p. 367).

d. — Stèle à sommet triangulaire surmontant un arc surbaissé, appuyé sur deux pilastres avec chapiteaux mais reposant sans base sur la plinthe ; brisée dans le sens de son axe. Inscription effacée. Trouvée sous la porte Saint-Pierre, le 10 janvier 1887, elle figure dans l'album Legendre, pl. 19. Elle ne se trouve pas au Musée. (Fouilles de l'Evêché, p. 272).

e. — Petite stèle en pierre trouvée à Rezé, vers 1840, dans une pièce de terre, non loin de la chapelle de Saint-Julien (sic), recueillie par M. Alexandre de Monti de Rezé. Elle figure au R. E., sous le n^o 1235, janvier 1876, avec sa reproduction minuscule très sommaire. Nous ignorons ce qu'elle est devenue.

Stèle du premier Nantais mort sur les bords du Rhin au I^{er} siècle de l'ère chrétienne.

Cette stèle aurait toutes les raisons de figurer dans le Musée lapidaire de Nantes. Mais, sans chercher l'impossible, du moins il est bon de lui accorder une mention dans le catalogue de ce Musée.

En 1922, nous publiions, dans un journal local, (L'Echo de la Loire, n^o du dim. 17 sept. 1922) un article sur cet ancêtre de nos mobilisés de 1870 et de 1914. A titre de commentaire de la reproduction intéressante placée au commencement de ce catalogue, nous redonnons, en partie, l'article que nous avons alors consacré à la mémoire d'Argiotalus, le plus ancien cavalier Nantais connu, mort au service du pays.

« Il était de Nantes. Il vivait au I^{er} siècle de l'ère chrétienne, probablement au temps de l'empereur Trajan. Il s'était engagé de bonne heure, à vingt ans, dans l'armée romaine, où il servit jusqu'à sa mort arrivée à trente ans. Il appartenait à la cavalerie et faisait partie de l'aile Indienne. Il était en garnison dans la Germanie, sur les bords du Rhin, au poste

d'honneur, contre l'envahissement des barbares d'Outre-Rhin. On connaît non seulement son nom, mais aussi celui de son père. On sait que ce sont ses héritiers qui prirent soin d'élever la pierre tumulaire qui a conservé son souvenir.

» Tous ces renseignements ressortent de l'inscription suivante :

ARGIOTALVS
SMERTVLITANI
F. NAMNIS. EQV
ALAE. INDIANAE
STIP. X. ANNO
XXX. H. S. E
EREDES. POSVE
RVNT.

qu'il faut lire et traduire de la façon suivante : « Argiotalus Smertulitani filius Namnis, eques alæ Indianæ. Stipendiorum decem, annorum triginta. Hic situs est : heredes posuerunt », c'est-à-dire : « Argiotalus, fils de Smertulitanus, de Nantes, cavalier de l'Aile Indienne. Dix campagnes ; trente ans. Sa place est ici. Ses héritiers lui ont élevé ce monument. »

» Notre inscription a été imprimée, pour la première fois, à Mannheim, en 1766, dans les « Acta Academicæ Theodoro-Palatinæ », t. I, p. 26, de cette publication qui comprend 4 volumes. Elle a été publiée de nouveau par Orelli, dans son « Inscriptionum latinarum selectarum amplissima collectio », Turic, 1828, t. I, p. 98, sous le n° 188 de ce vaste recueil qui compte plusieurs milliers d'inscriptions. Elle a été donnée depuis par Edouard Bocking dans son « Notitia dignitatum et administrationum... » publié à Bonn, de 1839 à 1853. Dans son texte, t. I, page 828, Bocking avait adopté la leçon défectueuse ALA INDIANA. A la fin du volume, page 1197, il la corrige en disant que Lerschius Centralmus, I, n° 7, l'a rectifiée heureusement en ALAE INDIANAE, d'après Gelenius, dans son ouvrage sur la Grandeur de la ville de Cologne.

» Dans ce dernier ouvrage imprimé à Cologne, en 1645, Gelenius donne, en effet, p. 198, une épitaphe d'un autre cavalier de l'aile Indienne :

« Albanio Vitali, eq. Alæ Indianæ », épitaphe qu'il rapproche d'une autre qu'il date de 55 à 60 de l'ère chrétienne. Orelli, en la publiant de nouveau, n° 112, p. 99, en a donné une transcription défectueuse : il a mis « alæ Dianæ » pour « alæ Indianæ », « l'aile de Diane » pour « l'aile Indienne ». Mais Henzen qui, en 1856, a complété et rectifié le travail d'Orelli, a rétabli le véritable texte. Sa rectification et le texte de plusieurs autres inscriptions tirées, soit de ce recueil, soit de celui de Gruter, prouve clairement que l'armée romaine avait une aile dite « l'aile Indienne », autrefois, sur les bords du Rhin.

» Cette aile y cantonnait, d'après les indications fournies par d'autres épitaphes, sous le règne de Trajan. Les Romains avaient coutume de donner aux parties qui composaient leurs armées les noms des pays où ils avaient recruté ces parties. On trouve ainsi, parmi eux, les ailes des Africains, des Bataves, des Bretons, des Espagnols, des Maures : « Ala Afrorum, Batavorum, Britannica, Hispanorum, Maurorum. » Mais ils tiraient aussi ce nom de celui qui avait recruté la troupe dont il était le chef. Ici, il ne semble pas que l'aile Indienne ait tiré son nom de l'Inde. On a émis l'opinion qu'elle le devait à un certain Julius Indus, de Trèves, contemporain de Tibère, et mentionné par Tacite, dans ses Annales, livre III, 42.

» En tout cas, les ailes recrutées, principalement dans un pays dont elles retenaient le nom, admettaient cependant des soldats recrutés dans d'autres pays : la preuve en est que l'aile indienne, quelle que soit la raison de son nom, comptait un Nantais.

» Cette qualité de Nantais, « Namnis », lui est expressément attribuée dans son épitaphe ; et c'est ce simple mot qui la rend du plus grand intérêt pour nous. C'est là la première et même, croyons-nous, la seule fois que ce nom paraît dans une inscription romaine. Précédemment, nous ne trouvons le nom de Nantes que sous la plume de César, sous la forme plurielle de « Namnetes »...

» Cette inscription nous fournit un des éléments les plus précieux pour l'étude du nom de Nantes. Elle est la seule à nous donner au singulier le nom des habitants auxquels notre ville doit son nom. Elle nous apprend que, au I^{er} siècle, on disait, pour un seul Nantais, « Namnis » ; de même que, pour plusieurs Nantais, on disait « Namnetes ».

» Elle fixe définitivement l'existence de l'm dans le nom primitif de notre ville. Les divers manuscrits des Commentaires de César, plus ou moins suivis par les éditeurs de ces Commentaires, portent tantôt

« Namnetes », tantôt « Nannetes » : comme il serait trop long et trop fastidieux de l'établir ici. C'est cette dernière forme qui, après avoir été longtemps employée concurremment avec l'autre, a fini par prévaloir, et est la seule officiellement en usage aujourd'hui. Cette forme résulte de l'assimilation de l'm avec l'n qui la suit, assimilation que l'on constate dans « solennel », qui vient de « solemnis ». Au fond, elle est défectueuse ; elle a dévié de son origine. Notre document du I^{er} siècle, presque contemporain de César, montre que le nom primitif de Nantes renfermait un m et non un n : constatation importante pour la philologie qui cherche, avant tout, à rétablir un nom dans sa pureté.

» On s'étonnera peut-être de voir un Nantais du premier siècle déjà enrôlé sous les aigles romaines. César venait de faire la conquête de la Gaule. Le souvenir du traitement subi par les vaincus était-il donc assez oublié d'eux pour leur permettre de s'engager dans les armées des vainqueurs ?

» Il faut bien reconnaître l'habileté de Rome à faire accepter rapidement sa civilisation, dont les avantages compensaient pour les peuples soumis, la perte de leur indépendance et de leur liberté. Dès le I^{er} siècle, Rome avait implanté, dans les pays conquis par César, son administration, sa langue, ses usages. Plusieurs villes gauloises avaient même laissé leurs vieux noms pour en prendre un qui rappelait le souvenir du vainqueur. Tout près de nous, Angers s'appelait « Julio-magus », en souvenir de Jules César ; Tours, « Cesaro-dunum », pour la même raison. Nantes n'avait pas poussé la flatterie jusqu'à ce point, mais n'en était pas moins devenue une ville romaine. On y voyait les monuments romains dont notre Musée d'Archéologie conserve quelques débris.

» Il y avait bien eu en Gaule quelques essais de soulèvement. Sous Tibère, il y en eut un, entre autres, qui commença par nos voisins d'Angers et de Tours. Mais, toutes ces révoltes avaient été vite réprimées, et Rome — comme nous le faisons aujourd'hui au Maroc — tirait du sol même de la Gaule les soldats dont elle avait besoin pour protéger ses conquêtes contre des envahisseurs Germains toujours menaçants.

» C'est ainsi que notre jeune Nantais fut transporté des bords de la Loire sur ceux du Rhin, limite naturelle de notre pays contre son ennemi éternel.

» De son engagement à 20 ans dans la cavalerie romaine, faut-il conclure que l'équitation était en honneur à Nantes, et qu'on y formait de bons cavaliers appréciés par les recruteurs romains ? La conjecture serait bien

plus plausible si Argiotalus avait appartenu à une « aile Nantaise » au lieu d'appartenir à une « aile Indienne » ; les noms de pays portés par des corps de cavalerie romaine supposent que c'est dans ces pays que Rome trouvait ses meilleurs cavaliers et ses meilleurs chevaux. Toutefois, notre épitaphe renferme une indication qui, si sommaire qu'elle soit, est intéressante à recueillir pour l'histoire de l'équitation en pays nantais.

» Cette épitaphe qui, dans sa brièveté, nous a déjà fourni un long commentaire, nous donne encore matière à une dernière observation. Elle renferme deux noms propres qui n'appartiennent pas à la langue latine : les deux noms de personnes « Argiotalus » et « Smertulitanus » ; la qualité de « Namnis », nantais, appliquée au premier, indique clairement que nous sommes ici en présence de deux noms de Nantais.

» Par ce qui précède, on voit combien il serait intéressant d'avoir à Nantes, dans notre Musée lapidaire, un moulage de cette ancienne inscription. La première chose serait de rechercher si elle existe toujours, et, pour cela, parcourir les catalogues modernes des Musées où elle pourrait être conservée.

Ce point fixé, on pourrait se mettre en relations avec le conservateur du Musée où elle a échoué finalement. Il semble que, actuellement, l'occupation française de la Rhénanie devrait faciliter ce genre d'opération.

» Il ne s'agit pas d'exhumer, pour les ramener à Nantes, les restes d'un Nantais mort autrefois sur les bords du Rhin. Que la terre du pays lui soit légère et qu'il y repose en paix ! Mais il serait très désirable que l'on pût avoir, pour le Musée de son pays d'origine, une reproduction de la pierre la plus ancienne où l'on puisse lire, gravé, le nom de « Nantais ».

» Les plus anciens témoignages de l'antiquité d'une ville sont pour elle les plus précieux titres de noblesse. Ne négligeons pas, pour la gloire de Nantes, d'ajouter de nouveaux titres de ce genre à ceux qu'elle a déjà le bonheur de posséder.

» Par ailleurs, à une époque où chaque localité recueille avec tant de soins les noms de ses enfants, morts au champ d'honneur, quelle légitime fierté notre ville n'éprouverait-elle pas à montrer la preuve que, dès le I^{er} siècle, un Nantais mourait en veillant à la garde du Rhin ? Un document de ce genre est de la plus grande rareté. Aucune autre ville de Bretagne, ni des pays voisins, ne pourrait en citer un pareil, en sa faveur. »

La lecture de cet article avait excité en M. P. de Lisle, alors conservateur du Musée, un très vif désir de savoir ce qu'était devenue cette stèle, et de

faire tout ce qui dépendrait de lui, pour en obtenir une reproduction.

Il avait alors à l'armée du Rhin un de ses fils, le capitaine de Lisle. Il profita de cette heureuse circonstance qui lui facilitait les moyens d'arriver à son but. Il lui envoya l'article, le priant de rechercher, avec les références qui y sont rapportées, s'il ne trouverait pas la stèle du compatriote qui l'avait précédé de dix-huit siècles dans le pays qu'il occupait.

Le capitaine de Lisle se mit ardemment à l'œuvre, heureux de satisfaire les désirs paternels, et excité, par ailleurs, par ses propres désirs de retrouver les traces de cet ancêtre lointain. Enfin, à force d'enquêtes et de démarches, il parvint à découvrir que notre stèle était conservée à la Bibliothèque de Worms.

M. P. de Lisle se mit aussitôt en relation avec le Directeur de la Bibliothèque qui lui envoya, le 18 octobre 1922, avec une grande complaisance, tous les renseignements qu'il désirait, et, sur sa demande, lui expédia une photographie de la stèle du cavalier Nantais.

D'après les divers renseignements communiqués alors à M. P. de Lisle, par le Conservateur de la Bibliothèque de Worms, Herr Sanitätsrat Köhl, cette stèle a été trouvée à Worms en 1666, devant la porte de Mayence. Sa hauteur totale est de 1^m,40, sa largeur de 0^m59. La hauteur de la partie écrite est de 0^m61, et la largeur de 0^m43. La hauteur des lettres est de 0^m06 et de 0^m05 pour les lettres des lignes du bas.

La stèle, comme on peut le constater par sa reproduction, se compose d'un soubassement encadrant l'inscription dans une large moulure. Au-dessus, dans une niche arrondie, surmontée d'un fleuron et bordée de feuillage, sur un fond qui se développe en éventail, se détache en relief, un cavalier, la lance à la main droite, et la figure tournée vers le spectateur. Le cheval semble petit, si l'on tient compte du buste du cavalier qui le monte : mais l'examen des fers à cheval gaulois conservés au Musée d'Archéologie, salle IV, vitrine 43, montre que les chevaux gaulois étaient petits.

Nous ne pouvons qu'exprimer de nouveau le désir de voir, dans notre Musée nantais, un moulage de cette stèle précieuse pour notre ville. C'est le premier monument élevé au souvenir d'un Nantais mort pour la Patrie. Espérons qu'il surgira un jour un Mécène ou un Comité, pour doter notre Musée d'une reproduction de ce vénérable monument !

42. Sphinx ailé et couché, à buste de femme et corps de louve ; sur la tête, un trou destiné à recevoir un stigmaté de métal.

Pierre blanche. H., 0^m62 ; L., 0^m68. Prov. rue Royale, 1849 ; R. E. 35 ; C. 1856, p. 19 ; C. 1869, n° 29, fig. pl. III, n° 1.

Lors de la construction de l'hôtel Bessard du Parc, rue Royale, n° 7, on trouva, sous l'ancienne tour du Trépied, avec ce sphinx, un autre, mutilé, cinq ou six fragments de bases de chapiteaux et de fûts de colonne, une tête de grès rouge de 6 à 7 pouces de haut, et deux bronzes de Tétricus. Verger, *Archives Curieuses*, I, p. 15 ; Bizeul, B. S. A., 1862, p. 96.

43. Sphinx semblable.

Prov. rues Strasbourg et Garde-Dieu, 1876 ; R. E. 1247.

Avec ce sphinx, on trouva la partie antérieure d'un autre, trois pieds sculptés en haut relief et chaussés de brodequins, qui furent attribués par M. Parenteau à des statues d'Apollon, et le chapiteau corinthien mentionné au n° 51. Le dessin de cette fouille fait partie de la collection Petit ; première partie du *Catal.*, p. 296, n° 146.

44. Statue de femme assise dans un fauteuil à bras et à dossier très élevé ; dans la main gauche, une corne d'abondance ; dans l'autre, brisée, un objet indéterminé. Elle est vêtue d'une grande robe à plis nombreux ; autour du cou, un reste d'un voile qui devait lui couvrir la tête qui lui manque.

Pierre blanche. H. 0^m79 ; larg. 0^m32 ; Prov. chœur de la Cathédrale ; R. E. 1070 ; C. 1869, n° 30 ; fig. pl. III-3. Fouilles de l'Evêché, p. 275.

Cette statue, trouvée en 1849, a été remise au Musée en 1862, par M. Th. Nau, en vertu d'une décision ministérielle, avec l'inscription de Mars Mo... et un chapiteau de marbre blanc de la salle II, Le *catal.*, de 1869 y voit une statue de Cybèle.

45, Statue assise, en deux fragments, personnage drapé.

Tuffeau. H. 0^m62. Prov. Rezé 1853, Don. M. Sabot. R. E. 642 ; C. 1856, p. 19.

46. Bas-relief ; combat d'amazones. A gauche, a, buste de profil d'un guerrier imberbe, cuirassé et casqué, vu à mi-corps, tenant, de la main gauche, un bouclier, et, de la droite, une lance. A droite, b, femme drapée, le sein nu ; elle tient un javelot et un léger bouclier, et est atteinte en pleine poitrine par la lance de son adversaire ; plus à droite, c, un guerrier vu de dos, avec une partie de son bouclier.

Sur les faces latérales : a, trophées composés de lances, d'épées, d'arcs, de flèches, de bipennes et de deux boucliers échancrés (peltæ) ; b, guerriers armés de toutes pièces ; c, rinceaux de feuillage, deux génies ailés coiffés du bonnet phrygien et quelques restes de draperie.

Pierre blanche. L. 2^m90 ; ép. 0^m55 ; la hauteur de ce qui reste est de 1^m10.

Ces débris, au nombre de cinq blocs sculptés, ont été trouvés à 8^m32 de profondeur, dans les fondations du Bouffay, lors de la démolition de la tour, en 1849, et sont les premiers objets marqués sur le R. E. du Musée, 1-5. On y a vu les restes d'un monument funèbre, d'un arc de triomphe, la large base d'une statue ornée de bas-reliefs. D'après M. Parenteau, le monument aurait rappelé la victoire remportée en 274 par l'empereur Aurélien sur Zénobie, reine de Palmire. Quoi qu'il en soit, ces restes sont les plus beaux spécimens de la sculpture à Nantes avant le IV^e siècle. Ils prouvent que l'art romain s'était acclimaté dans notre ville, avec ses sujets et ses traditions. Le rapprochement du guerrier vu de dos avec le guerrier qui figure sur le fronton du temple d'Egine, et est reproduit par N. Theil., (Dict. de biog. mythologie, art. Ajax, Hector, Romulus), est ici tout particulièrement caractéristique. Les Namnètes empruntaient aux Romains et leurs types classiques et jusqu'à la manière de les traiter.

Au sujet de la profondeur de 8^m32, à laquelle on aurait trouvé ces blocs, nous ferons remarquer que c'est la cote généralement donnée pour cette découverte. C'est celle qui est consignée dans le rapport des fouilles de septembre 1851, et dans le C. 1856, p. 17, et que plusieurs auteurs ont reproduite, sans faire d'observation.

Il est bon, cependant, de rappeler la remarque suivante, faite par M. Petit, dans la séance de la Société Archéologique du 3 avril 1883. « M. Petit redresse, de nouveau, une erreur sur l'indication de la profondeur du sol, où, en 1848, ont été trouvés les cinq blocs sculptés provenant du Bouffay de Nantes. Au lieu des 8^m30 de profondeur indiqués au catalogue du Musée, il établit que ces blocs étaient seulement à 3^m80 au-dessous du niveau des pavés du quai. Le sol de la prison était à 4^m50 au-dessus du niveau de la place, et l'on avait à franchir, pour l'atteindre, trente marches de 0^m15. Ces blocs furent trouvés sous les constructions du Bouffay, entre la place et la rue de la Poissonnerie ». B. S. A. 1883, p. 20.

Avec ces blocs curieux, le R. E. mentionne encore les articles suivants comme « objets provenant des fouilles du Bouffay, et donnés, en 1850, par M. Chenantais, architecte : « 398, tronçon inférieur de fût de colonne, diam. 0^m50 ; 399, archivolte ; 400, tronçon de colonne avec cannelures en relief, diam. 0^m50 ; 401, chapiteau avec sommier d'archivolte ; 402, pilastre avec cannelures en relief ; 404, pied d'amphore ; 405, cinq briques romaines. (Cf. C. 1856, p. 18, 50, 54 ; C. 1869, n° 35). 373, treize briques romaines, sans rebords. L. 0^m33 ; larg. 0^m23 (C. 1856, p. 53).

Le C. 1869 donne également comme de même provenance : n° 36, chambranle cannelé sur trois faces, pierre calcaire, h. 0^m40.

Nous n'indiquons tous ces objets que pour mémoire, ces seules indications ne nous ayant pas permis de les retrouver.

47. Bas-relief. Moitié d'un personnage debout, de face et nu, placé sous un édicule, la main gauche appuyée sur la tête d'un nain grimaçant dont les jambes semblent se terminer en volutes.

Pierre blanche. H. 0^m65 ; larg. 0^m20. Prov, Rezé. R. E. 1125 ; C. 1869, n° 31.

Cette pièce, indiquée simplement comme bas-relief, dans les catalogues précédents, présente de grands rapports avec les stèles : la moitié qui en reste a même conservé une apparence d'acrotère. On ne doit pas cependant la confondre avec la stèle mentionnée au R. E. 1235. Elle a été trouvée au sud de l'église de Rezé, en 1866, lors des fouilles pour le nivellement du sol, tandis que la stèle a été trouvée ailleurs. V. n° 41, e.

48. Cipse ou autel romain, de forme quadrangulaire, orné, sur deux de ses faces parallèles, de corniches et de pilastres encadrant un visage humain dans un cercle ; au-dessous, sur l'une des faces, une patère à manche, en usage pour les libations ; sur l'autre, une aiguière (gutturium) ; le tout en relief. Creusé autrefois pour servir, peut-être, de cercueil à un enfant, cet autel, servait, en dernier lieu, d'auge pour abreuver les bestiaux.

Granit rouge. H. 1^m28 ; l. 0^m40 ; larg. des côtés 0^m40 et 0^m50. Prov. rue du Marchix, n° 7. Don. M^{me} Durand, 1850. R. E. 396 ; C. 1856, p. 16 ; C. 1869, n° 27.

Les catalogues de 1856 et de 1869 ont pris les deux visages humains pour des patères et en ont ainsi compté trois dans l'ornementation de ce cipse. On a trouvé, à Carthage et à Hippone, deux cippes qui ont de grands rapports avec le nôtre. Voici la description du premier : « Ce cipse, qui est un autel de pierre... porte sur ses faces latérales, à droite, une aiguière genre olpe ou gutturium, à gauche, une patère » ; puis, celle du second : « Autel de marbre à base et couronnement moulurés. Aiguière et patère sur les faces latérales » (B. A., an. 1924, p. CXCIV et LXXVI). On voit que, à Nantes, comme dans l'Afrique du Nord, on représentait sur les cippes la cruche et la patère qui servaient aux libations.

Ces petits monuments recevaient une inscription sur leur face : le nôtre creusé en auge, n'ayant conservé d'intact que deux de ses côtés, l'inscription qu'il devait porter a complètement disparu.

49. Linteau à emblèmes phalliques.

Pierre calcaire. H. 0^m40 ; l. 1^m02 ; ép. 0^m40. Trouvé à Rezé, près de la porte nord de l'église, en 1854, par M. Sabot. R. E. 726 ; C. 1856, p. 13 ; C. 1869. n° 32, fig. pl. 10.

50. Corniche d'entablement, composée de perles avec raies de cœur, de feuilles d'eau et d'une baguette à bâtons rompus entre deux listels.

Tuffeau. H. 0^m68. Trouvée le 10 janv. 1887 sous la porte Saint-Pierre.

D'après M. Legendre, « cette corniche peut faire supposer qu'elle provient d'un monument ayant eu, colonne et entablement compris, environ 11 mètres, soit la hauteur, au-dessus du socle, du temple dit de la Maison Carrée, à Nîmes » (Nantes à l'époque Gallo-Romaine, 1891, p. 99, fig. pl. 22).

51. Beau chapiteau corinthien.

Pierre blanche. H. 0^m60 ; diam. 0^m60. Prov. rue Strasbourg, 1876 ; R. E. 1247. V. plus haut, n° 43. B. S. A. 1877, p. 6.

Le R. E. mentionne deux chapiteaux provenant de la même fouille : « 1° Un grand chapiteau corinthien, en pierre calcaire, d'un beau style ;... 4° Un magnifique chapiteau en pierre blanche, du corinthien splendide, que je me suis empressé de faire transporter au Musée la veille du premier de l'an ». C'est ce dernier qui forme notre n° 51. Nous ignorons ce qu'est devenu le premier. Le même registre, 1292, mentionne encore, en 1881, « une très remarquable frise gallo-romaine sculptée en relief et recueillie dans les fouilles des ateliers Maurice Leglas, rue Strasbourg, et avec feuilles d'acanthé, oves, etc. » Elle aussi semble avoir disparu.

52. Fût de colonne cannelée, avec base moulurée.

Pierre blanche. H., 0^m80 ; diam., 0^m45. Prov. rue de Strasbourg, 1877.

53. Idem, uni, avec base moulurée.

Pierre blanche. H., 0^m65 ; diam., 0^m25.

54. Fût de petite colonne cannelée et peinte en rouge-brique.

Pierre blanche, 2 fragments, l'un de 0^m22, l'autre de 0^m18 ; diam., 0^m10.

55. Base de colonne, avec amorce du fût, 7 fragments.

Pierre blanche. H., 0^m60 ; diam., 0^m70. Prov. Rezé. Don. M. Sabot, 1854.
R. E. 665.714 ; C. 1856, p. 18 ; C. 1869, n° 34.

Le diamètre de ce fût fait supposer un monument considérable. Sous ce rapport, cette base de colonne est le plus précieux document que nous ayons pour apprécier l'importance de Rezé, l'ancien Ratiatum de Ptolémée.

56. 57. Bases moulurées de colonnes, avec amorce de fût, fragments.

Pierre blanche. H., 0^m60 et 0^m35.

Les n^{os} 56-62 proviennent du mur gallo-romain de la chapelle des Cordeliers. Don. M. A. Drouin, entrepreneur, 1924.

58. Base moulurée de pilastre.

Granit. H., 0^m45 ; larg. du pilier, 0^m40.

59. Tambour de colonne.

Granit. H., 0^m90 ; diam., 0^m55. Trouvé avec deux autres semblables qui ont été brisés.

60. Tambour de colonne.

Pierre blanche. H., 0^m30 ; diam., 0^m40.

61. Bloc avec une cavité pour encastrement.

Pierre blanche. L., 0^m40 ; larg., 0^m17 ; prof., 0^m15.

62. Base moulurée de l'angle d'un monument.

Granit. H., 0^m35 ; L., 1^m10 ; retour d'angle, 1^m. R. E. 527 ; C. 1856, p. 19 ; C. 1869, n° 37. Don. M. Maillard.

Cette pièce donnée par les précédents catalogues comme « moulure de la base d'une colonne de granit de grande dimension » nous semble plutôt la pierre d'angle d'un monument, piédestal ou autre. Elle a été trouvée en 1852, rue de Coutances, avec une meule en lave d'Auvergne et des fragments de briques et de poteries romaines.

63. Fragment de sarcophage. Un des petits côtés porte, sculpté en bas-relief, un griffon, les ailes éployées, les pieds posés sur une tête de bœuf. Sur la face de devant, fragmentée, une femme casquée un peu fruste.

Marbre blanc. H. 0^m60 ; larg., 0^m59. R. E. 1237 ; B. S. A, 1877.

La collection Ch. Marionneau comprenait aussi, en marbre blanc, un bas-relief représentant « une jeune femme assise sur un escabeau, la tête appuyée sur la main droite et le bras gauche tombant le long du corps », une petite tête de mouton et un fragment d'une feuille d'acanthé provenant d'un

chapiteau de pilastre (B. S. A. 1877). Les nombreux objets de marbre provenant non seulement de Nantes, mais encore de Mauves, Vertou, Rezé, font supposer que les Gallo-Romains avaient de somptueuses habitations, dans tout notre pays.

Voici les lignes que M. Marionneau consacre à ce précieux fragment qui faisait partie de sa collection :

« Fragment d'un sarcophage antique, en marbre blanc, style du II^e ou III^e siècle, trouvé le 10 décembre 1875, en démolissant la voûte du transept de l'église de Vertou, construction du XI^e siècle. Sur le tour du sarcophage, qui formait sa face principale, devait se développer un bas-relief historié, de 1^m80 à 2^m de longueur... » « On sait que les anciens reproduisaient l'image du griffon sur les tombeaux et les urnes sépulcrales, comme veillant sur les restes qui y étaient déposés. »

64. Fragment d'architecture.

Granit. L., 0^m55 ; H., 0^m28 ; ép., 0^m28.

65-81. Fragments d'architecture.

Pierre blanche. Prov. Mauves.

Les premiers objets provenant de Mauves sont entrés au Musée en mai 1862. Ils figurent ainsi au R. E. 1066. « Briques à crochets, brique circulaire pour piliers d'hypocauste, bouts d'amphore, fragments de vases rouges, feuille d'acanthé pour chapiteau corinthien, sculptée en pierre blanche, carreaux de revêtements en marbre blanc, etc..., recueillis à Mauves, dans la propriété de la Vieille Cour, appartenant au Docteur Blandin, et donnés par lui au Musée départemental. La qualité des matériaux employés, marbre blanc, leur usage, chapiteaux et colonnes de fortes proportions, tous ces riches fragments font supposer une villa importante. Ils doivent engager la Société Archéologique, soit à y faire des fouilles pour son propre compte, soit à surveiller attentivement celles qui pourraient y être faites, »

Les fouilles, faites depuis, ont donné au Musée, en 1892, les objets suivants ainsi mentionnés au R. E., n^{os}. 6047-6057.

« Fouilles de la station de Mauves. MM. Maître et Fiers :

« 6047, bois de cerf, de 0^m80 de long ; — 6048, fragment de marbre vert de la vallée de Campan (Pyrénées) ; — 6049, bandes de marbre brun tacheté de rouge, marbre du Jura ; — 6050, 4 fragments de marbre blanc orné de moulures plates ; — 6051, 7 fragments de marbre vert, avec lettres capitales, ces débris sont trop incomplets pour que l'on puisse chercher à relever une inscription ; — 6052, fragments d'archivolte, de chapiteaux, de volutes ; — 6053, bras de femme tenant l'extrémité d'un arc, sculpture en pierre des Charentes ; — 6054, sommet de la tête, pied et flèche de la même statue ; — 6055, 10 deniers à l'effigie de Constantin et de Tétricus ; — 6056, 15 bronzes moyens et petits, Vieillecour et Beaulieu ; fragments de poteries, objets divers, à détailler. »

Ces différents objets, à l'exception de ceux qui sont mentionnés sous les n^{os} 65-81, sont conservés au Musée Dobrée, rez-de-chaussée, salle III, vitrine 28. Plusieurs ont été reproduits par M. L. Maître, dans ses « Villes disparues des Namnètes », station de Mauves, p. 48.

82. « Spécimen de carrelage, Blain ; thermes de Curin. »

Pierre et marbre gris et rouge. Diam., 0^m48.

L'indication précédente est écrite au crayon sur notre n^o 82. Il est difficile d'y voir le même objet que celui qui est ainsi décrit au R. E. n^o 5887, année 1890 : « grande mosaïque en ardoise et en pierre blanche formant une rosace d'un dessin original, trouvée aux thermes de Curin, forêt du Gâvre, et donnée par M. L. Maître. » M. Maître, du reste, a publié, de cette dernière, un dessin qui diffère complètement de celui de notre carrelage. (Villes disparues des Namnètes, p. 362).

83. Mosaïque, cercles concentriques noirs et blancs.

Diam., 0^m35. Provo Rezé (?).

La mosaïque était un pavé de luxe employé dans les appartements les plus ornés des maisons romaines. Elle était composée, le plus communément, de petits cubes en calcaire, en marbre, en terre cuite, etc., disposés de manière à former des dessins linéaires ou plus compliqués. Celle qui fait l'objet de ce n° 83 reproduit des cercles concentriques.

Le Musée a reçu un certain nombre de ces mosaïques des provenances les plus diverses.

Le C. 1856 mentionne, sous le titre mosaïques, p. 55, les articles suivants : 760, fragment provenant de Pompeia ; — 419, fragment composé de petits cubes rouges, blancs, verts, gris et noirs, provenant de Sétif (Algérie), L. 0^m12 ; — 316, fragment détaché d'un tombeau, provenant de Siddi-Ferruc (Algérie) ; — 454, beau fragment : cubes blancs, jaunes, rouges et noirs, lignes ondulées, provenant de Carhaix (Finistère), H. 0^m18, L. 0^m20 ; — 779, 820, 480, 483, 484, fragments de mosaïque et de marbre, provenant de Pompeia, Bône (Algérie), de Carhaix et Châteaulin (Finistère) ; — 718, nombreux fragments (plusieurs milliers) de petits cubes blancs et noirs, pierre calcaire blanche et marbre, prov. Rezé.

84. Pavage en béton, spécimens.

La mosaïque s'est rencontrée rarement dans ce pays. Le pavage le plus ordinaire est en béton et est fait, en principe, d'après les mêmes procédés que la chaussée. Quand il est fait selon toutes les règles, il peut comporter : 1° le stratumen, ou un premier lit de ciment et de petites pierres ou de briques ; 2° la ruderatio, second lit de mortier, formé de pierres ou de briques concassées ; 3° le nucleus, troisième couche composée de chaux, de sable et de brique pilée qui lui donne son aspect rouge ; à moins que cette dernière couche ne soit remplacée par des briques carrées ou rectangulaires, ou un pavé de marbre.

Cependant, parfois, le pavé n'est composé que d'une seule couche de ciment mêlé de petits fragments de brique et assise sur un lit de brique.

Ce genre de pavage a subsisté au moins jusqu'aux temps Mérovingiens. C'est celui qui existait à l'église Saint-Jean-du-Baptistère. Nous l'avons également rencontré à la chapelle Saint-André et à Vertou.

Terres cuites. Nous faisons figurer sous ce titre tous les produits de la céramique gallo-romaine, si répandus sur tout notre sol, carreaux, tuiles plates et à rebords, tuyaux de chaleur ou de canalisation, etc. Dix-huit siècles ont déjà montré la supériorité de ces produits sur d'autres analogues plus récents. Partout où ont passé les Romains, on rencontre, dans le sol, des débris de poterie, de tuiles, de briques, que les influences atmosphériques les plus diverses ne parviennent pas à effriter. Les briques romaines, sorties de murs anciens, peuvent être utilisées avantageusement dans les nouveaux, et y soutiendront encore avec honneur, pour la solidité, la concurrence avec d'autres que l'on fabrique de nos jours.

Depuis sa fondation, le Musée a reçu un si grand nombre de ces divers objets, soit entiers, soit en fragments, qu'il est impossible de les cataloguer tous. D'ailleurs, la plus grande partie a été mise à la réserve, et l'article qui les mentionne au R. E. a été marqué de la note Annulé.

Nous nous bornerons à ne cataloguer que quelques échantillons des différentes classes, de façon que, lorsqu'il arrivera à quelqu'un de trouver une pièce ou un débris de la nature de ceux qu'il a sous les yeux, il puisse, par la simple comparaison, se prononcer sur sa nature et sur son antiquité.

85. Carreau de grande dimension.

0^m60 sur 0^m60 ; ép., 0^m 045. R. E. 282 ; C. 1836, p. 53.

Il semble être « la grande brique carrée en terre rouge » provenant de Quilly et donnée par M. Bizeul en 1850. Ces grands carreaux étaient employés dans les hypocaustes au-dessus des piliers, pour servir de base à l'aire de béton des appartements. On trouvera plus loin un tuyau de chauffage provenant également de Quilly. On garde à la réserve d'autres carreaux de différentes dimensions.

85 a, 85 b. Carreaux à boutons.

Parmi ces débris de carreaux, signalons-en deux qui présentent une singularité curieuse. Au lieu d'être unis sur leurs deux faces, ils portent sur l'une d'elles une sorte de bouton ou de petit pied. Un de ces carreaux, muni

de trois pieds, a été trouvé près de la vieille église de Vieillevigne, par M. Parenteau, qui y voit « un scabellum ou petit tabouret à l'usage des bains ». L'autre, qui n'en a qu'un, a été trouvé, par M. Marionneau, dans l'hypocauste de la villa Saint-Gabriel, à Château-Thébaud.

M. Marionneau le qualifie de « couvercle de bouche de chaleur » et voit dans cet appendice la tige ou bouton par lequel on prenait cet instrument.

86. Briques rectangulaires, dimensions variées.

L., de 0^m33 à 0^m10 ; larg., de 0^m23 à 0^m27 ; ép., de 0^m04 à 0^m07.

La plupart de ces lourdes briques lateres a une encoche pour permettre de les porter facilement. Quelques-unes conservent des traces imprimées par un animal ou par un homme avant leur cuisson.

87. Briques demi-circulaires pour piliers d'hypocaustes.

Diam., 0^m25 ; 0^m 35 ; 0^m50 ; ép., de 0^m04 à 0^m08.

Le R. E. mentionne, sous le n° 268, « cinq briques demi-circulaires ; 3 entières, 2 en fragments, trouvées à Blain, et données par M. Bizeul en 1850, C. 1856, p. 53 ; sous le n° 1066, une « brique circulaire » trouvée à Mauves, 1862 ; etc.

88. 89. Tuiles plates à rebords.

a) L., 0^m50 ; larg., 0^m35 et 0^m38. Prov. Escoublac.

b) L. 0^m38 ; larg., 0^m27 et 0^m30.

Ces tuiles plates s'engageaient les unes dans les autres et, pour cette raison, une de leurs extrémités est plus étroite que l'autre. A remarquer « près de l'extrémité la moins large, dit M. de Caumont, des entailles qui servaient de point d'arrêt et empêchaient les tuiles de descendre trop loin les unes sur les autres. »

90. Tuiles à forme demi-cylindrique.

L., 0^m30 ; larg., 0^m11 et 0^m14.

Les Romains employaient pour les toits de leurs demeures deux sortes de tuiles : la tuile plate à rebords, tegula, et la tuile, à forme demi-cylindrique, imbrex. Cette dernière était destinée à recouvrir les bords juxtaposés de la tuile plate, afin d'empêcher l'eau de pénétrer dans les interstices des jointures. La tuile demi-cylindrique a toujours été, et est encore en usage dans ce pays. Depuis quelque temps, la tuile plate reparaît sur les toits des chalets, et autres édifices.

Dans l'impossibilité de cataloguer toutes les briques, tuiles et débris de poteries gallo-romaines donnés au Musée, bornons-nous à en indiquer les provenances ; cette indication étant précieuse pour l'histoire de ces localités auxquelles elle assigne, par le fait même, une origine au moins gallo-romaine.

Loire-Inférieure : Arthon, Blain, Fégréac, Nantes, Pannecé, Pornic, Quilly, Rezé, Saint-Brevin, Sautron, Touvois.

Vendée : Bois-de-Céné, Ile-Dieu, Chapelle-Saint-Hilaire.

Finistère (don du Docteur Halleguen, de Châteaulin) : Baie de Douarnenez, Bern-Bron-Arhall, Boutanies, Carhaix, Châteaulin, Crozon, la rivière du Faou, le Drenet en Saint-Segal, Koc'hlan, Kiadou-Treguer, Landevenec, Le Fret, Le Riz, Lestéven, Lonévrit, Lostmarch, Pen ar haon, Pen-Efars, Pentres, Saint-Nic, Le Perennou, Pleumarch, Ploaré, Ploumodiern, Plounevez, Pointe-de-Laber, Port-a-Vag, Port-Malvez, Porzay, Poullan, Pouloupry, Prioldy, Quéméneven, Trefentec, île Tristan, Ty-beus au Pont-de-Buis.

Morbihan : Questembert.

Le présent relevé ne concerne que les débris de poteries gallo-romaines et non toutes les localités dont le Musée a reçu d'autres objets.

91. Tuiles de faitage, fragments.

L., 0^m28 ; H., 0^m18 ; larg. extérieure, 0^m23 ; intérieur, 0^m18.

Ces tuiles jouaient au haut du comble le même rôle que les tuiles demi-cylindriques à la jonction des tuiles à rebords : elles empêchaient la pluie de s'insinuer à la rencontre des deux versants du toit. En dehors de cette fonction utile, elles contribuaient à l'ornementation du comble qu'elles couronnaient d'une crête qui en rompait la monotonie. Par ailleurs, leur poids leur permettait de mieux résister au vent.

92. Tuyau de chaleur, de forme rectangulaire.

H., 0^m20 ; L., 0^m38 ; larg., 0^m15. Prov. Quilly, 1850. Don. M. Bizcul. R. E. 276 ; C. 1856, p. 56 ; C. 1869, n° 126 C,

Le R. E. n° 757 mentionne également un « tuyau de chaleur », provenant d'Arthon et donné par M. l'abbé Bouyer, curé d'Arthon, 1855. Cet article figure aussi au C. 1856, p. 56, avec les indications suivantes : H. 0^m21, L. 0^m12, Ep. 0^m02.

On peut rapprocher de ce « tuyau de chaleur » un « tuyau pour la conduite des eaux » trouvé à Rezé en 1854 et donné par M. Sabot. Cet article est mentionné au R. E. 603, au C. 1856, p. 54, et au C. 1869, n° 126. Ce dernier catalogue le décrit ainsi :

« Tuyau en terre rouge, de forme rectangulaire. L., 0^m30 ; H. 0^m21 ; Larg., 0^m12 ; Ep., 0^m02. »

Le chauffage central n'est pas une invention moderne. Les Romains en appréciaient les avantages. « Leurs hypocaustes établis sous les aires du rez-de-chaussée, dit M. de Caumont, produisaient dans les maisons romaines à peu près le même effet que nos calorifères. »

Les piliers des hypocaustes ordinairement carrés, étaient composés de briques placées les unes sur les autres et reliées par une couche de mortier. Parfois ces piliers étaient ronds, et composés de briques circulaires ou demi-circulaires, et même de quarts de cercle : le n° 87 nous donne des spécimens de ce genre de briques.

Pour répandre la chaleur dans les chambres élevées, on se servait de tuyaux rectangulaires en terre cuite. On les incrustait dans les murs, tantôt verticalement, tantôt horizontalement, de façon qu'ils pussent faire le tour

de l'appartement. Ce mode de chauffage employé à Quilly comme à Arthon, devait aussi l'être dans d'autres localités qui n'en ont pas gardé de témoignages aussi certains.

93. Déversoirs ou bouches à eau.

Terre de brique. Diam. extérieur, 0^m13.

Ces objets présentent un grand rapport avec les bouches de fontaine. Ils devaient s'appliquer, comme un mufle d'animal, à l'extrémité d'un conduit ou le long d'un pilier. La facture en est grossière ; la pâte rouge renferme de nombreux grains de quartz. Tout autour de l'orifice, extérieurement, à sa racine, plusieurs empreintes assez profondes de pouces imprimées dans un but de décoration avec une assez vague régularité, ainsi que plusieurs trous, les uns petits, circulaires, les autres plus grands, rectangulaires, faits par un poinçon avant la cuisson. Trouvés à l'Evêché, au Bauffay, etc...

94. Fragments de poteries gauloises et gallo-romaines, goulots, anses, panses et fonds.

Ces débris recueillis dans les fouilles de l'Evêché offrent des échantillons de tous les ustensiles de terre cuite, dolia, cadi, lagenæ, urnæ, etc., en usage chez les Nantais des premiers siècles. La salle III du Musée Dobrée renferme quelques-uns de ces ustensiles entiers.

95. Aqueduc romain d'Arthon, fragment.

Béton. L., 1^m ; H., 0^m45 ; larg. du canal à la partie inférieure, 0^m13 ; au-dessus de la saillie, 0^m17 ; à la partie supérieure, 0^m20 ; ép. moyenne, 0^m15. R. E. 95 ; C. 1856, p. 56 ; C. 1869, n° 124, entré en 1849.

Le R. E. mentionne, sous le n° 1093, un autre « aqueduc » gallo-romain, provenant de Beauvoir (Vendée). L., 0^m59 ; larg., 0^m58 ; larg. interne du

canal, 0^m20, le tout en béton, donné au Musée par M. Mareschal, oct. 1863. Cet article est aussi mentionné dans le C. 1869, n° 125.

96. Mortier.

Pierre blanche. H., 0^m60 ; diam. ext., 0^m56, intér., 0^m40 ; prof., 0^m10.

97. Mortier (?)

Le R. E. 636, mentionne « un mortier en grès, provenant de Rezé, donné par M. Sabot ». Le C. 1856, p. 20, qualifie le même article de « vase circulaire, porté sur trois pieds, évidé intérieurement dans la masse, mais sans déversoir, en granite, complet mais fragmenté ». Nous ne trouvons que ces indications qu'on puisse appliquer à notre n° 97, qui est « un vase circulaire » mais avec son couvercle, que le C. 1856 ne mentionne pas.

98. Meules antiques.

Ces meules constituaient la partie supérieure de nos anciens moulins nantais.

« Les moulins en usage sous la domination romaine, dit M. de Caumont, se composaient de deux meules d'une petite dimension dont une convexe s'emboîtait dans l'autre qui était concave. La meule supérieure tournait sur un axe de fer dont le pivot était fixé dans la meule gisante ou inférieure.

» Pour mettre la meule supérieure en mouvement, on introduisait dans un trou, pratiqué latéralement, un levier de fer ou de bois, à l'aide duquel on la faisait tourner sur la meule inférieure qui restait immobile, et le grain se trouvait écrasé entre les deux meules.

» Ces moulins étaient si peu coûteux que chaque maison pouvait avoir le sien. Aussi en ai-je trouvé presque partout où j'ai remarqué des vestiges d'habitation ».

98-114. La meule supérieure s'appelait catillus, l'inférieure meta. Le Musée a dix catilli entiers, et sept moitiés d'autres. Les entiers font les n^{os}

98-107 ; les moitiés, les n^{os} 108-114 ; 98, en ciment, ayant deux excavations, diam. 0^m40, provenant de Rezé, 1853. — 99-101, en granit, diam. 0^m40, 0^m42, 0^m52. — 102-107, en lave d'Auvergne, ou pierre de Volvic ; diam. 0^m55 et 0^m60.

Le plus grand nombre provient de Rezé, les autres de Nantes, rue de Coutances, de Blain, et endroits inconnus. Les meules en granit proviennent de Blain et de Rezé. C. 1869, n^o 43. Elles paraissent de fabrication locale, tandis que les autres sont d'importation. D'après le Docteur Foulon-Ménard, ces dernières auraient été importées par les légionnaires romains. Voici ce qu'il écrit à ce sujet (Les Moulins primitifs, B. S. A. 1869, p. 21) :

« Les moulins que le soldat légionnaire portait avec lui, étaient de cette roche plus légère, et pour qu'à faible poids ils eussent une grande force écrasante, au lieu d'être plates, les deux meules biconcaves et biconvexes forçaient la mouture par leur emboîtement. Ces moulins portatifs abondent dans tous les Musées. Le nôtre en possède plusieurs pièces. »

Il est à remarquer que tous les catilli en lave sont de forme conique, comme celui qui est représenté dans le Dictionnaire Saglio, à l'article Mola, p. 1960.

Ici, nous nous permettrons de signaler une erreur dans l'indication de provenance de la figure qui reproduit et cette meule supérieure et le moulin complet. Voici ce que dit l'article : « Celui [le moulin] que représente la fig. 5103, conservé au Musée de Nantes, est en grès vert. On faisait tourner la meule à l'aide d'une tige servant de poignée dans un récipient muni d'une ouverture en bec, par où la farine pouvait s'écouler. »

Le Musée de Nantes n'a malheureusement pas cette pièce curieuse. Elle est mentionnée non pas dans un de ses catalogues, mais dans celui du Musée de Poitiers, publié en 1843, dans les « Mémoires de la Société des Antiquaires de l'Ouest » ; elle y figure sous le n^o 98, p. 31, et provient de Moutierneuf.

En dehors des meules ici cataloguées, le Musée possède un grand nombre de fragments en lave d'Auvergne. On peut en voir au Musée Dobrée, dans les vitrines de la Salle III.

Le Musée est malheureusement moins riche en meules inférieures meta qu'en meules supérieures catillus. Il y a cependant, en dehors du Manoir, près de la porte de la chapelle Saint-Gabriel, une pièce qui ressemble de bien près à la meta. Elle est en granit circulaire, mesure 0^m80 de diam., et

est creusée autour d'un bouton central de peu d'élévation, mais sur lequel une meule supérieure a très bien pu écraser toute sorte de grains.

Le Docteur J. Foulon-Ménard avait fait entrer au Musée une pierre trouvée à la pointe de Penchâteau et dans laquelle il avait vu le mortier qui a précédé les moulins pour le broyage des céréales. Il a publié à ce sujet un intéressant article, avec la reproduction de ce mortier (Les Moulins primitifs, B. S. A. 1869). Cette pièce est mentionnée dans le C. 1869, n° 42, avec ses caractéristiques. Nous ignorons ce qu'elle est devenue.

SALLE II

Antiquités Mérovingiennes et Carolingiennes

Au premier abord, cette salle présente un aspect lugubre. N'était la piscine qui en occupe le milieu, et la sorte de décor qui encadre la cheminée, on la prendrait pour un cimetière. Des sarcophages, si anciens, si curieux, si variés soient-ils, ne sont pas des meubles ordinaires d'appartement.

A part la cuve centrale, moulage d'une cuve baptismale antérieure au VI^e siècle, tous les objets qu'on y voit sont d'une époque qui peut aller de ce siècle aux invasions normandes du IX^e. Ils appartiennent tous, avec la cuve, à la civilisation chrétienne, et c'est là ce qui distingue principalement cette salle de la salle I, qui ne renferme que des souvenirs païens.

Le décor du fond nous donne une petite idée de ce que pouvait être une travée de la magnifique cathédrale consacrée, au rapport de Travers, en 560 par saint Félix, évêque de Nantes. Nous parlons plus longuement, un peu plus loin, de ce monument qui était le plus beau de l'Ouest de la Gaule.

Qu'il nous suffise, pour le moment, de faire remarquer que tous ces chapiteaux, finement sculptés, toutes ces colonnes, tous ces débris de marbre de toute couleur provenant des carrières de Saint-Béat, de Campan, du Jura, et aussi, probablement, d'Italie, sont un témoignage imposant de l'activité artistique et commerciale de Nantes au VI^e siècle. L'histoire et la tradition nous ont conservé le souvenir des travaux considérables que le grand évêque Nantais a faits dans la ville dont il était à la fois l'évêque et l'administrateur. Fortunat, son ami, qui mourut évêque de Poitiers, nous l'a représenté comme un grand remueur de pierres et de terres. Les débris de marbre que nous avons sous les yeux, font le plus admirable commentaire du texte de Fortunat.

Ces nombreux sarcophages sont une autre preuve de cette activité commerciale et industrielle qui dénotent la grande prospérité d'une ville.

A part un qui est en granit, et qui nous semble d'une autre époque, ils sont tous en pierre étrangère à notre pays. La plupart sont en pierre blanche

de Poitou ou de Saintonge. Comme il est peu probable que de pareilles masses soient parvenues à Nantes par les voies de terre, il faut admettre qu'elles y ont été apportées par voie fluviale ou maritime. Grâce à la Vienne, alors aussi navigable que la Loire, Nantes était en relations ordinaires avec Poitiers et Chauvigny. Les navires qui transportaient à Nantes les marbres d'Aquitaine pouvaient faire escale dans les ports de Saintonge, en allant chercher ces marbres à Bordeaux ou ailleurs. On a donc sous les yeux la preuve que Nantes n'a pas attendu les chemins de fer pour se mettre en relations commerciales avec des pays lointains.

Et, ce qu'il est bon de signaler, c'est non seulement l'existence, mais aussi l'intensité de ces relations. Notre salle ne contient qu'un très petit nombre de ces sarcophages en pierre blanche. Sans parler de tous ceux qui ont été brisés dans les temps précédents, il en a été rencontré, à notre époque, un nombre incalculable. Lors des fouilles de Saint-Donatien, on en a trouvé une centaine, sur double lit, présentant une douzaine de types différents. Saint-Similien en a fourni plus de 150. Encore ceux qui étaient renfermés, serrés les uns contre les autres, dans l'intérieur de l'église, n'étaient-ils eux-mêmes que le petit nombre, comparés à ceux qui, une fois l'église pleine, même à plusieurs étages, avaient débordé dans le cimetière adjacent. Tous les alentours de ces cimetières étaient remplis de débris de ces cercueils.

Et ce n'est pas seulement à Nantes, près de la cathédrale, sur les cours Saint-Pierre et Saint-André, à Saint-Donatien, à Saint-Similien, mais encore dans la campagne, à Rezé, à Vertou, au Loroux-Botttereau et dans d'autres endroits encore que des débris de ces cercueils en pierre blanche attestent l'existence de cimetières mérovingiens dans des lieux où les gens du pays en avaient perdu le souvenir.

Il est à croire que, aux temps Mérovingiens, le commerce des sarcophages était très important à Nantes. Ceux qui s'y livraient devaient en faire venir des chargements de Poitou et d'ailleurs, puis les mettre en dépôt jusqu'au jour de leur utilisation. Comme, d'un autre côté, une fois rendus à Nantes, leur prix de revient devait être assez élevé, il faut en conclure qu'ils n'étaient pas à la portée de tout le monde, et que bien des morts étaient enterrés à même la terre ; mais, par contre, qu'une clientèle assez nombreuse était suffisamment riche pour se payer ce luxe d'inhumation.

A part trois sarcophages dont un en marbre, un en granit et un en pierre blanche, qui procèdent d'une technique différente, tous les sarcophages

conservés dans cette salle ont entre eux plusieurs caractères communs.

En premier lieu, tous sont plus larges à la tête qu'aux pieds, et présentent une forme que le P. C. de la Croix a qualifiée de « forme de gaine ». C'est ce qui les distingue d'abord de la forme quadrangulaire représentée, par les n^{os} 48, 49 et 50, forme usitée précédemment et qui reparut plus tard.

En second lieu, ils sont, pour le plus grand nombre, en pierre blanche. Au cours des différentes fouilles faites dans des milieux Mérovingiens nantais, on en a aussi rencontré en pierre coquillière, que l'on a attribuée à des carrières des Cléons ou de la Chaume, et quelques-uns en tuffeau. Cette diversité de pierre prouve que les ateliers de sarcophages s'étaient établis partout où l'on trouvait le genre de pierre le plus avantageux pour leur confection. Mais les ateliers du Poitou et de Saintonge étaient mieux outillés pour ce genre de travail, et avaient des ouvriers que l'habitude et l'expérience rendaient plus habiles à le mener à bien.

Cette habileté, fruit de l'expérience personnelle et des traditions d'atelier, se remarque facilement, pour peu qu'on compare entre eux plusieurs de ces sarcophages faits à différentes époques. Dans ceux de la dernière, le travail est d'un fini qui contraste sensiblement avec la grossièreté de celui des temps plus anciens.

C'est une observation qu'il a été facile de faire lors des fouilles de la chapelle Saint-André en 1922. La disposition des cercueils permettait d'établir l'ordre dans lequel ils y avaient été déposés. L'ornementation du couvercle, dans ceux qui étaient au fond de la chapelle, était notablement plus soignée que dans ceux du chœur. Par ailleurs, dans ces derniers, le dessous du couvercle, resté plat, n'accusait aucun travail particulier ; dans les premiers, au contraire, le dessous avait été creusé, soigneusement évidé, selon la forme du sarcophage. On y remarquait un travail fait, non plus grossièrement, au pic du marteau, mais délicatement avec le ciseau.

On peut constater la même différence de facture dans les sarcophages de cette salle. Les deux plus anciens, provenant de Saint-Donatien, et faisant les n^{os} 65 et 66 du catalogue, sont surtout remarquables par leur épaisseur. La croix qui les orne est taillée dans toute leur masse, qui, tandis que les intervalles sont plus ou moins profondément évidés, a gardé son épaisseur primitive aux extrémités de cette croix.

Le travail s'affine avec les n^{os} 70 et 71. Là croix épouse la forme du couvercle qui se bombe. Sur sa grande traverse, on remarque les coups de pic à marteau, tous dirigés dans le sens de l'axe, pendant que, sur les

traverses, ces coups prennent une autre direction. Par ailleurs, toute la croix est entourée d'une bordure de 0^m03 faite au ciseau.

Enfin, les n^{os} 72 et 73 dénotent un travail plus soigné encore. Les coups de pic, simplement accusés, sans intention d'ornementation, dans les numéros précédents, sont devenus des stries qui rendent cette intention évidente. Ces stries ornent tout le couvercle, présentant des dispositions diverses, tantôt ondulant, tantôt se coupant en feuille de fougère, dans un travail où perce, sinon de l'art, du moins un dessein de décoration.

Dans la diversité de cette ornementation, il y a, sans doute, une part à faire pour la diversité des ateliers d'où sortent ces sarcophages. Mais comme ces ateliers, tout en conservant certaines traditions particulières, ont dû modifier leur technique suivant les goûts de leur clientèle, variable avec les époques ; il y a aussi à faire la part du temps. Il est évident à priori que le sarcophage n° 65 n'est pas contemporain du n° 73.

De quelle époque datent ces sarcophages ? Les archéologues ont émis, sur ce point, les opinions les plus diverses. On en trouve qui les datent du II^e siècle de l'ère chrétienne, d'autres du XI^e ou XII^e. Le P. de la Croix, juge autorisé dans la question, a placé du VI^e au VIII^e siècle les cercueils de même genre qu'il a trouvés par centaines à Antigny et ailleurs. Nous plaçons à la même époque tous ceux que l'on rencontre au pays Nantais.

Dans notre étude sur les « Cercueils Mérovingiens de la chapelle Saint-André », étude publiée par le « Bulletin de la Société Archéologique de Nantes », année 1923, t. 63^e, p. 47-90, nous avons donné, en faveur de notre opinion, des raisons auxquelles on n'a pas opposé de raisons sérieuses. Par suite, nous n'avons aucun motif de penser autrement sur ce point.

Depuis ce temps, une étude d'une grande érudition, publiée sur les sarcophages de Civeaux, a émis et défendu l'idée qu'ils dataient du II^e siècle. Un fait certain que l'on peut opposer à cette opinion, c'est que, dans tout le pays Nantais, on n'a trouvé des sarcophages en pierre blanche, à forme de gaîne, avec l'ornementation de la croix à triple traverse, que dans des milieux chrétiens mérovingiens.

Il est même à remarquer que presque tous ces milieux sont mentionnés par Grégoire de Tours. C'est le père de notre histoire qui a délivré leur plus ancien certificat d'existence, non seulement aux églises de Saint-Donatien, de Saint-Similien, de Saint-Lupien de Rezé, du Loroux-Bottereau, où l'on a

compté ces sarcophages en grand nombre, mais encore aux églises de Saint-Nazaire et de Besné, où l'on en a trouvé quelques-uns de semblables.

Il y a même un rapprochement très suggestif à faire entre la mention par Grégoire de Tours, d'un saint Nantais et le nombre de sarcophages à gaine qui sont venus se grouper autour du tombeau de ce saint. L'empressement que les fidèles mettaient alors à vouloir être inhumés auprès de ce tombeau était en rapport direct avec la réputation du saint, et la dévotion particulière qu'elle faisait naître. La réalisation de ce désir n'était pas, d'un autre côté, sans contribuer grandement à augmenter cette réputation ; et, dans Grégoire de Tours, la curiosité du chroniqueur ne pouvait qu'être attirée sur le saint qui excitait, autour de son tombeau, un tel mouvement d'opinion.

Il serait intéressant de rechercher si pour d'autres pays comme pour le pays Nantais, on constate ainsi une corrélation entre l'existence de ces sarcophages dans un lieu, et la mention de ce lieu par notre vieil historien.

Cette accumulation de sarcophages autour du tombeau d'un saint correspond donc à l'époque où la dévotion à ce saint était le plus intense : la mention de nos saints Nantais par Grégoire de Tours prouve qu'elle jouissait alors d'une grande intensité.

Par ailleurs, la comparaison de deux chevets d'auges de nos sarcophages avec un autre dont on a la date, permet d'assigner, au moins à ces premiers, la date de ce dernier.

On peut remarquer, au chevet du sarcophage n° 59, trois croix dont les pieds sont reliés par une barre transversale. Le n° 58, avant d'être brisé, présentait la même décoration ; il n'en reste plus que la moitié, mais ce qui reste permet de rétablir ce qui manque.

Le n° 59 provient de Saint-Similien ; le n° 58, de Saint-Donatien. Il a été trouvé à Rezé, en 1867, par M. F. Parenteau, un sarcophage de même type qui « portait, dit-il, au chevet extérieur, trois petites croix latines posées sur un chantier. » Il fut brisé malgré ses recommandations, et, par suite, ne put être transporté au Musée (C. 1869, n° 47, p. 39).

Or, M. de Caumont a déjà signalé l'existence de ces trois croix pattées, d'égale hauteur et largeur, au chevet du sarcophage de l'évêque de Chartres, Chaltherick, mort en 573.

Nous avons donc une date précise pour l'emploi de ce genre de décoration, et il n'est pas téméraire d'avancer que nos trois sarcophages sont contemporains de celui de Chartres.

Les fouilles de la chapelle Saint-André et celles de l'Evêché ont également mis au jour, dans chacun de ces endroits, un Sarcophage orné de trois croix agencées d'une manière différente, mais qui, dans cette variété, dénote une même inspiration.

Or, ces sarcophages provenant de centres qui ont fourni en grand nombre des sarcophages à gânes et en pierre blanche, étaient au rang de ces derniers, et par conséquent dataient du même temps. Il s'ensuit que le sarcophage de Chartres les date tous ; et il y a là une nouvelle preuve pour fortifier l'opinion qui les attribue aux temps Mérovingiens.

Cette décoration à trois croix unies-par le pied, apporte également un nouvel argument à l'opinion qui qualifie de « croix Trinitaire », la croix à double traverse qui orne le couvercle de neuf sarcophages de cette salle.

Nous ne reviendrons pas sur ce que nous avons dit à ce sujet dans notre étude sur les cercueils de la chapelle Saint-André (B. S. A., 1923, p. 70).

On a qualifié cette ornementation « d'ornementation à compartiments », expression un peu vague qui n'ouvre d'horizon sur aucune interprétation du dessin qu'elle représente. Il faudrait pourtant donner une explication d'une décoration très répandue que l'on trouve surtout employée dans le Poitou, sur des sarcophages en pierre du pays. L'auteur de cette décoration a-t-il voulu simplement évider quatre compartiments séparés entre eux par deux larges bandes qui se croisent de manière à les former. N'a-t-il plutôt voulu dégager de la masse de la pierre du couvercle, une croix qui en ressortirait nettement de manière à bien accuser un sentiment religieux.

Les trois croix qui ornent les chevets de nos auges ne laissent sur ce point aucun doute. Elles expliquent la triple croix qui s'allonge sur le couvercle des autres sarcophages : ce sont deux interprétations, deux traductions de la même idée, du même sentiment. Elles expriment une croyance. Laquelle ? Si l'on considère que ces sarcophages ont été taillés au Poitou, au pays de saint Martin et de saint Hilaire, les grands apôtres du mystère de la Sainte Trinité ; au pays où les Wisigoths, par leur arianisme, rejetaient ce mystère, on sera fortement tenté de voir dans cette décoration un acte de foi catholique.

Les trois croix distinctes l'une de l'autre symbolisent les trois personnes divines, la barre qui unit les trois croix, l'unité de leur essence : et in personis proprietates et in essentia unitas. comme le dit la préface de la Messe du dimanche. C'est là l'explication des trois croix du chevet des auges ; c'est aussi celle de la triple croix du couvercle de ces cercueils. Nous

croyons donc pouvoir maintenir à cette décoration, dont on ne donne, par ailleurs, aucune explication suffisante, le nom de « croix Trinitaire » que le P. C. de la Croix a donnée aux sarcophages semblables qu'il a trouvés en si grand nombre dans le Poitou.

Si l'on ne peut pas faire remonter la fabrication de ces sarcophages jusqu'au II^e siècle, on ne peut pas davantage la reculer après les invasions normandes. Et ici nous parlons de la fabrication, du transport et même de la mise en place, dans les églises et dans les cimetières, de ces auges et de ces couvercles qui mesurent en moyenne 2^m et même davantage de longueur, et non pas de leur utilisation qui s'est perpétuée dans la suite des temps pendant plusieurs générations.

Sans préjuger de ce qui a pu se passer ailleurs, et pour ne parler que de ce que l'on peut constater à Nantes, le transport d'un si grand nombre de ces masses énormes accuse des relations commerciales qui ne peuvent exister que pendant une paix relative. A partir des invasions normandes nos rivages et nos cours d'eaux ont tellement été infestés par les pirates, que ce transport est devenu impossible. D'ailleurs, dans ce temps de misère publique, où l'incendie et le pillage détruisaient, à chaque instant, les habitations que les Nantais cherchaient à relever de leurs ruines, qui eût pu se payer le luxe d'un sarcophage aussi coûteux et par sa main-d'œuvre et par son transport ?

Mais comme autour des sanctuaires vénérés il s'était établi de vastes cimetières remplis de ces sarcophages, on en délogea les anciens morts pour y mettre les nouveaux.

Le législateur eut beau condamner cet abus par des lois sévères que nous avons déjà citées. Il existait avant les invasions, il continua d'exister après, et la perpétuité des concessions aboutit à un louage pour un temps.

Les Romains installèrent leurs morts dans les tumulus des Gaulois ; les Carolingiens dans les sarcophages des Mérovingiens. On voit à Saint-Denis et ailleurs de magnifiques tombeaux à qui rien ne manque que ceux pour qui ils ont été construits. Qu'adviendra-t-il un jour des superbes mausolées qui embellissent nos cimetières ? Les morts se défendent mal. Quand une famille est éteinte, quand un pays est envahi, même pacifiquement par des étrangers, qui peut empêcher les puissants du jour d'occuper ses caveaux funéraires, comme ils occupent ses habitations ?

C'est ce qui se passa pour nos sarcophages. On racla les ossements du premier occupant, on les ramena au pied de l'auge, quand on ne les enleva pas, et l'on installa à sa place un nouveau qui subit lui-même à son tour, le sort infligé à son prédécesseur. Mais cette utilisation qui put se renouveler souvent dans le cours des siècles, ne donne aucune indication sur l'époque de la fabrication du sarcophage, ni sur celle de son transport.

Il semble qu'on peut encore préciser davantage cette époque, à l'aide de deux documents que nous avons déjà cités dans notre étude sur les sarcophages mérovingiens de la chapelle Saint-André.

Le premier de ces documents est l'article par lequel le Concile tenu à Nantes en 658 « défend qu'on enterre de quelque manière que ce soit à l'intérieur des églises ».

Le second est un capitulaire de Théodulphe, datant de 797, et relatif au même sujet. Après avoir renouvelé cette défense, le capitulaire continue ainsi :

« Quant aux corps qui ont été anciennement inhumés dans les églises, il ne faut nullement les en rejeter : mais que les tombes qui paraissent, soient enfoncées plus profondément dans le sol, et que l'on étende un dallage au-dessus, afin que, aucune trace de tombeau n'apparaissant, on conserve le respect dû à l'église. »

Nous avons constaté à la chapelle Saint-André, l'existence de ce dallage qui s'étendait comme un linceul sur tous les sarcophages enfoncés dans le sol de la chapelle. Nous avons même remarqué que l'un d'eux, enfoui moins profondément que les autres, avait été scié dans toute sa longueur pour l'établissement de ce dallage. Nous avons pu faire la même observation lors de la découverte de plusieurs sarcophages de même nature à Vertou. Il suit donc de là que la mise en place de tous nos sarcophages est antérieure, non seulement aux invasions Normandes, mais encore remonte au capitulaire de 797, et au concile tenu à Nantes en 658.

Dans une étude intitulée : « Cimetières et sarcophages mérovingiens du Poitou (Bul. Arch. 1886, t. II, p. 256-298), le P. C. de la Croix écrivait : « Je me bornerai à fixer la date de tous ces monuments dans la période comprise entre le VI^e et le VIII^e siècle ».

L'étude de nos sarcophages Nantais trouvés en si grand nombre à Saint-Similien, à Saint-Donatien, à Rezé, à Vertou, au Loroux et ailleurs, nous conduit à la même conclusion.

Avec ces sarcophages, l'époque mérovingienne nous a laissé de curieuses briques historiées qu'elle employait dans la décoration des églises. On peut voir plusieurs de ces briques entières au Musée Dobrée, salle III, vitrines 35 et 36 (p. 63 du Catal.). Elles représentent Adam et Eve, le chrisme, le Bon Pasteur avec sa houlette. Elles proviennent de Saint-Similien, Couëron, Rezé, Vertou, Maisdon. Les quelques débris qu'en conserve notre Salle II, viennent de Vertou.

Cette salle renferme des antiquités, non seulement mérovingiennes, mais aussi d'autres carolingiennes. Malheureusement, ces dernières ne sont qu'en petit nombre. L'art carolingien n'a laissé que très peu de souvenirs dans ce pays. Les guerres qui ont désolé le comté Nantais au IX^e et au X^e siècles, y ont tout ravagé. Ces siècles ont été des temps de destruction plutôt que de construction. Aux guerres de Nominoë ont succédé les invasions Normandes, et quand Alain Barbe-Torte réussit enfin à chasser les pirates, ce fut à travers les ronces qu'il dut se frayer un chemin pour parvenir aux ruines de, la cathédrale de Nantes.

Pour étudier l'art carolingien dans ce pays, il faut aller à Saint-Philbert-de-Grand-Lieu. Toutefois, notre salle a pu recueillir quelques épaves de cette époque à Saint-Similien, à Basse-Indre et à Vertou, qui nous ont donné des pièces importantes dans les n^{os} 75, 76 et 80.

1. Cuve baptismale antérieure au VI^e siècle. Moulage ; au centre de la salle.

Lors de la démolition de l'Evêché, en 1910-1911, on a retrouvé les fondations de la très ancienne église de Saint-Jean-du-Baptistère, démolie à la fin du XV^e siècle, pour l'agrandissement de la Cathédrale. Cette église renfermait deux cuves baptismales : l'une déjà découverte en 1868, avait été, en 1876, l'objet d'une intéressante étude de M. le chanoine Cahour (B. S. A., p. 275). Les archéologues l'avaient, dès lors, datée des temps mérovingiens. Ses bords étaient pris dans une aire de béton rouge qui s'étendait dans toute la longueur de l'église, et qui avait tous les caractères des aires de béton de ces temps. En enlevant cette aire du VI^e siècle, on découvrit immédiatement au-dessous, dans l'enceinte de la même église, une autre cuve baptismale, d'une technique toute différente, et dont les

bords et une partie des parois, avaient été brisés lors de l'établissement du dernier niveau de l'édifice. Cette découverte a donné naissance à différentes discussions dont on trouvera les éléments dans les deux études suivantes que nous avons publiées pour l'exposition et la défense de notre opinion : Les Fouilles de l'Evêché de Nantes, 1910-1913 ; l'Ancienne Eglise Saint-Jean-du-Baptistère de Nantes, 1916. (B. S. A. 1915).

Nous nous permettons, ici, d'exposer cette opinion, renvoyant à ces ouvrages ceux qui désireraient connaître les raisons que l'on peut alléguer en sa faveur.

Cette cuve, rencontrée dans une église appelée de tout temps l'église Saint-Jean-du-Baptistère, Ecclesia sancti Johannis de Baptisterio, n'est pas une piscine quelconque, mais une cuve baptismale, comme celle que l'on a rencontrée à quelques mètres d'elle, dans la même église, et sur le caractère religieux de laquelle tous les archéologues sont d'accord. Elle a servi jusqu'au VI^e siècle, époque où elle a été enfouie sous l'aire de béton contemporaine de la cuve baptismale plus récente, qui a été construite d'après d'autres principes. Elle a été faite pour des baptêmes d'adultes, et non pour des baptêmes d'enfants. Les adultes y descendaient par trois marches ; ils y avaient de l'eau jusqu'à la ceinture, dans un temps où l'on procédait au baptême par immersion. Ses deux escaliers, et leur orientation parallèle aux murs latéraux de l'église, indiquent qu'elle n'a pas été faite pour un baptême isolé, mais pour des baptêmes par groupes. Dans le premier cas, un seul escalier d'accès eût suffi ; dans le second, les deux étaient nécessaires pour éviter le désordre produit par l'encombrement de plusieurs personnes, les unes descendant, les autres montant par un escalier si étroit.

Pour toutes ces raisons, elle convenait on ne peut mieux à l'époque où le christianisme, s'introduisant dans notre pays, s'adressait à des adultes qu'on instruisait d'abord et que l'on baptisait, non pas un à un, mais en nombre plus ou moins grand, selon les conversions de l'année, les veilles de Pâques et de la Pentecôte. Les processions qui se font en ces deux jours aux fonts baptismaux, sont un reste de cet usage. A la vue de cette cuve baptismale et de ses deux escaliers situés vis-à-vis l'un de l'autre, on a l'impression d'un défilé de catéchumènes descendant les trois marches, le premier, s'arrêtant un instant dans la piscine pour recevoir l'eau baptismale versée sur sa tête par le ministre du sacrement, debout sur les bords de la cuve ; puis remontant les trois marches du second escalier. Il n'est pas jusqu'aux

expressions dont on se servait primitivement pour désigner les parrains et les marraines, qui ne trouvent ici leur explication la plus naturelle. Ces expressions étaient alors levans, qui soulève, susceptor, qui reçoit en soulevant : termes qui conviennent à merveille, non pas à des parrains qui portent les enfants sur les fonts du baptême, mais à des parrains qui aidaient leurs filleuls à sortir de la piscine où ils venaient d'être baptisés.

Cette cuve baptismale, sûrement antérieure au VI^e siècle, nous semble du IV^e, époque où le christianisme se répandit avec tant de succès dans les villes, que, pour distinguer les habitants des villes de ceux de la campagne, on changea de sens le nom de ces derniers. C'est, en effet, dans la seconde moitié du IV^e siècle, que le mot pagani qui, jusqu'alors, avait exclusivement signifié « gens de la campagne », a été détourné de son sens primitif, pour désigner les « payens » ; les ruraux s'attardant seuls alors dans des erreurs que les habitants des villes avaient rejetées.

La principale objection soulevée contre notre thèse a été que l'église Saint-Jean-du-Baptistère ne pouvait pas remonter au IV^e siècle, vu que, à cette époque, les chrétiens n'avaient pas encore d'édifices pour leur culte, à l'intérieur des villes. En réponse à cette allégation, que l'on ne prouvait pas, nous avons dit, entre autres choses, que, au rapport de Grégoire de Tours. Litorius, évêque de Tours, de 337 à 371, y avait élevé « la première église à l'intérieur de la ville infra urbem Turonicam parce que les chrétiens y étaient déjà nombreux ». L'objection fondée sur une allégation fausse, tombait donc à terre : on ne voit pas pourquoi ce qui se passait à Tours ne pouvait pas se passer à Nantes, un peu plus bas sur la Loire. Dès le IV^e siècle les villes épiscopales eurent leurs églises et durent avoir leur baptistère à l'usage des payens adultes qui se convertissaient.

L'église Saint-Jean-du-Baptistère, comme tous les baptistères, se trouvait près de la cathédrale, siège de l'Evêque. L'original de notre cuve est resté enfoui dans le sous-sol du square situé entre la Cathédrale et la rue de l'Evêché. Mais cette pièce, si précieuse pour l'histoire de l'établissement du christianisme dans notre pays, étant aussi un document de la plus grande rareté, on a cru bon d'en prendre un moulage qui en donnera au public une idée plus exacte que la plus minutieuse description.

Restes de la cathédrale mérovingienne consacrée par saint Félix, évêque de Nantes, le 30 septembre 560.

Saint Fortunat, qui mourut évêque de Poitiers, a fait, de cette église, un éloge magnifique, dans lequel on a parfois vu des exagérations dues à l'imagination du poète et aux affections de l'ami. Cette cathédrale était une des plus remarquables de la Gaule et se distinguait non moins par la beauté de son architecture que par la richesse de ses matériaux. On y voyait « des autels de marbre, des colonnes et des chapiteaux sculptés et de diverse couleur, qui supportaient les arcades, un dallage de marbre... » *altaria marmorea... columnas plurimas cum capitellis ex vario marmore sculptas ad arcus sustinendos... omne pavimentum ex vario marmore mirabiliter factum.* (Chron. Namn., éd. Merlet, p. 2).

Ce que renferme cette salle est la meilleure confirmation de ces paroles, et prouve l'exactitude d'une description qui date du milieu du XI^e siècle. Nous ne répéterons pas ici ce que nous disons à ce sujet dans « les Fouilles de l'Evêché », p. 281-288. Nous nous bornons à cataloguer tout ce qui reste d'un monument qui était la gloire de Nantes, avant l'invasion des Normands. Nous classons d'abord toutes les pièces que M. Ferronnière a mises en place dans son essai de reconstitution d'une partie de notre vieille cathédrale ; puis, nous cataloguons, parfois en bloc, les autres pièces qui ne présentent pas le même intérêt.

2. Chapiteau magnifique, orné de feuilles d'acanthé ; les caulicoles affectent la forme de bandelettes ; au centre, une croix grecque inscrite dans un cercle.

Marbre blanc. H., 0^m70 ; R. E. 1070 ; C. 1856, p. 18, n° 93 bis ; C. 1809, n° 39, flg. pl. VIII, 1. Prov. chœur de la Cathédrale, 1849. V. plus haut n° 14, p. 56.

3. Chapiteau, fragments.

Marbre blanc. Prov. chœur de la Cathédrale, 1888. B. S. A. 1888, p. 28, fig. pl. 8.

4. 5. Chapiteaux, fragments.

Marbre blanc. H., 0^m27 ; larg., 0^m32 ; et H., 0^m13 ; larg., 0^m25. Prov. mur de l'Evêché, 1910. Fouilles de l'Evêché, p. 286, fig. pl. XIII.

6. 7. Chapiteaux, fragments.

Marbre blanc. H., 0^m22 ; L. et larg., 0^m13 et 0^m30. Prov. chœur de la Cathédrale, 1888 ; B. S. A. 1888, p. 26.

8. Tailloir.

Marbre blanc. H., 0^m30 ; L. et larg., 0^m75 et 0^m80.

Cette belle pièce ornée d'entrelacs, et placée en guise de tailloir au-dessus d'un chapiteau, a été donnée par M. Legendre comme « un bloc de marbre blanc veiné de Carrare » provenant « d'une table d'autel reposant sur des colonnettes ». B. S. A. 1888, p. 36, fig. ibid pl. 11. Elle a été trouvée lors des travaux du chœur de la cathédrale en 1888.

9. Idem (?) placé sur un chapiteau près du plafond.

10. Fût de colonne cannelée en spirale, trois fragments.

Marbre blanc. H., 1^m50 ; diam., 0^m44. Prov. chœur de Saint-Pierre, 1839 ; R. E. 93 ; C. 1856, p. 18, n° 93 ; C. 1869, n° 38, donnée en 1849. Fouilles de l'Evêché, p. 287 k.

11. Fût de colonne cannelée à arêtes vives, fragment.

Marbre. H., 1^m.

12. 13. Fûts de colonne lisses, placés au-dessus des n^{os} 10 et 11.

Marbre.

14. Fût de colonne cannelée à listels.

Marbre. H., 0^m80. D'après M. Legendre, ce marbre serait un marbre cipolin provenant de Ville-ès-Martin, en Saint-Nazaire. B. S. A. 1888, p. 26.

15. 16. Fûts de colonne

Marbre, a) H., 0^m75 ; diam., 0^m28 ; b) H., 0^m13 ; diam., 0^m25.

17. 18. Fûts de colonne, l'un avec anneau.

Marbre. H., 0^m38 ; diam., 0^m18.

19. 20. Blocs de marbre blanc, fragments.

H., 0^m25 ; et 0^m65. Prov. du mur de l'Evêché, 1910 ; Fouilles de l'Evêché, p. 281.

21-46. Fragments divers de marbre, quelques-uns sculptés.

47. Fragment de pavage en béton. Cf. salle I, n° 84.

48. Auge de sarcophage rectangulaire, grossièrement taillée extérieurement au ciseau, intérieurement au piquage, creusée à angles droits, mais, à ses deux extrémités le fond de la cuvette se relève par une courbe légère vers les parois. A sa hauteur de 0^m70 s'ajoute une gorge haute de 0^m03 et large de 0^m05 ; faite pour emboîter le couvercle.

Marbre rouge. L., 2^m25 ; larg., 0^m75 ; H., 0^m70 ; prof., 0^m45. Prov. Saint-Donatien ; B. S. A. 1874, p. 45, fig. pl. VIII, n° 9.

Ce marbre a été donné comme « marbre rouge pyrénéen ». Mais, M. Petit, en ayant fait soumettre un fragment au polissage, il a été reconnu que c'était « un morceau de brèche du Jura ». (B. S. A. 1880, p. 29). Cette auge importante par sa matière et ses dimensions, provient du jardin de la cure de Saint-Donatien, où elle était, sans que personne pût dire depuis quand. Il est à remarquer que ses dimensions concordent exactement avec celles de la fosse creusée dans l'axe de l'abside de la première église de Saint-Donatien, comme on peut en juger par les chiffres suivants :

Fosse : Long., 2^m50 ; larg., 1^m ; prof., 0^m70.

Auge : Long., 2^m25 ; larg., 0^m75 ; prof., 0^m70.

L'auge pouvait donc s'emboîter exactement dans la fosse qui a été creusée pour recevoir les reliques des saints Martyrs, et pourrait bien être « le beau sépulcre » dans lequel, au rapport d'Albert le Grand, « leurs corps vénérables furent déposés, depuis l'exercice de la Religion catholique ». Sa forme rectangulaire permet de la dater du IV^e ou du V^e siècle. La beauté de sa matière, venue de loin et à frais coûteux, indique qu'elle a été faite pour des restes que l'on voulait honorer.

Il est également à remarquer que, pendant que les onze sarcophages situés le plus près de l'abside de l'église primitive de Saint-Donatien, six devant, cinq derrière, à une place de choix, ont tous été trouvés en place, seule, notre auge de marbre a été trouvée en dehors de sa place primitive, dans un jardin où elle était parvenue on ne sait comment. Notre auge vénérable est « le beau sépulcre » dont parle Albert le Grand. Elle est sortie de la fosse creusée à sa taille, lors de la première élévation des reliques des saints Martyrs. Quand ces reliques en ont été tirées, elle est restée un objet de vénération dans l'église. Elle est la « pierre de grais » ou la « grande tombe de grison » mentionnée, la première, par Dubuisson-Aubenay, en

1636 ; la seconde, par l'archidiacre Binet, en 1686. Elle était alors élevée derrière le grand autel, touchant l'autel d'un bout, et appuyée, de l'autre, sur un pilier. Elle semble également

« le sarcophage de marbre grossier » que Fournier, en 1808, dit avoir été trouvé dans les fouilles de Saint-Donatien. Le chœur de l'église avait été démoli en 1794 : le sarcophage était resté dans les démolitions. C'est lors de la reconstruction de l'église qu'il dût être transporté dans le jardin de la cure de Saint-Donatien. La gorge de 0^m03 de hauteur sur 0^m05 de largeur, suppose que l'auge avait autrefois son couvercle qui pouvait avoir de 0^m20 à 0^m25 d'épaisseur. Comme elle était enfoncée de 0^m70 dans le sol naturel, le dessus du couvercle devait effleurer l'aire primitive de l'abside, et être encadré dans cette aire, de manière à rester visible pour ceux qui venaient prier les saints Martyrs sur leur tombeau.

49. Auge de sarcophage avec les quatre angles renforcés.

Granit. L. 1^m55 ; larg., 0^m75, 0^m70 ; H., 9^m55, 0^m49 ; ép., 0^m10.

50. Auge de sarcophage rectangulaire tirée d'un bloc mouluré, qui a dû précédemment servir d'entablement : les quatre angles sont renforcés d'un quart de cercle haut de 0^m20.

Pierre blanche. L., 2^m10 ; larg., 0^m65. Prov. Saint-Similien (B. S. A. 1896, p. 187).

51. Sarcophage complet : auge avec couvercle prismatique rabattu aux deux extrémités, forme à gaine.

Pierre calcaire. L., 1^m10 ; H., 0^m30.

Toutes les auges suivantes 51-57 sont de la forme dite « à gaine », c'est-à-dire plus larges du chevet que du pied. Quelques-unes sont aussi plus

basses au pied qu'au chevet. Nous donnons ces deux dimensions pour la largeur, et, quand il y a lieu, pour la hauteur.

52. Auge de sarcophage, les quatre angles renforcés par quatre colonnettes.

Pierre blanche. L., 2^m20 ; H., 0^m60, 0^m50 ; larg., 0^m72, 0^m59. Prov. Saint-Donatien, fig. B. S. A. 1874, pl. VIII, n° 4.

On a trouvé à Saint-Donatien deux auges avec quatre colonnettes intérieures. Elles sont représentées B. S. A. pl. VIII, 4 et 6 ; celle-ci appartient à l'une des deux, son couvercle fait notre n° 62.

53. Auge de sarcophage, côtés striés en feuille de fougère.

Pierre blanche. L., 2^m05 ; H., 0^m65, 0^m55 ; larg., 0^m70, 0^m33.

54. Auge de sarcophage.

Pierre blanche. L., 2^m20 ; H., 0^m45, 0^m40 ; larg., 0^m62, 0^m38,

55. Auge de sarcophage.

Pierre blanche. L., 2^m ; larg., 0^m70, 0^m55 ; H., 0^m50, 0^m45,

56. Auge de sarcophage.

Pierre blanche. L., 2^m10 ; larg., 0^m65, 0^m50 ; H., 0^m45.

Ce sarcophage semble être un des quatre mentionnés sous le n° 47. du cat. de 1869, p. 39. « L'un d'eux, dit le catalogue, offre, au chevet, à

l'intérieur, deux petites colonnes engagées pour soutenir la tête ».

57. Auge de sarcophage.

Pierre blanche. L., 2^m10 ; larg., 0^m70, ; H., 0^m50.

Les côtés et l'intérieur sont striés très grossièrement au pic du marteau.

De ces différentes auges de sarcophages, le n° 56 est le seul que nous croyons pouvoir attribuer à Rezé ; les autres proviennent de Saint-Donatien et de Saint-Similien. Cependant, sans nous prononcer formellement sur ces provenances, bornons-nous à relever sur le R. E. les lignes suivantes qui attestent que le Muséea reçu de Rezé quatre sarcophages :

« R. E. 657. Deux sarcophages en pierre, trouvés dans l'ancien cimetière de Rezé. Don. M. Sabot, 1854.

» Ibid. 1158. Deux sarcophages en pierre calcaire prov. des dernières fouilles de Rezé par l'intermédiaire de M. Huart, de Pont-Rousseau, et de M. Al. Perthuis : l'un de ces sarcophages est remarquable par deux petites colonnes qui servaient à accoter la tête, 1868. »

Ce dernier caractère convient au n° 56 ; mais nous n'admettons pas la raison qui est ici donnée de ces deux petites colonnes. Elles nous semblent avoir eu pour but de renforcer les angles du sarcophage, dans sa partie la plus larges. Les n^{os}49, 50, 52, ont quatre colonnettes aux quatre angles. Il suffit de les considérer pour reconnaître que telle était leur destination. Celles de la tête laissent entre elles trop d'espace et auraient mal rempli le rôle qu'on leur attribue. Quant à celles des pieds, l'explication avancée plus haut n'en donne pas la raison.

58. Fragment d'un chevet de sarcophage orné extérieurement de deux croix légèrement pattées, posées sur un chantier : la partie qui manque devait porter une troisième croix.

Pierre blanche. H., 0^m35 ; larg., 0^m40. Prov. Saint-Donatien ; B. S. A. 1874, p. 32, fig. pl. IV, 6.

59. Fragment d'un chevet de sarcophage orné de trois croix légèrement pattées, posées sur un chantier.

Pierre blanche. H., 0^m50 ; larg., 0^m70. Prov. Saint-Similien ; B. S. A. 1896, p. 187, fig. pl. II et B. A. 1896, p. 506, fig.

M. Parenteau a signalé aussi la découverte à Rezé, sous ses yeux, en 1867, d'un sarcophage qui « portait au chevet extérieur, trois petites croix latines posées sur un chantier. » « Ce sont, ajoute-t-il, les trois croix du calvaire. Le même motif a été retrouvé à Paris, à Saint-Gervais, (sic pour Saint-Germain), et le tombeau déposé au Musée de Cluny ». Il explique le couvercle à triple croix. Malgré mes recommandations, les ouvriers brisèrent le sarcophage de Rezé et il ne me fut pas possible de le recueillir pour le Musée ». (Cat. du Musée, 1869, n° 47, p. 39),

60. Pierre ornée de méandres sculptés, utilisée en couvercle de sarcophage.

Pierre blanche, H. 1^m97 ; larg., 0^m73. Prov. Saint-Donatien, B. S. A. 1874, p. 33, fig. pl. III.

Trouvée le 22 août 1873, dans un jardin voisin de la cure de Saint-Donatien, où elle avait été convertie en un banc.

« C'était précédemment, dit M. Petit, un couvercle de sarcophage dont le prisme renversé était, au moment de ma découverte, enclavé dans une base en maçonnerie, la surface plane faisait siège. Des traces de sculptures, qui couvraient en entier cette surface, sont encore très apparentes ; leur saillie trop prononcée en aura motivé la destruction, au moment où elle a été utilisée dans un cimetière chrétien. Pour première destination, elle dut avoir sa place dans une frise. Ses dimensions ont été réduites, même celles qu'elle a eues comme couvercle d'un tombeau — le sommet du prisme n'étant plus au centre, — mais ses dimensions d'aujourd'hui disent suffisamment qu'elle a appartenu à un grand monument. »

61. Couvercle de sarcophage, à dos d'âne, orné d'une moulure ronde à chacune de ses extrémités.

Pierre blanche. L., 2^m36 ; larg., 0^m80, 0^m62 ; ép., 0^m32. Prov. Saint-Donatien ; B. S. A. 1871, p. 41 ; fig. pl. VIII, n° 6.

Ce sarcophage, ainsi que le suivant, faisait partie des cinq qui ont été trouvés à Saint-Donatien, à 1^m60 en arrière de la petite abside. B. S. A. 1874, p. 41, pl. V, n° 3 et pl. VIII, n° 4.

62. Idem, à dos d'âne, extrémités rabattues.

Pierre blanche. L., 2^m20 ; larg., 0^m72, 0^m58 ; ép., 0^m40. Prov. Saint-Donatien. B. S. A. 1874, pl. VIII, n° 4. V. plus haut, ange n° 52.

63. Idem, à dos d'âne, extrémités rabattues.

Pierre blanche. L., 2^m ; larg., 0^m72, 0^m54.

64. Idem, à dos d'âne, extrémités légèrement rabattues.

Pierre blanche. L., 2^m ; larg., 0^m61, 0^m10.

65. Idem, avec la croix à triple traverse, fragment.

Pierre blanche. L., 1^m80. Prov. Saint-Donatien. B. S. A. 1874, p. 40.

Ce couvercle trouvé entier, et représenté avec les trois traverses de la croix, B. S. A. 1874, pl. VIII, 3, en a perdu une. Les deux qui restent présentent un caractère unique. Au lieu de régner sur toute la largeur du couvercle, elles sont nettement séparées de ses bords par un espace de 0^m05. L'expression de décoration « à compartiments » serait, ici, tout à fait

impropre. Avec ses traverses moins larges que le couvercle cette décoration rappelle ce que l'art héraldique qualifie de « croix alésée ».

66. Idem, avec la croix à triple traverse.

Pierre blanche. L., 2^m20 ; larg., 0^m90, 0^m80 ; ép., 0^m30. Prov. Saint-Donatien, B. S. A. 1874, p. 40 ; pl. VIII, 2.

Ce couvercle est grossièrement travaillé et pour la taille et pour l'ornementation. Il a de grands rapports avec le précédent, dont il se distingue cependant notablement par ses trois traverses qui le barrent dans toute sa largeur. Dans les deux, la croix trinitaire ressort nettement de la masse de la pierre, et conserve, aux extrémités des traverses, toute l'épaisseur du milieu.

Ces deux sarcophages faisaient partie des six qui ont été trouvés, rangés les uns près des autres, à la première place devant l'abside de la première église de Saint-Donatien. Leur technique et leur situation privilégiée nous fait voir en eux les deux premiers sarcophages déposés dans cette église, devant le sarcophage principal qui occupait le milieu de l'abside. Ils ont dû recevoir les restes des deux premiers personnages de marque inhumés dans l'église.

Des indications concordantes qui nous sont fournies par l'étude du terrain, par l'examen de ces deux couvercles et par nos historiens, nous croyons pouvoir dégager les conclusions suivantes :

1° La grande fosse qui se trouvait au centre et dans l'axe de la petite abside découverte en 1873 (V. le plan B. S. A. 1874), a été creusée, ou du moins agrandie, avec ses dernières dimensions, pour recevoir le grand sarcophage de marbre rouge catalogué plus haut, sous le n° 48 ; et ce sarcophage y a été déposé non pas, précipitamment, furtivement, dans des temps d'invasion, par crainte des profanations habituelles dans ces temps troublés, mais en pleine paix, tranquillement, publiquement, pour être honoré avec son précieux contenu. C'est cette fosse et ce sarcophage qui ont dirigé l'axe et motivé la construction de toutes les églises qui se sont succédé sur ce terrain ;

2° Les six cercueils placés les plus près de cette fosse, devant l'abside, à 1^m60 du mur qui la fermait, et au premier rang de la nef de la première

église élevée en cet endroit, renfermaient les restes de personnages remarquables qui avaient droit à ces places de choix ;

3° Les deux couvercles provenant de deux de ces sarcophages et catalogués sous les n^{os} 65 et 66, sont, après notre n^o 48, les plus anciens de tous ceux que le Musée a reçus de Saint-Donatien, comme le montre la grossièreté de leur masse et de leur technique, comparée à celle des autres sarcophages ; de plus, ces deux couvercles, taillés dans une pierre de même aspect, présentent un tel air de parenté qu'on peut les dire contemporains l'un de l'autre.

Or, au rapport de nos historiens, les deux plus anciens personnages éminents qui ont été inhumés dans l'église de Saint-Donatien, près du tombeau des saints Martyrs, ont été deux évêques de Nantes de la fin du V^e siècle, Nonnechius et son successeur Carmundus ou Cariundus.

Nonnechius « mourut, dit Albert Le Grand, l'an quatre cens octante sept, le 27 juillet, et fut ensevely près le sepulcre des Bienheureux Martyrs saints Donatian et Rogatian. » Quant à Carmundus, le même auteur nous rapporte qu'il « fit venir ses parents d'Auvergne en Bretagne et les convertit à la foy chrétienne, de sorte qu'ils firent à leurs frais bastir l'Eglise de saint Donatien hors les Faux bourgs de Nantes, au lieu où les SS. Martyrs avaient été ensevelis, et ce Prélat estant mort le 27 octobre l'an quatre cens nonante deux ; y fut ensevely. » (Vie des Saints de la Bretagne Armorique, éd. 1.637, p. 394).

La place privilégiée où ont été trouvés ces sarcophages à l'endroit le plus digne de l'église, et le plus près possible du tombeau des saints, convenait, avant tout, à des évêques, et surtout à un évêque fondateur de l'église. Par ailleurs, l'air de parenté de ces deux couvercles suppose qu'ils ont été faits à quelques années de distance l'un de l'autre, ce qui serait explicable pour deux sépultures faites, l'une, en 487, l'autre, en 492.

Il est à remarquer que les sarcophages placés les plus près de l'abside, six au-devant, cinq par derrière, étaient les seuls à avoir des couvercles ornés. Tous les autres rencontrés dans le reste de l'église, et aux environs, avaient des couvercles plats. Tout se réunit donc pour établir que ces onze sarcophages ont renfermé les restes de personnages remarquables, et qu'ils ont été les premiers à être placés auprès des restes dont le dépôt a motivé et l'axe de l'abside et sa construction.

Les plus anciens de ces onze sont les six qui étaient placés en avant de l'abside, à l'intérieur de l'église primitive ; et c'est parmi eux qu'il faut

chercher celui du fondateur. Le rapport qui a été fait des fouilles de Saint-Donatien manque, malheureusement, ici, d'indications qu'il eût été précieux de recueillir. Mais la ressemblance frappante qui existe entre les n^{os} 65 et 66, les date de la même époque ; et le rapprochement des dates mortuaires des évêques Nonnechius et Carmundus, fournit deux noms notables à avancer pour inscrire sur les couvercles anonymes de ces sarcophages.

Ajoutons que tout ce que nous venons de dire ne fait que confirmer ce que nous rapporte Albert le Grand. Il nous apprend, en effet, que Nonnechius, dixième évêque de Nantes, voulut « estre enseveli aux pieds du sépulcre des saints Donatien et Rogatien, ainsi que son successeur Karmundus » (op. cit. p. 128).

Il ne pouvait mieux indiquer la place des sarcophages que nous attribuons à ces deux évêques, puisque l'un et l'autre se trouvaient aux pieds du tombeau des saints Martyrs. Quand on pense que le bon Père Dominicain écrivait à une époque où tous ces sarcophages étaient enfouis sous terre, il faut admettre encore ici, comme pour la chapelle Saint-André, ou qu'il avait le don d'intuition du sous-sol, ou qu'il a puisé à bonne source un grand nombre des renseignements qu'il nous a transmis.

67. Couvercle de sarcophage, avec la croix, à triple traverse.

Pierre calcaire. L., 1^m80 ; larg., 0^m68, 0^m54 ; ép., 0^m28.

Même type que le n^o 66. La croix se dégage nettement de la masse du couvercle : les traverses conservent dans toute leur longueur, jusqu'à leurs extrémités, l'épaisseur de la pierre dans laquelle elles sont taillées.

68. Idem, fragment.

Pierre calcaire. L., 1^m39 ; larg., 0^m62 ; ép., 0^m30. Prov. Saint-Donatien.

Ce couvercle présente une disposition singulière, unique avec « ses tailles en escalier qui existent aux deux extrémités et au milieu ». Lorsqu'il fut

découvert, il avait 2^m07 de long., le sarcophage renfermait trois têtes. Il est représenté entier. B. S. A. 1874, pl. VIII, n° 8, et p. 43.

69. Idem, forme bombée, avec les traverses de la croix épousant cette forme. Dessus usé par un long frottement qui en a effacé les stries espacées encore visibles par endroits ; croix entourée d'une bordure faite au ciseau.

Pierre calcaire. L., 2^m06 ; larg., 0^m67, 0^m38 ; ép., 0^m21.

Ce couvercle nous semble celui qui est porté au R. E. 776, C. 1856, p. 21, et C. 1869, n° 47, comme « trouvé proche l'église de Saint-Donatien » et donné en 1856, par M. l'abbé Cottineau. Le B. S. A. 1874, en mentionne un autre de la même provenance, et figuré pl. VIII, n° 5. Mais ses dimensions (L. 2^m20, larg. 0^m80 et 0^m54, ép. 0^m28 et 0^m27), ne concordent pas avec celles de notre n° 69.

70. Idem, avec la croix à triple traverse.

Pierre calcaire. L., 2^m10 ; larg., 0^m67, 0^m48 ; ép., 0^m23.

Ce sarcophage et le suivant dénotent la même technique. Sur la bande longitudinale, tous les coups du pic à marteau sont dans le sens de la longueur, et, sur les trois traverses, dans un sens oblique. Bordures de la croix faites au ciseau.

71. Idem, avec la même croix.

Pierre calcaire. L., 2^m10 ; larg., 0^m68, 0^m15 ; ép., 0^m16.

72. Idem, avec la même croix.

Pierre calcaire. L., 2^m10 ; larg., 0^m66, 0^m48 ; ép., 0^m17.

Ce sarcophage et le suivant sont ornés de stries très prononcées, faites dans une intention de décoration. En comparant ces deux numéros aux deux précédents, on remarque que ces derniers portent, pour ainsi dire, en germe cette décoration de stries. On y constate simplement des coups du pic à marteau donnés dans le même sens, mais isolément, sans union de l'un à l'autre. Il suffisait de cette union pour aboutir à la décoration par stries, qui, avec le temps, se perfectionna de plus en plus.

73. Idem, avec la même croix.

Pierre calcaire. L., 2^m16 ; larg., 0^m75, 0^m48 ; ép., 0^m20. Prov. Saint-Similien ; fig. B. S. A. 1896, pl. II ; B. A. 1896, p. 505.

Au lieu d'être bombé, ce couvercle présente une arête dorsale assez prononcée. La croix bordée au ciseau est ornée de stries en feuille de fougère, sur ses traverses, et parallèles dans le champ.

74. Couvercle de sarcophage d'enfant, croix à triple traverse.

Pierre calcaire. L., 0^m97 ; larg., 0^m42, 0^m25 ; ép., 0^m09. Prov. Montmorillon, 1876. Don. M. A. Bonneau. R. E. 1245 ; B. S. A. 1877, p. 6.

75. Pierre tombale, ornée d'une croix à longue hampe et à bras très courts, flanqués de deux petites croix irrégulières, et surmontées de trois cercles concentriques, gravés en creux. Au-dessous de chaque bras, obliquement à la hampe, stries au nombre de 6 d'un côté, et de 7 de l'autre.

Granit. L., 2^m ; larg. la plus grande, 0^m90. Prov. Saint-Similien, 1893. R. E. 6111 et 6166 bis ; B. S. A. 1896, p. 186, fig. pl. IX ; B. A. 1896, p. 505.

Cette pierre tombale a été donnée comme le tombeau de saint Similien, évêque de Nantes, à la fin du III^e siècle. Le style barbare de son

ornementation, sa forme fruste et irrégulière la placent plutôt à une époque de décadence qui peut aller du VII^e au X^e siècle. M. de Lasteyrie a écrit d'elle : « Il me paraît difficile de la faire remonter au-delà du VII^e ou VIII^e siècle » (B. A. 1896, p. 505). Nous nous rangeons complètement à son avis, et non à celui de M. L. Maître qui y a vu le couvercle du tombeau de saint Similien et appuie son opinion des mots suivants qu'il souligne : « J'en suis persuadé » (B. S. A. 1896, p. 186). Les trois croix sculptées qui l'ornent n'ont rien de la croix pattée mérovingienne ; la forme par trop capricieuse de la pierre, arrondie à ses extrémités, ne cadre guère avec la forme si régulière des sarcophages de cette époque. On ne voit pas un cercueil épousant le contour irrégulier de cette pierre mal dégrossie, faisant dans sa plus grande largeur 0^m90. Elle nous semble, non pas le couvercle d'un sarcophage quelconque, mais une pierre tombale posée simplement, ras de terre, pour marquer la sépulture d'un personnage important. Par ailleurs, elle ne pourrait être qu'un couvercle, et non pas un tombeau. Par suite, on ne peut pas la confondre avec « le sépulcre de pierre de grain » dont parle Albert le Grand ; sépulcre que l'on voyait autrefois dans l'église de Saint-Similien, et que l'on vénérât comme le tombeau du saint patron. Vie des Saints de Bretagne, éd. de 1637, p. 140.

76. Pierre tombale du VIII^e siècle.

Schiste ardoisier. L., 1^m80 ; larg., 0^m66, 0^m64. Prov. Basse-Indre, 1859. Don. M. Hermann. R. E. 1033 ; C. 1869, n^o 49, fig. pl. XII.

Dans un encadrement torsadé, sous une ornementation de rosaces, une inscription dans laquelle M. de La Nicollière a cru pouvoir lire le nom de Sadrevertus avant les mots très lisibles hic requisit. Au-dessous de l'inscription, une croix latine surmontant un globe, et accostée « de deux lions à sa partie supérieure ; au bas, à chaque coin, une croix dans un cercle ; le tout gravé en creux.

L'abbaye d'Aindre, Antrum, qui a donné son nom à Basse-Indre, a été fondée au VII^e siècle par saint Hermeland, et détruite. en 843 par les

Normands. Sadrevert vivait au VIII^e siècle. M. de La Nicollière a publié, sur lui, une étude dans le B. S. A. 1860, fig.

Le schiste ardoisier que l'on rencontre dans ce pays, à Nozay, au Grand-Auvernay, a été souvent employé dans les sépultures mérovingiennes et carolingiennes. On le trouve tantôt comme couvercle des sarcophages en pierre calcaire, tantôt faisant l'office de planches de cercueil, retenant, de part et d'autre, les terres de la fosse où est inhumé le défunt. Il semble avoir servi de couvercle à des sarcophages moins soignés comme matière et travail que les sarcophages en belle pierre de Saintonge ou de Chauvigny, dont le couvercle et l'auge proviennent de la même carrière. On peut se demander si l'emploi n'en est pas devenu plus fréquent au VIII^e siècle et si les moines d'Aindre ne s'en sont pas servi plus particulièrement. Ainsi à Mauves, au prieuré de Saint-Denis, qui appartenait à ces moines, on a aussi trouvé des cercueils en ardoise, à l'endroit appelé « les Cerqueux ».

Ces cercueils, composés de six planches d'ardoise, se sont rencontrés parmi des sarcophages monolithes ; mais ils semblent avoir fini par remplacer ces derniers qui devaient être plus coûteux.

77. Châsse en plomb.

L., 0^m92 ; H., 0^m24 ; larg., 0^m28. Prov. Saint-Donatien. B. S. A. 1874, p. 38, fig. pl. II et VI a. b. c. R. E. 5933, 12.

Cette châsse, entrée au Musée, avec la suivante, en 1891, a été trouvée le 19 août 1873, dans l'église de Saint-Donatien, enveloppée dans un cercueil « en bois de châteignier », à 1^m20 au-dessous du mur qui fermait l'abside primitive de l'église, et à 3^m10 au-dessous de son dernier dallage. En voici la description par M. Petit :

« Sur ses côtés extérieurs, elle porte quelques lignes tracées avec une pointe par le milieu de sa hauteur et d'une extrémité à l'autre, lesquelles sont coupées par d'autres lignes qui divisent la surface et plusieurs carrés inégaux. L'un des côtés a, de plus, quelques lignes diagonalement tracées, et toutes trois par trois. »

Elle a conservé son couvercle de plomb de 0^m004, à bords rabattus. A son fonds adhérait une couche épaisse, couleur de cendre, dont M. Anizon a fait

une analyse rapportée par le B. S. A. 1874, p. 58.

M. Cahour a émis l'idée qu'elle pouvait renfermer les restes d'un enfant de la famille de l'évêque Nonnechius. Si nous nous en rapportons à un article de D. Leclercq (Dict. de D. Cabrol, art. Cercueil), elle doit être plus ancienne, et remonter au IV^e siècle.

« A partir du IV^e siècle, dit-il, l'usage des cercueils en plomb se répand principalement en Gaule et dans l'île de Bretagne.

» Les cercueils de cette période présentent la forme de parallélogramme, tandis que les cercueils païens ont la forme parallipipède : leur couvercle est ordinairement une chape de plomb recouvrant les bords de l'auge. Ils sont fréquemment ornés de bâtons croisés en relief, de cercles ou d'anneaux saillants. Parfois ces cercueils sont logés dans une auge de pierre, parfois dans une maçonnerie de tuiles ou de briques, le plus souvent dans une bière en bois » (p. 3283, 3286). Or, comme nous l'avons dit plus haut, cette châsse de plomb était enveloppée d'une autre en bois, qui fait le numéro suivant.

78. Châsse en bois, renfermant la précédente.

Cette châsse, creusée dans un tronc d'arbre d'une seule pièce, « mesure 1^m20 de longueur sur 0^m56 de largeur, elle est évidée suivant sa forme extérieure et présente une épaisseur de 0^m06 à 0^m07 sur ses côtés, et de 0^m10 à 0^m12 à ses deux extrémités coupées à peu près droites », B. S. A. 1874, p. 38, V ; pl. VI, n° 7, pour sa situation au moment où elle a été découverte, et n° 2 a pour sa forme.

79. Mosaique provenant de Rezé.

Cet article est ainsi enregistré dans le R. E. n° 978 : « Dix fragments de mosaïque ayant 3^m43 de développement, c'est-à-dire dans les parties de ces fragments couvertes de cubes, provenant d'une fouille faite à Rezé en 1857, divisés ainsi : 2 fragments portant des arcades en cubes noirs sur un fonds de cubes blancs ; 4 fragments arrondis par une extrémité ; 4 fragments entièrement planes ». D'après le C. 1869, « ils servaient de revêtement à

une grande cuve ». Si l'on en croit ce qu'un ouvrier a dit à M. Parenteau, « un fragment découvert par lui présentait une croix inscrite dans un cercle ». « Je n'ai pu vérifier le fait, ajoute M. Parenteau. Je le regrette vivement. » Avec ces grands fragments qu'il dit provenir de fouilles faites à Rezé en 1854, par M. Sabot, le C. 1869, qui en donne la reproduction, pl. III, n° 2, en mentionne de plus petits donnés en 1863, par M. Guichard, agent-voyer. Cette mosaïque a été placée dans la salle II, et non dans la salle I, avec le n° 83, à cause de la croix mentionnée plus haut, qui, si elle a réellement existé, lui assignerait un caractère chrétien.

Avec les n°s 48, 52, 58, 60, 61, 62, 66, 68, 69, 77, 78 et les autres objets mentionnés dans la première partie du catalogue, p. 64, 65, les fouilles de l'église Saint-Donatien ont encore donné les pièces suivantes, reproduites dans le B. S. A., 1874, aux planches indiquées ci-dessous.

80. Chapiteau mérovingien en deux fragments réunis en un seul, pl. IV, n°s 3, 4. Nous ignorons ce qu'est devenu le chapiteau figuré pl. III.

81. Fût de colonne de style corinthien, avec cannelures à gorge pleine.

Les cannelures ont été rabattues sur deux côtés parallèles pour permettre d'appliquer ce fût contre une surface plane. M. Petit a fait remarquer que son diamètre de 0^m57 prouve qu'il a fait partie d'une colonne de 5 mètres au moins, fig. pl. III.

82. Fragment de pierre blanche orné d'une moitié de nimbe, fig. pl. IV, 7.

83. Idem, orné d'ovales entrelacés, fig. pl. IV, 5.

84. Une base de colonne représentée pl. III.

85. Un fût de colonne avec sa base moulurée pl. IV, 2.

85 bis. Un fragment de couvercle de sarcophage avec stries.

Le B. S. A. 1874, reproduit aussi, pl. III, deux colonnes de marbre qui peuvent avoir été confondues avec celles de la cathédrale de Saint-Félix et cataloguées plus haut, n^{os} 15-18.

86, 87. Deux chapiteaux, sorte de corinthien corrompu, volutes, feuilles d'acanthé, rosaces, oves, etc. ; traces de coloration sur l'un d'eux.

Pierre blanche. H., 0^m17 et 0^m22 ; larg., 0^m20 et 0^m28.

Ces chapiteaux, trouvés en 1850, lors de la démolition du mur roman de l'ancienne église de Vertou, où ils avaient été employés comme matériaux, semblent avoir appartenu à l'église primitive de l'abbaye de Vertou, fondée au VI^e siècle. Ils ont été donnés par M. Gillée, architecte, et reproduits C. 1869, pl. VIII, 2 et 3, et par M. Marionneau. Coll. archéol. du canton de Vertou, p. 22. Cf. Congrès archéol. de Nantes, 1856, p. 103 et 104.

88. 89. 90. Moulages des deux chapiteaux précédents et d'un autre.

91. 92. Fragments d'architecture, pierre blanche.

93. 94. 95. Fragments d'écoinçons triangulaires gravés au trait et représentant a) une colombe ; b) une étoile à six rayons ; c) un petit cercle avec rayons divergents.

Pierre blanche, provenant de Vertou, 1875 ; R. E. 1237.

96. 97. Fragments de briques historiées, semblables à celles qui sont conservées entières au Musée Dobrée, rez-de-chaussée, Salle III, vitrines 35 et 36.

98. Epitaphe sur schiste ardoisier du IX^e ou X^e siècle. OBSECRO VT NVLLA / MANVS VIOLET PIA IV / ra sEPVLCHRI : DONEC PERSONA angelICA VOX AB ARCHE cœli. Hic REQUIESCIT Bonæ memoriæ...

« Je supplie que nulle main ne viole les droits sacrés du Tombeau jusqu'à ce que la voix de l'ange résonne du haut du ciel. Ici repose... de bonne mémoire... ».

Ce fragment d'épitaphe a été trouvé à Vertou en 1866, sur l'emplacement de l'ancien prieuré Saint-Pierre. Il mesure 0^m20 de largeur, 0^m16 de hauteur, 0^m15 d'épaisseur.

Cette épitaphe a été donnée par M. le comte de Bourcy à M. Ch. Marionneau, qui l'a léguée au Musée, après lui avoir consacré un article avec fig., sous le n° 66 de la « Collection Archéologique du canton de Vertou », 1877.

On n'a recueilli, dans le département, que trois inscriptions chrétiennes antérieures à l'an mil : 1° celle-ci ; 2° le n° 76 de ce catalogue, et 3° celle du moine Guntarius, conservée à Saint-Philbert-de-Grand-Lieu, et ainsi conçue : Hic requiescit in tumulo / Guntarius nomine / monachus et / sacerdos, qui V id. iunii obiit in Domino.

L'abbaye de Vertou fut fondée au VI^e siècle, par saint Martin de Vertou. La biographie que nous avons de ce saint a été composée tardivement, sans critique, avec des lambeaux de vies d'autres saints Martin. Quelque jugement que l'on porte sur cet ouvrage où l'auteur s'est proposé plutôt l'édification des lecteurs que la recherche de la vérité historique, il est incontestable qu'il y a eu à Vertou un saint Martin qui a fondé une abbaye puissante, et qui a exercé une influence considérable, principalement au sud de la Loire. Les innombrables sarcophages mérovingiens qui sont venus se grouper autour de son tombeau sont le plus éclatant témoignage de ses

contemporains et de leurs successeurs à sa célébrité. Par ailleurs, nous avons déjà fait remarquer que les moines de Vertou ont eu des établissements dans toutes les villes et bourgades situées sur la Sèvre et sur ses affluents.

L'abbaye a été très florissante jusqu'aux invasions normandes. Elle fut alors abandonnée par ses moines qui, s'étant enfuis avec tout ce qu'ils avaient de plus précieux, durent renoncer à l'espérance d'y revenir. Reçus, dans leur détresse, à Saint-Jouin-de-Marnes, ils transmirent à cette maison hospitalière tous les biens et tous les droits dont jouissait l'antique abbaye de Vertou.

99. Moulage d'une pierre gravée préhistorique, découverte dans les landes de Kermorvan (Finistère), en 1916, par le commandant G. du Plessis (B. S. A. 1916, p. 3-11, fig.), donné par lui.

Cette pièce qui concerne la préhistoire, a été placée dans la salle Mérovingienne parce qu'elle pouvait y être logée plus facilement qu'ailleurs.

100. Au haut de la salle, en guise de corniches, sablières du même genre et de la même provenance que celles de la Salle III et de la Salle IX du Musée Dobrée.

SALLE III

Antiquités du XI^e siècle au XIX^e

La salle III est consacrée à l'époque qui va du XI^e siècle à nos jours. Elle comprend principalement ce qu'on a pu sauver de la destruction des monuments du Moyen-Age et de la Renaissance.

La Révolution et le XIX^e siècle ont été funestes à ces vénérables monuments. De tous ses édifices, romans ou gothiques, antérieurs au XVI^e siècle, Nantes n'a conservé que l'église Saint-Jacques, la Cathédrale et le Château, le chœur de la chapelle des Minimes ou de l'Immaculée-Conception, et, si l'on veut, une partie de l'église Saint-Vincent. Toutes les anciennes églises paroissiales sont tombées pour faire place à de nouvelles. Les anciennes chapelles des Carmes, des Cordeliers, des Jacobins, qui renfermaient des richesses si remarquables de toutes les époques, depuis leur fondation, ont été vendues à la Révolution ; puis, complètement démolies, pour céder leur terrain à des immeubles de rapport. La collégiale Notre-Dame elle-même, qui, comme les chapelles précitées, était un véritable musée, a, malgré les protestations de la Société Archéologique, fini par livrer son sol, si artistement occupé, à une place inutile et en dehors de toute circulation, la place Dumoustier.

Il est vrai que les démarches de la docte Société ont préservé d'une ruine complète, le bijou qu'était la chapelle de Thomas le Roy ou Thomas Regis. Mais les pierres, si admirablement sculptées, qu'on a transportées à la chapelle de l'Oratoire, sont loin de donner l'impression que les artistes éprouvaient en entrant dans la chapelle dont elles faisaient la beauté.

De tous ces anciens monuments, qui marquaient les étapes de tous les arts dans notre pays, il ne reste plus que quelques débris recueillis pieusement dans la salle III du Musée lapidaire : précieux témoignages attestant que, pour fleurir à Nantes, les Beaux-Arts n'ont pas attendu les XVII^e et XVIII^e siècles qui nous ont laissé de si belles preuves de leur prospérité.

Toutes les pièces recueillies dans cette salle sont d'une importance bien inégale. Quelques-unes pourront paraître à certains visiteurs étrangers ne pas dépasser la valeur de matériaux de démolition. Mais, même à l'état de débris où les temps et les hommes les ont réduites, elles conservent, pour les Nantais, l'intérêt qui s'attache à tout ce qui rappelle un souvenir local, un souvenir de famille.

Mais à côté de ces pièces d'un intérêt restreint, s'en trouvent d'autres dignes d'attirer l'attention de tous ceux qui aiment l'archéologie et qui étudient les manifestations de l'architecture et ses développements à travers les pays et les temps.

Les parties qui nous ont été conservées de la cathédrale des XI^e et XII^e siècles, renferment, dans de très curieux chapiteaux souvent étudiés, des pièces de premier ordre. L'église Saint-Jacques, en gardant pour elle ses lignes architecturales, a donné au Musée une statue remarquable, malheureusement décapitée, du XII^e siècle. Le XIV^e est représenté par le tombeau des ducs Jean II et Jean III. Le XV^e par un fragment important d'une belle pierre tombale, et surtout par un monument d'un grand intérêt historique pour Nantes : celui qui a été élevé à l'endroit où Gilles de Rais a été exécuté, en expiation de ses crimes.

En dehors de ces pièces principales, nombreuses sont les autres qui fournissent de précieux souvenirs pour l'histoire locale, ou d'intéressants objets d'études à ceux qui recherchent des documents authentiques pour reconstituer une ornementation conforme au style en honneur dans tel ou tel temps.

Le classement de ces différentes pièces n'a pas été sans difficulté. Cette salle renferme, en très grand nombre, des objets qui proviennent de l'ancien Musée de l'Oratoire, et qui, à ce titre, avaient été catalogués dans les catalogues de 1856 et de 1869. Mais aucun de ces objets ne portait de numéro ; et si, grâce à des descriptions assez détaillées de ces documents, il a été possible de retrouver ces pièces et de les marquer d'un numéro correspondant à celui de notre catalogue, il en est d'autres à qui nous ne délivrons un certificat d'identité qu'avec une certaine hésitation.

Quant à la méthode à suivre pour le classement de ces pièces, nous avons jugé qu'il fallait d'abord tenir compte des indications fournies par la disposition adoptée par M. Ferronnière. Il a placé sur un même mur de la salle tout ce qui provenait de la cathédrale, et dans un autre endroit, tout ce qui provenait de l'église Saint-Jacques. Nous avons donc cru devoir grouper

sous un même titre, pour les édifices religieux de la ville de Nantes, tous les articles qui provenaient de chacun d'eux.

Mais cette méthode, ne pouvant avoir son application pour toutes les pièces de la salle, nous avons rangé les autres par catégories quand il s'est trouvé assez d'objets analogues pour alimenter cette disposition. C'est ainsi que l'on trouvera dans notre classement des séries d'épithèques, de tombeaux, d'inscriptions, d'écussons ; puis, après l'épuisement de tout ce qui est le propre du Musée lapidaire, nous avons passé aux pièces de métal et de bois, placées dans cette salle à cause de leur volume, pour ne pas encombrer les salles de l'autre Musée, où il eût été plus logique de les faire figurer près d'autres objets de même nature et de même destination.

Il est difficile d'établir un ordre dans la classification d'objets hétéroclites. Le principal est que, grâce à un numéro de renvoi, le visiteur puisse trouver dans le catalogue les renseignements désirés sur la pièce qui a attiré son attention.

S'il en est ainsi des pièces consignées dans le registre d'entrée du Musée et dans les catalogues, que dire de celles sur lesquelles ces documents ne donnent aucune indication ou des indications par trop insuffisantes ? Nous avons dû parfois nous borner à transcrire ces indications vagues que nous n'avons pu utiliser dans notre travail. Si quelque lecteur peut en tirer quelque lumière, nous lui serons très obligé de vouloir bien nous la communiquer.

Parmi ces pièces, il en est qui parlent un langage assez clair ; ce sont les inscriptions. Il suffit de les lire pour être fixé sur leur destination. Mais il en est d'autres dont on ne peut tirer aucun renseignement, et nous avons dû nous résigner à les abandonner à l'opiniâtreté de leur silence.

C'est que ces pièces sont entrées au Musée depuis quinze à vingt ans, époque à laquelle, comme nous l'avons rappelé plus haut, M. G. Ferronnière avait été chargé de les recueillir, de les placer et d'en dresser le catalogue. Il est à croire qu'il se fiait sur sa mémoire pour en dire ce qu'il en savait, quand il serait parvenu à la partie du catalogue dans laquelle il se proposait d'en parler. Quoi qu'il en soit, nous n'avons trouvé à leur sujet aucune indication et nous ne voyons pas comment nous pourrions, désormais, en avoir sur les conditions dans lesquelles le Musée a pu les recevoir. Au lieu de nous livrer, à leur sujet, à des conjectures plus ou moins vraisemblables, nous nous sommes borné à les enregistrer, avertissant le

lecteur que tous les articles de ce catalogue qui ne sont accompagnés d'aucune référence sont entrés au Musée, nous ignorons comment.

Cathédrale des XI^e et XII^e siècles

A la cathédrale consacrée par saint Félix, et détruite par les Normands, en succéda une autre plus grande, qui ne dura que peu de temps. A la fin du XI^e siècle, celle qui a précédé immédiatement la cathédrale actuelle était déjà en construction. Un acte de 1083, mentionne à la fois les deux chœurs de la nouvelle cathédrale : le chœur d'en bas, c'est-à-dire la crypte actuelle, *in choro inferiori*, et le chœur d'en haut, c'est-à-dire le chœur correspondant à celui de la crypte et qui, après maintes réparations, a été enfin démoli pour l'agrandissement de la cathédrale du XV^e siècle, *in choro superiori*.

Le principal auteur de cette reconstruction a été Benoît de Cornouaille, évêque de Nantes de 1079 à 1112.

Cette cathédrale subsista entière jusqu'au XV^e siècle. La première pierre de la cathédrale actuelle fut posée à la mi-avril 1434. Il n'était resté de l'ancienne que le chœur et le transept nord. Le tout fut démoli au XIX^e siècle, pour l'achèvement du monument commencé au XV^e.

C'est de la cathédrale des XI^e et XII^e siècles que proviennent les n^{os} 1-34. Le Musée a reçu ces articles principalement à trois dates différentes : en 1849, quand on recommença à travailler à la cathédrale ; en 1875, quand on démolit le clocher du XV^e siècle qui s'élevait au-dessus du chœur roman, et en 1885, quand on mit la dernière main aux travaux nouvellement repris.

Voici, avec leurs numéros d'inscription au R. E., la liste des objets reçus par le Musée dans ces circonstances :

I. 1849. — 32. Tête de Christ ; — 33. Tête d'animal en pierre de Tours ; — 46-48. Corps, poitrine et tête d'un saint en pierre ; — 49, 50. Colonne torse en granit, 2 fragments ; — 51. Accouplement de 4 colonnettes en tuffeau ; — 52. Chapiteau en pierre ; — 53. Statuette de la Charité, décapitée ; — 54. Statuette mutilée, costume duchesse de Bretagne ; — 55. Torse d'un ange, en pierre ; — 57. Vierge avec l'enfant Jésus, décapité, en pierre ; — 58. Tête de l'enfant Jésus ; — 60. Base de colonne en granit ; — 62. Base de colonne en pierre ; — 64-73. Pierres de tuffeau ayant des peintures à fresque ; — 74-80, Fragments d'architecture ; — 81. Bases de

quatre colonnettes accouplées, n° 51 ; — 85. Colonne cannelée, fragments en pierre ; — 91-94. Fragments de colonne en marbre, colonne cannelée ; — 99. Pilastre, fragment, correspondant au n° 51 ; — 100, 101. Bases de croix, en pierre ; — 129-131. Archivoltas ; — 132. Fût de pilastre ; — 133. Clef d'archivolte ; 134-135. Chapiteaux romans ; — 136. Archivolte, 12 pièces ; — 138. Archivolte, romane, 3 pièces ; — 139. Archivolte romane, 3 pièces.

II. 1876. — « Démolition du chœur de la cathédrale de Nantes, objets déposés au Musée par les soins de M. Boismen, architecte diocésain, en août 1875, sur la demande du Conservateur du Musée, F. Parenteau, et de la Société Archéologique.

« Quatre grandes statues en tuffeau : 1° Saint Pierre ; 2° Saint Paul ; 3° la Magdeleine ; 4° Saint Julien aux liens.

» Quatre gargouilles en granit ; quatorze chapiteaux variés du XI^e au XV^e siècle ; quatre arcatures et quatre modillons ; une colonne en marbre très ancienne, IV^e ou V^e siècle ; frises, etc... ; un diable du XV^e siècle, très remarquable, et un écusson aux armes pleines de Bretagne, surmontées d'un lambel à trois pendants, supporté par deux lions dressés, du duc Pierre II de Bretagne, fondateur du clocher ; deux écussons des évêques de Nantes, l'un portant bandé de deux quintefeuilles en chef, et un en pointe ; l'autre, écu à la bande de..... deux étoiles en chef..... un croissant de..... et une étoile en pointe. Un buste en relief aux cheveux frisés. » R. E. 1238.

III. 1885. — « Fouilles de la Cathédrale. M. de la Laurencie. 1° (Un lot de 41 pièces d'argent) ; 2° Une urne en terre avec son couvercle ; 3° trois statues de pierre, un saint Clair, un saint Gohard, un saint avec 2 statuettes ; 4° Fragments de chapiteau du VI^e siècle ; 5° Poteries, fragments divers. » R. E. 1359.

Parmi les pièces ainsi enregistrées, les unes ont été classées dans la première partie du catalogue, Salle IX ; d'autres, dans cette partie, Salle II ; d'autres ont disparu. Nous énumérons ici celles qu'il nous a été possible d'identifier.

1-5. Bases de colonnes à moulures rondes et griffes, fin XI^e siècle ; granit. (V. 1^{re} partie du catal., p. 357, n° 1).

6-10. Chapiteaux historiés, fin XI^e siècle.

Ces curieux chapiteaux, en pierre calcaire, ont été ainsi décrits par M. Ferronnière (1^{re} partie du Catal., p. 357) : « 6. Un âne jouant de la lyre, *asinus ad lyram* ; — 7. Deux oiseaux fantastiques, affrontés ; les têtes manquent. Ils ont quatre pattes et une sorte de crête ; têtes humaines aux angles ; — 8. Un personnage de face, à longue barbe et longs cheveux en mèches droites, tenant par le cou deux animaux ailés fantastiques ; celui de gauche a une tête humaine, quatre pattes, une aile de dragon ; celui de droite a une tête et une queue de dragon ; — 9. Un personnage de profil à nez crochu, jambes d'oiseau, la tête pourvue d'une crête à trois pointes, portant sur l'épaule droite un marteau. Un second personnage, actuellement disparu, tient par les cheveux et présente au premier un homme à longs cheveux, tête indistincte, vêtement tombant sur le bas du corps, tandis que le torse semble nu ; main droite levée à la hauteur de la tête ; — 10. Chapiteau très fruste, où l'on distingue la silhouette d'un personnage à queue de poisson et longs cheveux, tenant de la main droite un poisson, tandis qu'un autre nage au-dessous. »

11. Fenêtre du transept du XII^e siècle, reconstituée d'après le dessin de Hawke, publié en 1839 dans l'Histoire de Nantes par Guépin, p. 62.

Elle est ainsi décrite au C. 1869, n° 82 : « Voussure composée de 14 claveaux ornés de feuilles et de cordons perlés : A, tête radiée ; B, deux chapiteaux : animaux fantastiques et feuillages ; C, partie d'arcature plein-cintre, ornée de fleurons détachés ; D, Fût de pilastre ; E, Chapiteau roman ; F, Chapiteau roman, de forme variée ; G, Deux fragments de colonne torse en granite ; H, Débris romans, frise », XII^e siècle, donnée en 1849 par M. Th. Nau. R. E. 129-136 ; 138, 139 ; C. 1856, p. 24.

12. 13. D'eux fragments de colonne torse.

Granit. H., 0^m12 ; diam., 0^m22. XII^e siècle. R. E. 50 ; C. 1856, p. 25.

14. 15. 16. Trois chapiteaux engagés, avec fleurons, crochets et astragale ; restes de peinture jaune, fin XII^e siècle.

17. Chapiteau. pierre blanche.

18-27. Corniche composée de la tablette, ornée d'arcatures, 4 pièces, et de modillons, 6 pièces ; XII^e siècle.

28-32. Fragments d'architecture.

33, 34. Gargouilles en granit, XV^e siècle, V. 1^{re} partie du catal., p. 359, n^o 3.

35-39. Statues du clocher du XV^e siècle. Saint Pierre, saint Paul, la Magdeleine, saint Martin de Vertou, un monstre.

L'identification des trois premiers saints est certaine. Saint Pierre porte sa clef, saint Paul un glaive et un livre, en sa qualité de docteur des Nations, la Magdeleine son vase à parfums. Le quatrième a été pris précédemment pour « saint Julien aux liens ». Nous y voyons saint Martin de Vertou. Il est d'abord incontestable que c'est un moine et un abbé. Avec son capuchon et sa couronne monacale, il avait une crosse. De la main droite, il tient une chaîne dont la destination est actuellement difficile à déterminer. Athénas écrivait de lui, en 1820 : « La seconde [statue] n'est pas aussi facile à déterminer. C'est un moine qui tient un bâton de sa main gauche. Au pouce de sa main droite, est suspendu un anneau, autant que j'ai pu le conjecturer, en regardant du bas de l'église, seul endroit d'où l'on puisse l'observer. Quelques personnes que j'ai priées de m'aider de la perspicacité de leurs yeux, prétendent que ce qui me paraît être un anneau, est l'orifice d'un vase que la statue tient par son anse. Je penche volontiers pour cette dernière

opinion qui explique naturellement ce qui est à la droite de cette statue. C'est un pygmée informe qui fait une grimace effroyable et dont les deux bras qu'il porte par dessus sa tête saisissent celle de deux enfants.

« Nous pensons que ce monstre représente le diable qui entraîne en enfer deux enfants qui n'étaient pas baptisés, mais que le saint lui ravit en leur administrant le sacrement avec le vase plein d'eau qu'il tient de la main droite. » Verger (*Arch. curieuses*, t. II, p. 302).

Si le « pygmée » tenu en laisse par le saint saisissait vraiment par dessus sa tête les têtes de deux enfants, on pourrait y voir la résurrection, par saint Martin, de deux jumeaux morts sans baptême : miracle qui lui a fait fonder l'abbaye des Deux-Jumeaux, au diocèse de Bayeux ; mais, l'état actuel de cette statue du « pygmée » ne permet pas d'éclaircir ce point. Nous ferons cependant remarquer que cette statue a été représentée par Hawke, à la place qu'elle tenait dans le clocher (*Hist. de Nantes*, par Guépin, p. 89). On y distingue parfaitement l'anneau, la chaîne, la grosse tête du monstre ; mais rien autre chose. Cette reproduction du monstre, dans la gravure de Hawke, établit nettement qu'il provient du clocher, et non pas du porche de la cathédrale, comme une note de M. Ferronnière semble l'insinuer (1^{re} partie du catal., p. 359).

Peut-être aussi pourrait-on voir dans ce monstre l'ours qui avait dévoré l'âne de saint Martin, et que le saint força à lui rendre les services que l'âne lui rendait.

Nos quatre statues ornaient le clocher qui surmontait la coupole de la cathédrale. Ce clocher qui, après un incendie, avait commencé à être rétabli en 1415, comptait quatre statues, sur chacune de ses quatre faces. Sur les seize, six avaient été enlevées lors de travaux faits au monument, les 10 qui restaient au moment de la démolition ont été, en partie, dessinées par Hawke. (*Hist. de Nantes*, par Guépin, p. 90, et par F. Benoist, dans *Nantes et la Loire-Inférieure*, Charpentier, 1850). Les statues de saint Pierre et de saint Paul, étaient du côté du cours Saint-Pierre ; celles de la Magdeleine et de saint Martin du côté de la Loire, et se trouvaient sous la voûte du bas côté méridional. Les quatre du côté de l'ouest avaient été enlevées au commencement du XVII^e siècle, pour l'érection du « Jubé » qui se trouvait à l'entrée de l'ancien chœur.

» Pour bien juger de l'effet décoratif que devaient produire ces statues de 3 mètres, il faut considérer qu'elles étaient faites pour être vues d'en bas et de loin. Des auteurs qui ont cru découvrir dans certaines parties de notre

vieille cathédrale, des restes du temple du fameux Boulianus, ont pris ces saints pour des dieux payens !

40. Armes attribuées à Daniel Vigier, évêque de Nantes (1305-1337). Ecu chargé d'une fasce de..., accompagnée, en chef, de deux étoiles ou molettes d'éperons, et, en pointe, d'un croissant surmontant une étoile ou molette de....

Ces armes ont beaucoup de rapport avec celles d'une famille le Vayer (P. de Courcy, Nobiliaire de Bretagne, 1890, t. III. p. 211), nom dans lequel on a vu une variante de celui de Vigier.

41. Armes d'un Evêque de Nantes : Ecu chargé d'une fasce de..., accompagnée de trois roses ou quintefeuilles de.... deux en chef, une en pointe.

Ce dernier écu a été attribué (J. de Kersauson, L'Episcopat Nantais, p. 136), à Simon de Langres, qui fut évêque de Nantes, de 1366 à 1382, et général des Dominicains. Cette attribution semble le fait d'une inadvertance. M. de la Nicollière a assigné à Simon de Langres l'écu « de.... à la bande (sic pour fasce) de.... chargée de trois roses de.... » qui se trouvait aussi sur le même clocher. Dans ce dernier cas, la fasce est chargée, dans l'autre la bande est accompagnée des mêmes pièces. Notre écusson n'appartient donc pas à Simon de Langres, et son propriétaire reste indéterminé. Comme à partir de Daniel Vigier, en supposant que le numéro précédent lui appartienne, toutes les armes des Evêques de Nantes sont connues, c'est au XIII^e siècle, entre Geoffroy Pantin et Daniel Vigier, qu'il faudrait chercher le prélat auquel appartenaient ces armes dont l'écusson a été sculpté et placé en même temps que les autres, au XV^e siècle.

Toutes ces armes différentes ornaient la corniche qui couronnait, au XV^e siècle, la tour absidale de Saint-Pierre. Au moment de sa démolition, on y voyait sept écussons aux armes des Evêques qui y avaient fait travailler. « Du côté Sud, écrivait M. de la Nicollière, en 1868, sont trois écussons, l'un trop fruste pour être reconnu ; l'autre est celui de Simon de Langres ; le troisième celui que nous croyons appartenir à Daniel Vigier. Du côté Ouest,

sont quatre écussons. Au milieu, ceux de Henri le Barbu et de Jean de Malestroit, timbrés chacun d'une crosse ; à l'angle gauche, celui de Geoffroy Pantin ; à l'angle droit, un écu chargé d'une fasce de.... accompagnée de trois roses ou quintefeuilles de..... deux en chef, une en pointe (pl. II, 4), dont il a été impossible de retrouver l'attribution. » (Armorial des Evêques de Nantes, p. 42).

Primitivement, ces écussons épiscopaux étaient au nombre de seize : quatre sur chaque face du clocher. En 1820, Athénas écrivait : « Les écussons des côtés de l'Est et du Nord, étant exposés aux intempéries de l'air, sont entièrement détruits. Les premiers [ceux du côté de l'Ouest] n'y ont jamais été exposés, et doivent leur conservation au toit de la nouvelle église. » (Verger, Arch. Curieuses, t. II, p. 303). Dès ce moment, le côté sud ne comptait plus que les trois écussons mentionnés en 1868. Les six écussons encore reconnaissables au XIX^e siècle, ont été reproduits dans « Nantes et la Loire-Inférieure », avec le clocher qu'ils ornaient, et par M. de la Nicollière (Armorial des Evêques de Nantes, pl. II, 2, 4, 5, 9, 11 et 12).

42. Ecusson aux armes de Bretagne surmontées d'un lambel à trois pendants, supporté de deux lions dressés.

Les lignes que nous avons empruntées plus haut au R. E. ont déjà fait connaître que ces armes sont celles de Pierre II, qui fut duc de Bretagne de 1450 à 1457. A remarquer qu'elles sont supportées par deux lions et non pas par deux hermines.

Collégiale Notre-Dame. — Cette église, dont la place Dumoustier occupe le sol, était, après la cathédrale, le monument religieux le plus considérable de Nantes. Elle était remarquable surtout par l'élévation de sa flèche qui, dans les anciennes vues de la ville, domine, avec les tours de la cathédrale, tous les autres monuments. Reconstituée à la suite des invasions normandes, elle a subi, dans tous les siècles, des modifications et des agrandissements importants. Il en était resté, jusqu'en 1866, une admirable chapelle, la chapelle de Thomas Regis. Malgré les protestations de la Société Archéologique, elle a été démolie à cette époque. Cependant, on a pu en conserver une partie qui a été relevée à l'entrée de la chapelle de l'Oratoire.

Il avait été question de la transporter au Manoir de la Touche, mais on a reculé devant les difficultés et les dépenses de ce transport.

Les débris de cette chapelle, élevée de 1514 à 1524, sont mentionnés au nombre de 150 (R. E. n° 1128 et C. 1869, n° 109). Avec ces pièces, nous relevons, dans le R. E., les suivantes :

43. Cuve en granit, à pans coupés, portant un déversoir ornementé de deux fleurs de lys à pieds coupés, et percée d'un trou au centre, attribuée au temps de Philippe-Auguste, XII^e siècle, par M. Parenteau, qui la fit entrer au Musée en 1871. R. E. 1179.

44. Clef de voûte en pierre, portant dans un écusson en bannière, peint et doré, les armes de la B. Françoise d'Amboise, épouse de Pierre II, duc de Bretagne de 1450 à 1457 ; ledit écusson « tiercé Bretagne ; d'argent à 5 hermines de sable 2, 1, 2 ; écartelé, au 2^o de Thouars ; d'or semé de fleurs de lys d'azur, au franc quartier de gueules, et au 4^o d'Amboise, qui porte d'or aux trois bandes de gueules ».

Pierre blanche. H., 0^m,38 ; larg., 0^m30. R. E. 1168. Trouvée en 1870, dans le sol de la place Saint-Pierre.

45. 46. Au plafond : Deux clefs de voûte en pendentifs.

Une de ces clefs porte un écusson de gueules chargé d'un arbre arraché et sans feuilles, ayant pour support deux petits anges. Ce même écusson « au chêne arraché d'argent » se retrouvait sur un fragment de vitrail remployé dans une fenêtre de la chapelle du Petit-Séminaire (S. de la Nicollière, Hist. de Notre-Dame de Nantes, p. 125). L'écusson de l'autre clef est chargé d'un arbre touffu planté sur un tertre. Ces deux clefs attribuées à la Renaissance par le C. 1856, p. 28, et au XVII^e siècle, par le C. 1869, n° 94, sont entrées au Musée en 1849. R. E. 40, 41.

47. Arcature en pierre sculptée encadrant un écusson en relief et rehaussé de couleurs. Armoiries : « d'azur semé de billettes d'or 3, 3, 2, à deux gougeons de même adossés en pal. » H., 0^m70 ; larg., 0^m60.

Ces armoiries sont celles de Jean de Rouville, qui fut, sous le duc François II, vice-chancelier de Bretagne, et dont parle Philippe de Commines (Commines, édit. J. Calmette et G. Durville, t. III, p. 412). Cette pièce qui se trouvait dans la chapelle Saint-Claude, a été donnée par le Chapitre de la Cathédrale en 1887. R. E. 4971. (V. S. de la Nicollière, op. cit., p. 110).

48. Idem, encadrant un écusson chargé d'un lion debout, passant à gauche. C. 1869, n° 113.

Le R. E. 37 et le c. 1856 p. 26, mentionnent comme provenant de Sainte-Hermine (Vendée), un « écusson armorié surmonté d'une crosse et d'une mitre ; pierre calcaire, très fruste, XV^e siècle ». Cette indication peut aussi convenir à notre n° 48.

49. Clef de voûte aux armes de la Tullaye.

Ecusson timbré d'un heaume avec lambrequin : « d'or au lion de gueules, surmonté d'un lambel à trois pendants », provenant de l'enfeu creusé par Salomon de la Tullaye en 1644, dans la chapelle de Thomas Regis. (S. de la Nicollière, op. cit., p. 120). C. 1856, n° 119.

Avec ces pièces, le Musée a aussi reçu de la Collégiale : 1° une ardoise gravée avec inscription (V. 1^{re} partie du catal., p. 38, n° 475 ; R. E. 114 ; 2° « Un bel écusson en pierre sculpté, avec l'entourage très léger brisé d'un côté. » Don. M. Renaud, 1890. R. E. 5885 ; 3° « Quatre jolis chapiteaux en tuf » ; renaissance, H. 0^m26, donnés en 1849. (R. E. 124-126 ; C. 1856, p. 28) ; 4° les articles ainsi mentionnés au R. E. 885 :

« Objets donnés par M. Trotteau, architecte : A) statue de sainte Anne, avec vêtements armoriés, XV^e siècle, en deux fragments, les mains et une

partie du tronc, séparés ; B) 4 fragments de moulure, XVII^e siècle ; C) un fragment de chapiteau, XVII^e siècle ; D) un fragment de console, XVII^e siècle ; E) ornements d'architecture, XVI^e siècle ; H) fragment de sculpture, XVI^e ou XVII^e siècle ».

Saint-Clément. — Les articles suivants provenant de la démolition de l'ancienne église ont été donnés au Musée, en 1852, par M. l'abbé Rousteau ; en 1863, par M. le Curé, et en 1864, par M. l'abbé Cahour.

50. 51. 52. Statuettes : a) de la Vierge avec l'enfant Jésus ; b) de saint Sébastien ; c) partie d'une autre statuette difficile à identifier ; peintes et dorées, placées sous des arcatures, XVII^e siècle. H., 0^m38 ; R. E. 1015 ; C. 1869, n° 102.

53. Fondation de deux messes. Pierre blanche. H., 0^m28 ; larg., 0^m43 ; C. 1869, n° 59. B. S. A. 1864, p. 233.

Fondation faicte par Pierre le Serf / et Mathurine Mestayer sa feme de deux / messes de Requiem annuelles / a diacres vigilles à la fin De Profun / dis l'oraison suivant, l'une au jour saint Sébastien et l'autre le jour de / la Décolation saint Jan, par le curé de Saint-Clément, le tout poyable par les provosts de la confrairie de Saint-Jan en laditte église. Requiescant in pace. Amen. 1607.

54. Pose d'une première pierre. R. E. 1094 ; C. 1869, n° 75 ; H., 0^m60 ; larg., 0^m43.

A. M. D. G. Cette première / pierre, a été posé / par moy. Misire / Mathievx de Reniere. Rectevr / de S^t Clément de Nantes le / XX octobre / 1760 t

Saint-Denis. — Cette église, dont la façade existe encore en partie rue Saint-Denis, a été le centre d'une paroisse jusqu'à la Révolution. Le Musée

en a reçu en 1851, « une tête de sainte en pierre », mentionnée au R. E. 430, et au C. 1856, p. 27, donnée par M. Noyrit, et rappelée ici pour mémoire, et les trois numéros suivants.

55. 56. Fragments d'architecture polychromes.

L'un des deux porte au crayon le nom de Saint-Denis, l'autre est orné d'une croix pattée qui ressemble aux croix qui témoignent de la consécration d'une église. H., 0^m25 ; l., 0^m55.

57. Inscription concernant Saint-Denis pierre calcaire ; H., 0^m43 ; l., 0^m60.

Regnant Louis / XIII. roy de Fra / nce. et. de. Nava / re. Monseigneur (sic) / Gilles de Beauvau / evesque. de Nantes /...Mathurin. Terrier / recteur. de. saint / Denis. et. grand / vicaire, de. Nantes /...de Pontual. pré / sident. honoraire / de. la. Chambre des comptes.

Cette inscription incomplète est de la fin du XVII^e siècle. Gilles de Beauvau fut évêque de 1679 à 1717, et M. Terrier, recteur de Saint-Denis de 1672 à 1699.

Saint-Donatien. — Les pièces importantes qui en proviennent ont été cataloguées, 1^{re} partie du catalogue, p. 64, et p. 364, n^o 27, et plus haut, p. 82. Le Musée a reçu, en plus, les inscriptions suivantes :

58. Pierre de fondation du clocher, 1739.

t A. M. D. G. t / Cette première pierre a été pozé / par moy messire Iean / Marie de Trevelec chevalier / seigneur dudit lieu de Kerolivier du / Paré et conseiller au Parlement / de Bretagne et dame Françoise / Charette son épouse seigneur et / dame de la Denerie et de Saint / Donatien. A Nantes ce 16 mars 1739.

Cette inscription a été publiée par M. l'abbé Delanoue. (Saint Donatien et saint Rogatien de Nantes, p. 210, note), avec quelques variantes. La pierre porte « pozé par moy » et non pas par nous. De même, il y a bien Denerie au lieu de Bernerie, nom lu par l'auteur. La date de la fondation, en partie brisée sur la pierre, a été complétée par le registre paroissial de Saint-Donatien. (Arch. communales, GG 86).

En tête de l'inscription, les armes accolées de Trévelec, d'azur à trois croissants d'or, une fleur de lys de même, en abîme, et de Charette, d'argent au lion de sable, armé et lampassé de gueules, accompagné, en pointe, de trois canettes de sables becquées et pattées de gueules 2, 1.

59. Pierre de fondation du grand autel.

A. M. D. G. / Cette, premiere / pierre, a. été / posée. par. moy / Messire. Marie / Iean. de. la / Tvllaye. pretre / chanoine. de / l'église. de. Nan / tes. Archidiacre / de. la. Mee. vica / ire general. de / Monseigneur / l'éveque. de. Nan / tes le XIII [Janv] ier 1778.

La mention de cet événement a été consignée dans un registre paroissial de Saint-Donatien, conservé aux Archives communales GG 93. (V. Abbé Delanoue, op. cit., p. 212).

60. Pierre de fondation de l'avant-dernière église, 1804.

Ce temple détruit / par l'effet de la / Révolution a été / / réédifié par les / soins et les moyens / de mes Demoiselles / de Trevelec K Ollivier / principales bienfa / itrices qui en ont / posé la première pierre / le 10 du mois d'août / 1804. Et. les paroissiens.

Les trois derniers mots ont été gravés en italique de chaque côté de la date 1804 ; marbre noir ; H., 0^m36 ; larg., 0^m32.

61. Inscription de la façade de l'église de 1804.

Vers la fin / du V^e siècle / la piété des fidèles / bâtit cette église / en l'honneur des frères / Donatien et Rogatien / premiers patrons de ce diocèse

/ de cette église / et de cette paroisse / martyrisés l'an CCLXXVII / Elle fut détruite / en MDCCXCIV / et rebâtie en MDCCCIV.

Saint-Jacques. — Cette église, construite au XII^e siècle, a été remaniée au XV^e et restaurée au milieu du XIX^e. A la suite de ce dernier travail, le Musée a reçu, en 1852, grâce à M. Th. Nau, architecte, les pièces mentionnées au R. E., n^{os} 550-580. A signaler dans ce nombre : 552, un chapiteau d'une niche de la façade ; 553, autre chapiteau, côté Nord ; 554, fragment de chapiteau du portail ; 554, ange nimbé ; 557, imposte ; 577, bases des colonnettes décorant les niches de la façade ; 579, double chapiteau de ces niches, en tuf, rinceaux de vigne ; C. 1856, p. 25 ; C. 1869, n^o 83 ; 580, pierre formant l'une des assises de la porte et sur le lit de laquelle se trouve un fragment d'inscription romaine (V. plus haut, salle I, n^o 21) ; 547 et 576, deux moulages en plâtre d'un fragment de chapiteau et d'un modillon de l'abside, C. 1856, p. 40. Les n^{os} 558-575 avaient été employés comme matériaux de maçonnerie dans les contreforts du XV^e siècle appuyés sur la façade.

Tous ces articles semblent avoir été réunis dans une sorte de pyramide, à l'angle de la salle à gauche en entrant, et à côté. Comme ils sont difficiles à distinguer les uns des autres, nous les classons en bloc sous les n^{os} 62-72.

62-72. Fragments divers d'architecture, XII^e siècle.

73. Statue d'évêque, tête brisée, le corps est revêtu de trois tuniques et d'une chasuble ronde, relevée sur les bras, avec pallium, manipule et crosse, XII^e siècle. H., 1^m30.

Cette statue remplissait la première niche du côté sud de la façade. R. E. 548 ; C. 1856, p. 24 ; C. 1869, n^o 80.

74. Diable, la corde au cou, emportant une âme.

La tête est surmontée de deux cornes, les reins sont couverts d'un vêtement velu, maintenu par une ceinture. Les pieds se terminent par trois griffes, XII^e siècle. H., 1^m20. R. E. 549 ;

C. 1856, p. 24 ; C. 1869, n° 81.

Ces deux numéros portent des traces de coloration brune et rouge.

75. Double chapiteau en tuf, rinceaux de vigne, XII^e siècle. H., 0^m23 ; R. E. 579 ; C. 1856, p. 25 ; C. 1869, n° 83.

76. Chapiteau et tailloir avec décor de damier. L., 0^m55 ; H., 0^m45.

Saint-Nicolas. — L'ancienne église, construite au XV^e siècle, par Mathelin Rodier, l'architecte de la Cathédrale, a été démolie en 1848..

A la suite de cette démolition, le Musée recueillit, de 1849 à 1853, grâce à Mgr Fournier, alors curé de Saint-Nicolas, qui fut membre, puis président de la Société d'Archéologie, les pièces de la charpente, blochets, sablières, entrails, sous-faîtes, en tout 30 pièces, ornées de sculptures : cataloguées au R. E. sous les n^{os} 147-158 ; 161 et 162 ; au C. 1856, p. 35 et au C. 1869, n° 189. Une partie de ces pièces figure au. Catal ; de 1903, p. 360, 361, n^{os} 10-15. Les autres se trouvent dans cette salle. Elles sont peintes en bleu, couleur qui les distingue des pièces analogues qui proviennent de l'église de Rezé et qui sont peintes en gris.

Saint-Nicolas a encore fourni les pièces suivantes

77. Au plafond : Clef de voûte avec pendentif ; au centre, écusson à la bande chargée de trois lions passant, riche encadrement, XVI^e siècle. H. du pendentif, 0^m68 ; R. E. 96, 97 ; C. 1856, p. 26 ; C. 1869, n° 88.

78. Fragment de pierre tombale portant en relief une croix accostée de deux fleurs de lys, traces d'inscription, XV^e siècle. R. E. 98 ; C. 1856, p. 22 ; C. 1869, n° 56.

79. Pierre calcaire, portant, gravée en creux, lettres gothiques rouges et noires, en vingt-huit lignes avec de nombreuses abréviations, l'inscription suivante, véritable charte lapidaire. L'encadrement sculpté en relief est d'un style très riche.

A cest autier de sainte Anne est fondée une chappelenie par feu Thomas Miche / au et Jehanne le Teixier sa femme, qui doit deux messes chascune sepmaine, savoir l'une / au jeudi, qui se doit dire au temps d'esté à seix heures et ou temps d'yver a porte / ouvrante ; et si le chappelain par lui ou ses commis est en deffault d'icelle / dire, le curé de ceans, ses fermiers ou commis pourront icelle messe dire / ou faire dire / et pour ce le chappelain de ceste chappelenie est et sera tenu poier audy curé ou / ses commis et fermiers pour avoir dit ou fait dire ladite messe V. solz monnoie / pour chascun deffault : et l'autre messe se doit dire par le dit chappelain / ou ses commis au jour du vendredi. Item plus ont fondé à cedit / autier une messe a note qui se dira par ledit curé, ses fermiers / ou commis, avec fornir de diacrè et soubz diacre, au jour et de / l'office de ladite sainte Anne fournira de chantres à respondre et chanter / ladite messe, item plus, le lendemain ung aniversaire de Vigil / les de mors o IX leczons, que les fabricours de l'église de cé / ans seront tenuz et doyvent y faire dire davant ledit autier par / ledit curé, ses fermiers ou commis, en tant que faire le vou / et si non, par autres que lesdits fabricours esliront et ce fait / incontinent faire dire audit autier une messe de Requiem o note / o diacre et soubz diacre, et au prosne de la messe faire prières et commémoracion / pour les âmes desdits Michau et sa femme, leurs pères et mères et amis trespassez / et icelle messe ditte, sera tenu et doit le chappelain et autres personnes qui / auront aidé à dire ladite messe aller sur la tombe dudit Michau / et sa femme, estante près ledit autier, dire et chanter Libera me Domine o les / verssetz repons et oraisons y appartenans ; et doyvent lesdits fabricours fournir / de chantres, item lesdits curé et fabricours seront tenuz et doyvent chascun pour / son fait, fournir de deux cierges qui seront sur ledit autier et alumez durant / lesdittes messes et. services, et deceda ledit Thomas le saeziesme jour d'apvril l'an mil / IIII^e soexante ung et ladite Jehanne...

La date du décès de ladite Jehanne est restée en blanc. H., 1^m ; larg. 0^m65. R. E. 121 ; C. 1856, p. 30 ; C. 1869, n° 58.

Cette longue inscription n'a pas été peinte. Tous les caractères en ont été gravés profondément, puis dans le creux de la gravure on a inséré un mastic noir ou rouge qui a durci à l'égal de la pierre. Nous signalons encore plus loin, dans quelques inscriptions, l'emploi de ce procédé.

79 bis. Croix de schiste ardoisier. L., 4^m10 ; R. E. 372 ; C. 1856, p. 26.

Avec cette croix qui provient de Saint-Nicolas, le Musée en avait une autre également en schiste ardoisier, qui provenait de Casson. Dans la séance archéologique du 3 février 1874, M. Parenteau mentionne en effet « une croix de schiste ardoisier qui s'élevait autrefois sur le territoire de Casson et qui se trouve actuellement à notre Musée archéologique ». Cette croix, érigée en 1654, était accompagnée d'une inscription qui a été transportée dans l'église de Casson (B. S. A. 1874, p. 10). Nous ignorons ce que la croix est devenue.

Le R. E. attribue encore à Saint-Nicolas : 36, saint Georges, combattant un dragon ; bas-relief en pierre blanche. Renaissance, H., 0^m50 ; larg., 0^m62, provenant de l'ancien cimetière, C. 1856, p. 27 ; 97, clef de voûte d'une chapelle ; 121, pierre avec inscription gothique ; 122, débris de sculptures sur pierre, peints et dorés, 7 fragments, dont 4 gros ; C. 1856, p. 26 ; 600, tête d'ange en pierre, donnée en 1853 par M. Petit, C. 1856, p. 30.

Saint-Similien. — La démolition de la vieille église en 1895, a enrichi le Musée de précieuses pièces mérovingiennes (V. plus haut, Salle II, et première partie du Catalogue, p. 65 ; Salle III, vitrine 36). Le R. E. 1197 mentionne comme provenant de cette église « un chapiteau gothique flamboyant de la dernière époque » et « une tête de femme diadémée et mutilée », XVI^e siècle, donnés par M. l'abbé Cahour en 1872.

Chapelle des Carmes. — Les Carmes, établis d'abord dans l'hôtel de Rochefort, qui fut, depuis, donné aux Clarisses, s'installèrent, en 1325, dans l'hôtel de Rougé (Etudes sur le vieux Nantes, t. II, p. 90). Leur chapelle s'étendait depuis la rue des Carmes jusqu'à la rue du Moulin. Il reste encore

une partie du couvent, mais les derniers murs de la chapelle ont disparu il y a quelques années. Cette chapelle était un véritable musée qui, avec l'admirable « tombeau des Carmes » aujourd'hui à la Cathédrale, renfermait de nombreuses richesses et merveilles artistiques. Le Musée n'en a recueilli que quelques statues cataloguées dans la première partie du catalogue, p. 361-364 (Cf. B. S. A. 1864, p. 213 et 218), et l'inscription suivante :

80. Pierre d'une fondation, posée par Jacques-Raoul de la Guibourgère, 1622.

Grég. XV. PP. / Lvdovico XIII. / Regnante. / Iacobus. Raoul / D. de la Guibourgere / Huius. Vrb. Præfectvs. et. Iudex. Svprem / lapid. hunc. posuit / anno 1622. Sexta octob.

« Sous le pontificat de Grégoire XV et le règne de Louis XIII, Jacques Raoul, seigneur de la Guibourgère, maire et sénéchal de cette ville, a posé cette première pierre, l'an 1622. »

Au bas, écusson des Raoul de la Guibourgère : de sable à un poisson d'argent mis en fasce accompagné de quatre annelets de même, trois en chef, posés en fasce, et un en pointe. Jacques-Raoul, maire et sénéchal de Nantes, mourut évêque de la Rochelle.

Cette pierre, trouvée lors de la construction de la maison Delaunay, rue du Moulin, a été remise à M. le chanoine de la Guibourgère, qui l'a donnée au Musée en 1861. Pierre calcaire ; H., 0^m53 ; larg., 0^m44 ; R. E. 1052 ; C. 1869, n° 60 ; B. S. A. 1861, p. 471.

Chapelle des Cordeliers. — Les Cordeliers, établis d'abord dans la « rue Perdue », actuellement la « rue des Carmélites », à l'endroit où ces religieuses s'établirent en 1618, se fixèrent, peu de temps après, dans l'endroit qu'ils occupèrent jusqu'à la Révolution. Leur couvent était en construction en 1246. Leur première chapelle, construite au XIII^e siècle, était remplacée au XV^e par celle qui vient de disparaître. Elle comptait, en dernier lieu, deux nefs, dont l'une a fourni le sol de la rue des Cordeliers, et d'autres chapelles qui s'étaient ajoutées, au nord et au midi, à l'édifice principal : chapelles où de nombreuses familles nantaises avaient leur enfeu.

Le couvent a eu, depuis la Révolution, diverses destinations que nous avons indiquées dans nos Etudes sur le Vieux-Nantes, t. I, p. 224.

Le chœur et le haut de la chapelle ont été complètement démolis en 1924, pour la construction de la nouvelle Ecole Saint-Pierre. L'entrepreneur, M. A^{de} Drouin, dont nous connaissons toutes les bonnes dispositions pour le Musée, a bien voulu, sur notre demande, nous laisser prendre, dans les démolitions, toutes les pièces auxquelles nous trouverions quelque intérêt.

Grâce à cette générosité, le Musée a pu recueillir les pièces mentionnées plus haut, Salle I, n^{os} 56-62 et les suivantes, toutes en pierre blanche, avec, pour la plupart, des restes de coloration rouge et jaune.

81. Arceau ogival, trouvé dans le mur de la chapelle, côté de l'Epître, et qui devait surmonter la crédence aux burettes, XIII^e siècle.

82. Une assise d'un quatre-feuilles à lobes arrondis, comme on en voit dans les balustrades des XIII^e et XIV^e siècles.

83. Dais de niche, XV^e siècle.

84-91. Débris de statues, dont quatre têtes.

92-121. Fragments d'architecture des XVI^e, XVII^e et XVIII^e siècles, et pierres avec peinture murale vert et or.

122. Fragments de pierre tombale, XVII^e siècle.

123. Idem, XIII^e siècle, donné par M. Thomas Louis, 1852. R. E. 546 ; C. 1856, p. 21.

Le R. E. 1339 mentionne en plus une inscription sur une pierre calcaire, caractères gothiques, épitaphe en partie effacée, 1581. Don de M. Lozon. H., 0^m57 ; larg., 0^m 62.

Chapelle des Jacobins. — Les Dominicains ou Frères Prêcheurs, plus connus autrefois à Nantes, sous le nom de « Jacobins », qu'ils devaient à leur couvent de la rue Saint-Jacques, à Paris, s'établirent à Nantes en 1228. Leur chapelle, reconstruite après un incendie de 1410, fut bénite en 1413. Elle s'étendait depuis la place des Jacobins jusqu'à la rue des Etats. Elle a été coupée par le percement de la rue Strasbourg, et les deux tronçons qui en restaient ont été démolis, l'un en 1898, l'autre en 1904, pour faire place à deux grands immeubles. Ces destructions ont procuré au Musée : « 1° trois pierres des meneaux de la grande fenêtre, de style flamboyant, faisant le fond de l'église », 1853, R. E. 621 ; C. 1856, p. 29 ; 2° « un cœur en plomb, ayant renfermé le cœur de Pierre Bernard de la Turmelière, et exposé au rez-de-chaussée du Musée Dobrée, Salle V, vitrine 61 ; donné par M. A. Drouin, ainsi que le n° 126, 1904 ; 3° les quatre numéros suivants.

124. 125. Groupe en pierre de la Salutation Angélique.

Deux statues en pierre de Crazanne, jadis peintes et dorées : a) l'Archange Gabriel tenant un phylactère où l'on lit Ave Maria ; b) la Sainte-Vierge, tenant un livre à la main. H., 1^m30 ; trouvées en 1850, à 5^m33 de profondeur, dans l'ancien cimetière des Jacobins, quai du Port-Maillard, n° 5, et données par M. Puizot. R. E. 332, 333 ; C. 1856, p. 27 ; C. 1869, n° 89.

126. Châsse de Françoise de Dinan, dame de Château-briand et gouvernante de la duchesse Anne ; plomb, L., 1^m90 ; larg., 0^m25, 0^m45.

La découverte de cette châsse, dans le caveau du chœur de la chapelle des Jacobins, en 1904, a donné lieu à des discussions auxquelles nous avons dû prendre part, contre des archéologues qui s'étaient trop pressés d'y voir la châsse de Simon de Langres, évêque de Nantes, et général des

Dominicains, inhumé dans la chapelle, mais du côté de la rue de l'Union (V. Espérance. du Peuple, 3, 4, 5, 6, 23, 24 et 26 mars 1904). En retirant la châsse du caveau, on l'avait posé sur le côté où le nom de Françoise est écrit en toutes lettres. Si le hasard eût été qu'on l'eût posée d'un autre côté, on eût évité toutes ces discussions. Les ossements de Françoise reposent aujourd'hui à la cathédrale, près du tombeau des Carmes, à l'endroit marqué par une inscription. Nous avons publié le testament et le sceau de Françoise de Dinan dans B. S. A. 1904.

127. Pierre tombale de Guillaume Lemaire, sénéchal de Nantes.

Ci Gist Messire Guillaume / Le Maire conseiller du roi et son sen[eschal..... décédé] le second de Iuillet 1579.

L'ornementation gravée de cette belle pierre de 1m86 sur 1m44 est trop usée pour qu'on s'en fasse une idée. On en voit encore quelques lignes et des restes d'écusson, dans les angles. L'inscription elle-même est complètement effacée par endroits. Trouvée dans la chapelle des Jacobins et donnée en 1853 par M. Cassard, avec les pierres des meneaux mentionnées plus haut. R. E. 619 ; C. 1856, p. 22 ; C. 1869, n° 62.

128. Vantaux en bois sculpté, et bas-relief du fronton de la porte principale de la chapelle, donnés, en 1898. par M. Grignon-Dumoulin, R. E. 6373, conservés au premier étage du Manoir.

Chapelle des Minimes. — Cette chapelle, appelée aussi, autrefois, chapelle de « Saint-Antoine-de-Pade », ou de « Padoue », a été construite en deux fois. Le chœur a été élevé de 1468 à 1481, par le duc François II ; le bas de la nef et la façade, de 1632 à 1640. La façade a été l'objet d'une modification importante à la suite de l'acquisition de l'ancien couvent des Minimes, pour y installer les Missionnaires diocésains de l'Immaculée-Conception. Ces travaux, dirigés par M. Nau, ont procuré au Musée, avec l'agrément de M. Lusson, supérieur de la maison, les pièces suivantes que nous enregistrons pour mémoire.

« R. E. 317, Fragment du rétable des Minimes, fleurs et fruits entremêlés, moulure dorée, XVII^e siècle, recueillis lors de la restauration de l'église en 1849 ; 319, Trois autres fragments du même rétable ; 317, cinq fragments de statuaire, peints, provenant des Minimes, où ils étaient employés comme moellons ; 320, C. 1856, p. 29 ; 755, Quatre fragments de briques vernissées du dallage du chœur, C. 1856, p. 60 (V. première partie du Catal., p. 335, n° 227) ; 325, 326, Deux chapiteaux ; 774, Porte à deux vantaux et à claire-voie, XVIII^e siècle (Cf. C. 1856, p. 29, 60, 37, et B. S. A. 1863, p. 87).

129. Fondation au nom de Jésus Marie Joseph, 1677. Pierre blanche, 0^m52 sur 0^m38.

Mesire. René. de. / Pontual. cheva / lier. seignr. con^{er} / du. Roy. et. presid / ent. en. la cham / bre. des. Comptes / de. Bretagne. a / posé. cette. pre^{re} / pierre. l'an, de / grace. 1677 le... avril. au. nom. de / Jesus. Marie et Joph.

Il y avait, aux Minimes, une confrérie de Jésus Marie Joseph, érigée en 1643, par Urbain VIII. Cette pierre, sur laquelle nous ne trouvons aucune indication de provenance, se rattache peut-être à cette confrérie.

Chapelle des Calvairiennes. — L'établissement des Calvairiennes à Nantes date de 1623. La première pierre de leur chapelle fut posée en juillet 1626 par la reine Marie de Médicis. Leur enclos s'étendait depuis la place du Bon-Pasteur à peu près jusqu'au boulevard Delorme. Leur chapelle s'élevait au haut de la rue du Calvaire, entre cette rue et la rue Dugommier. Elles cédèrent à la ville, en 1789, leur grande allée qui est devenue la rue du Calvaire, et qui était alors leur propriété privée ayant un portail vers la place du Bon-Pasteur.

130. Pierre de fondation d'autel, marbre noir, 0^m26 sur 0^m30.

Cet autel a esté fait / par les soins de la R. M. / Magdeleine de Iesus / ditte de Chalucet / Prieure de ce Monastere / en l'an 1683.

Trouvée sur l'emplacement de la maison Nau, rue du Calvaire, 22, en 1871, et donnée par M^{me} Marchand. R. E. 1185.

La prieure appartenait à la famille Bonnin de Chalucet, qui avait donné, de 1650, à 1704, deux lieutenants du château, et possédait alors la terre des Dervallières.

131. Fragment de pierre calcaire, 0^m42 sur 0^m28.

I. H. S. [Cette pierre a e] sté posée par / [...eanne Cosson / [fem] me de noble / [homme Je] an Mazeau /...le 8 aoust 1742.

Trouvé rue du Calvaire, 1849. R. E. 63. C. 1856, p. 34.

Le R. E. 1059 mentionne en plus « un buste en pierre sculpté avec traces de coloration rouge, trouvé dans les fouilles de la maison Lotz » en 1862, et donné par M. Lotz.

Chapelle des Carmélites. — Les Carmélites de la réforme de sainte Catherine de Sienne s'établirent à Nantes en 1618. Leur chapelle, qui remplaçait celle de Saint-Gildas ; fut consacrée en 1638. Elle a servi de temple des protestants au commencement du XIX^e siècle, et est occupée actuellement par un cinéma.

132. Fondation aux Carmélites, 1741.

I.H.S. Cette, P. pierre a / été posé par les / demoiselles Marie L. et Cat. Lo^{es} de Mompertvis. le. 12. Ivin l'an. 1741.

Pierre blanche, colorée en jaune ; deux cœurs à la partie supérieure ; 0^m60 sur 0^m60, Entrée au Musée en 1868 ; C, 1869, n° 72.

133. Epitaphe d'une prieure des Carmélites.

Cy. gist. notre R^{de} et très. honorée / mère Elizabeth Agathe / de Iesus. professe de / cette maison ou elle y / a exercée la charge / de prievre pres de / vingt et trois ans. do / nt elle c'est acquitté tres dignement, a / la fin

desquelles / elle est décedée a / gée de 75 [ans] et. 6 mois / et de religion...
le 2. décembre 1765. [Requies] cat...

Pierre blanche, 0^m68 sur 0^m48. Donnée avec les deux numéros suivants
par M. Rivet, en 1858 ; C. 1869, 73 et 74.

134. 135. Deux pierres blanches, 0^m45 sur 0^m40, avec les inscriptions :
A) Je suis zélé, de Dieu ; B) Patir ou mourir ; devises de sainte Thérèse ; R.
E. 1009 ; C. 1869, n° 74.

136. 137. Deux pierres avec dates de 1677, et les lettres I. H. S., et des
lettres entrelacées dans lesquelles on peut voir D M A R ; 0^m38 sur 0^m43.

Dames de Saint-Charles. — Ces dames qui vivaient ensemble sans être
liées par aucun vœu, s'occupaient principalement de l'éducation des jeunes
filles orphelines ou pauvres. En 1782, elles en élevaient 400. Dans la
première moitié du XVIII^e siècle, elles s'établirent en Saint-Donatien où la
rue Saint-Charles conserve leur souvenir. En 1729, elles achetèrent la tenue
de Blainville, située près des Chartreux, et dans laquelle elles élevèrent la
chapelle à laquelle se rapporte l'inscription suivante. Cette chapelle a été
démolie lors de la construction de l'ancien Grand Séminaire, rue de Saint-
Donatien.

138. Pierre de fondation de la chapelle, 0^m62 sur 0^m45.

Messire Jaq. David de ! Menou. abbé / de Bonrepos / scholastique. en.
dignité / de l'église cathedrale / de Nantes vicair gene / ral. de
monseigneur / Ch. Turpin. Crissé de Sansay. a. posé. cette. pierre, assisté,
de. Mire Charle. Rousseau. R. de / S^t. Donatien le 11 mars 1741.

Au-dessus de l'inscription, armoiries de Menou : de gueules à la bande
d'or. Jacques David de Menou mourut le 28 novembre 1760. Il était
scholastique depuis 1729.

Les Pénitentes. — Leur établissement, fondé vers la fin du XVII^e siècle, se trouvait sur la place du Port-Communeau. Il a été démoli lors du percement de la rue de Strasbourg, et a laissé son nom à la rue des Pénitentes. (Etudes sur le Vieux-Nantes, t. I, p. 237).

139. Inscription tronquée ; pierre blanche, 0^m60 sur 0^m48.

...De Sesmaisons. seigne / ur. de. Trevally / de la Ferrière / Sorin. conseiller / honorere. au. pr / esidial. directur / des. Filles. peniten / tes. de Nantes...ors / superieure / des filles. Au bas, un cœur entre les monogrammes I. H. S. et M.

140. Chapelle Saint-André, rue Saint-André, n° 80. Pierre de fondation, 1766.

A M. D. G. / Hanc capellam in honorem S. Andresæ Aposto / li ædificatam et / a paucis annis ve / tustate eversam / reædificavit D. / loannes Fonreaux / huius parochiæ rector et hunc primum lapidem / posuit die IX Maii / anno M. DCC L XVI. / Direxit Perraudau.

« Cette chapelle, élevée en l'honneur de saint André Apôtre, et tombée de vieillesse depuis quelques années, a été relevée par M. Jean Fonreaux, recteur de cette paroisse, qui a posé cette première pierre le 9 mai 1766. Entrepreneur, Perraudau. »

Trouvée lors de la démolition de la chapelle, à l'angle du côté de l'Evangile, 1922. Pierre calcaire, 0^m78 sur 0^m35. Don. M. Lavazay.

Inscriptions diverses

Toutes ces inscriptions, sauf indication contraire, sont en capitale romaine.

141. Marbre noir avec inscription relative à l'horloge du Bouffay.

Du regne de Lovys 14 roy de / France et de Navarre / et gouvernement de tres haut et / tres puissant seigneur Armand / Charles duc de Mazarini de la Melleriaie / et de Mayenne comte de Ferrete Tannes / Beffort Marles Lafere et Secondigni / baron de Lanzer et Dalkirt de Partenai / et de St Maixant grand bailli et land / zuogt d'Agveneav gouverneur et / lieutenant general pour le roy en la / haute et basse Alzace gouverneur particu / lier des villes et chasteaux de Brizac Philisbourg Nantes Blavet Lafere et Vincen / nes lieutenant general pour sa maieste / en ses pays et duché de Bretagne et en ses / armeez pair grand maistre et capitaine / general de l'artillerie de France / Estant Maire / Messire Louys Macé seigneur de la Roche / con^{er} du roy en ses conseils d'Estat et / privé president au siege preal de Nantes / Escuier Michel Forcheteau sieur de la / Colleterie con^{er} et secretaire du roy / greffier en chef de la Chambre des comp / tes de Bretagne Soubs Maire / noble homme Gilles Mesnard sieur des Clos / Escuier lullien Caillavd s^r de Boistenet con^{er} du roy recepueur des fouages et autres / deniers royaux de l'evesché de Nantes / noble homme Mathurin Ertault s^r de la Bretonniere / noble homme Ian Ollivier s^r de la Bovynière / noble homme Lovys Mesnard s^r du Pavillon / con^{ers} et eschevins / noble homme Guill^e Philippes de Casalis / adva^t en Parlement procureur sindic / de la de ville / cette horloge a este fondue et / retablee et la tour eslevee des deniers / publics de la ville en l'an 1664.

Cette inscription fixée jusqu'en 1847 à un mur extérieur de la tour du Bouffay, est entrée au Musée en 1850. H., 1^m34 ; larg., 0^m84. R. E. 349 ; C. 1856, p. 32 ; C. 1869, n° 67.

142. Inscription relative au Bouffay.

Cette première pierre a été / placée par moy noble / bourgeois monsieur Pierre / Verger négociant à Nantes / le an 1745.

Au-dessus de l'inscription, une croix dominant un lys et une hermine. Pierre calcaire, 0^m42 sur 0^m28. Trouvée dans un mur de la cour du Bouffay en 1847, entrée au Musée en 1850. E. E. 348 ; C. 1856, p. 34.

143. Plaque de bronze, relative à l'Hôtel-Dieu.

Laus Deo. / Du regne de Louis le Grand / roy de France et de Navarre / l'an M D C LXXXV / fut construit ce magasin par les soins / de N venble et discret mi^{re}... chanoine de la cathedrale ; / M^r M^e François Giraud escuyer / s^{gr} de la Ialliere conseiller du roy / au siege presidial de Nantes / et n^{ble} homme Rene Liger s^r de Luniere / con^{er} et sous maire. du dit Nantes / peres et gouverneurs des pauvres / de l'Hostel-Dieu en la dite année. / Yver fecit.

Provenant de la Mairie, 1849. H., 0^m76 ; larg., 0^m60 ; R. E. 160 ; C. 1856, p. 39 ; C. 1869, n° 69.

144. Plaque de bronze, relative au pont de la Poissonnerie.

Regnant Louis XIV / roy de France et de Navarre / haut et puissant seigneur messire / Sebastien de Rosmadec marquis de Molac liuetenant general pour le / roy en Bretagne gouverneur des / villes chasteau et conté de Nantes / messire Jacques Charete seigneur de / Montebert conseiller du roy en ses / conseils, seneschal et Maire de Nantes / escuyer Pierre Hallouin sieur de la / Moroniere sous maire / escuyer Iacques Valleton sieur de Lapeille / escuyer André Boussineau si^r de la Patissiere conseiller dv roy receveur general des / décimés de Bretagne et nobles gens / Mathurin Babouard Iullien Gourdet sieur / de la Pamprrie Claude Marion sieur de Proscé / Estienne Bureau sieur de la Moriniere / directeur de la compagnie d'Orient / conseillers et escheuins / Jacques Langloys escuyer sieur des / Roberdries advocat en / la cour procureur syndic / ce pont a este basty et construit / des deniers communs de la ville / M DC LXX.

Provenant de la Mairie, 1849. H., 0^m98 ; l., 0^m65 ; R. E. 161 ; C. 1856, p. 38 ; C. 1869, n° 68.

145. Inscription relative au Papegault. Moulage 0^m24 sur 0^m32.

[Cette...] pierre / [a été posée] par moy / Juli]en Gend / ron. con. pro. du / roy. de. la. prévôté / ville. et. pollice. et / capitaine de. la. / compagnie. des /

nobles. chevalliers / du papegaud. de / Nantes 1711.

N. H. Julien Gendron était, en 1708, conseiller procureur du roi de la Prévôté de Nantes. La tour du Papegault se trouvait dans l'axe de la rue d'Argentré. Elle a été démolie vers 1775. (Etudes sur le Vieux-Nantes, t. I, p. 216).

146. Inscription placée au-dessus de l'entrée de l'Evêché, démoli en 1911. Marbre noir, 1^m75 sur 0^m23. (Fouilles de l'Evêché, p. 307.)

III^{mus} et Rever.^{mus} D. D. Petrus Mauclerc / de la Muzanchere episcopus Nannetensis / instauravit. 1751.

Les quatre inscriptions suivantes concernent Nantes, mais ne renferment aucune indication sur leur origine ou leur destination.

147. Epitaphe et fondation d'anniversaires, 1482.

Ci gist honneste femme Jehanne... / Bevour (?) veuffue de Richar... / pour lesquels maistre Jehan... ut / chanoine de Dol leur fils et... / a fondé deux anniversaires / perpetuelz laquelle deceda le XIII^e / jour de Iuillet lan mil quatre / vint et deux... / pardonner Amen.

Pierre blanche, 0^m60 sur 0^m55 ; minuscule gothique, quelques mots effacés. Provenance inconnue.

148. Pierre blanche, 0^m36 sur 0^m25. Provenance inconnue.

Jacques Huteau ecuyer conseiller / du roy sieur de la / Haye Palée. et / Françoise Ianne du. Livet. sa, com / pagne. ont. posé / cette. première / pierre le 16 /...rier 1625.

Au-dessus de l'inscription, le bas d'un écusson où l'on voit une étoile. Jacques Huteau portait d'azur à trois étoiles d'or.

149. Marbre noir fragmenté, 1^m20 sur 0^m40.

M DCC /...de la Mairie de M^r /...Finances en Bretagne. M^{rs} Drias /...errien. Lieutaud et le Roy.

Cette inscription doit dater des années 1732-1733. Le Maire était alors M. Védier, général des Finances en Bretagne, et les échevins, n. h. Valentin Drias, nég. ; n. h. Mathurin Terrien, s. de la Chauvinière ; n. h. François Lieutaud de Troisville, et n. h. Jacques le Roy, ancien consul. Trouvée dans les caves de la Mairie, 1852 ; R. E. 603 ; C. 1856, p. 30.

150. Pierre blanche.

Cet premiere / pierre a este / posse par / ecvyer Rene / de Morepas / Cochon con^{er} se^{re} dv roy / en l'anne / 1736.

Provenance inconnue, 0^m45 sur 0^m30. Rentrée au Musée en 1849. R. E. 89 ; C. 1856, p. 33 ; C. 1869, n° 70.

151. Inscription rimée de l'église de Bourgneuf, 1458, caractères en minuscule gothique, gravés et remplis d'un mastic noir, comme le n° 79.

Dame de Bon Port svy nomée / cire au dimenche consacrée / de may estant le quatorziesme / mil. cccc. cinquante outiesme / Artvr dvc de Bretagne lors / René et Anne de Rays seignors / Raoul Moreau Rector Maistr-scolle / de Nantes chanoine, Dieu les absolle.

En côté, sur la droite, une grande M gothique. Donnée par M. Poëlane, curé, et les membres de la fabrique de Bourgneuf, 1863 ; présentée à la Société Archéologique, le 2 juin de cette année, par M. de la Nicollière, qui, après Chevas, a cru devoir lire aire au lieu de cire, à la seconde ligne. (B. S. A. 1869, p. 80). La lettre A majuscule qui commence le nom d'Artur à la 5e ligne, n'a aucun rapport avec la lettre qui commence la 2e, ce qui nous fait maintenir la leçon cire donnée par le C. 1869, n° 57. Dans ses notes sur l'arrondissement de Paimbœuf, 1852, Chevas a publié, p. 167, cette inscription avec plusieurs fautes. Notons en particulier : 1° la leçon outielme qu'il fait venir de ultima « dernier », p. 22, au lieu de outiesme,

pour « huitième » ; 2° l'omission du titre de duc après le nom d'Artur ; 3° la leçon maistre taille pour « maistre-scolle », qui vient de magister scholarum, dignité du Chapitre de Nantes remplie alors par Raoul Moreau.

152. Calvairiennes de Machecoul. Epitaphe de leurs fondateurs.

Cy gist les cœurs de mestre Piere de Gondy duc de / Rais pair de France chevalier des ordres du roy / fondateur de ce monastere decedé le vingt / iesme apvril mil six cens septente six et / de Catherine de Gondy son espouze decedée le / vingtiesme septanbre lan mil six cens septente / sept. Requiescant in pace.

Pierre de Gondy, général des galères, frère du célèbre cardinal de Retz, mourut à Machecoul âgé de 74 ans, et fut inhumé avec son épouse dans le caveau des seigneurs de Retz à l'église de la Trinité. L'inscription précédente faisait partie d'un monument érigé dans la chapelle du Calvaire, au souvenir des fondateurs du couvent. Elle était encadrée au-dessous de l'urne qui renfermait les cœurs de Pierre et de Catherine de Gondy. Ce monument a été reproduit par Corbinelli, dans son Hist. générale de la famille de Gondy, t. II, p. 108. L'épitaphe précédente y est donnée avec quelques variantes dans la disposition des mots. A remarquer la vieille graphie de Rais au lieu de celle de Retz, qui était alors plus usitée. Le monastère avait été fondé en 1671.

153. Saint-Sébastien. Pierre de fondation d'un autel.

L'an 1726. au mois de May / la première pierre de cet / autel dédié à S^t Sebastien / a été posée de la part de Monsieur / Mellier, Maire, de Beaulieu Belo / teau. Boutin. Lory. Sovchay [Pon] davy et Bretineau, Magistrats / Echevins, et de la Blanche Coti / neau, procureur syndic de la / ville et communauté de Nantes / qui a fait rebatir cet autel / de ses deniers.

En tête, armes de Gérard Mellier : d'azur à la fasce d'argent accompagnée de 14 bezants d'or, 7 en chef, posés 3, 4 ; 7, en pointe, posés 4, 3. Pierre blanche, 0^m45 sur 0^m40. Don. l'abbé Ménier, 1870 ; R. E. 1172.

Ce fait est ainsi rapporté dans un registre de ce temps : « Le 17 mai 1726, la Ville fit poser la première pierre du maître autel de la paroisse de Saint-

Sébastien, par M. de Beaulieu Blotteau, sous-maire, au nom de tout le bureau. Il mit dans les fondemens quelques jettons de bronze aux armes de la Ville et de M. Mellier, maire. Le curé fut gratifié de deux jettons d'argent, et le vicaire, d'un. La ville avait fait construire le précédent autel, sur la fin du XV^e siècle. » C'était à la suite d'un vœu, dans un temps de peste, que la ville faisait officiellement, chaque année, un pèlerinage à Saint-Sébastien.

Tombeaux et Epitaphes

t les chapelles des abbayes et des couvents renfermaient autrefois de nombreux tombeaux et épitaphes. Plusieurs de ces tombeaux étaient des œuvres artistiques qui donnaient des notes précises sur l'état des arts au moment de leur érection. Ces épitaphes renfermaient des indications précieuses pour l'histoire locale. Le simple relevé de celles qui ont été publiées ou simplement mentionnées alimenterait un Epitaphier plus sérieux que le « Nantes lapidaire » de Fournier ; et qui le remplacerait avantageusement. De tous ces anciens tombeaux, Nantes n'a conservé que le tombeau des Carmes, et une partie de celui de Guillaume Guéguen. Tous les autres ont été brisés à la Révolution, et notre Musée n'a pu en recueillir que quelques débris informes, échappés au vandalisme qui a si grandement diminué le patrimoine artistique de notre pays. Du moins ces quelques débris montrent-ils que, sous ce rapport, comme sous d'autres, notre ville n'était pas inférieure à celles qui ont eu le bonheur de ne pas voir anéantir, en quelques mois, les trésors de tout genre que les siècles avaient lentement accumulés dans leurs édifices religieux.

154. Grande tombe prismatique, à base rectangulaire ornée sur ses deux faces principales d'arcatures romanes. Sur les deux faces du prisme, une épée et un glaive gravés en creux.

Granit. L., 1^m60 ; larg., 0^m37 ; H., 0^m60. Don. M. Houdet-Neveu, 1850. R. E. 532 ; C. 1856, p. 21 ; C. 1869, n° 51.

Le C. 1869, prenant pour « une croix grecque inscrite dans une couronne, rattachée par des lemnisques » la croix gravée au chevet de cette tombe l'a

datée de la fin du VI^e siècle, ou du commencement du VII^e. Nous avouons ne pas reconnaître ces lemnisques, et croyons que cette tombe, datée par ses arcatures romanes, est du XII^e siècle. Elle a du reste été trouvée à Saint-Nicolas de Tiffauges, église qui date de ce temps (J. Aubert, *le Vieux Tiffauges*, p. 90-100, reproduction de la tombe, p. 99). D'après le même catalogue, c'est à cette tombe que se rattacherait « la tradition locale de Barbe-bleue, populairement personnifiée dans Gilles de Retz. » Nous avons établi que la tradition qui identifie Gilles de Rais avec Barbe-Bleue ne remonte qu'au commencement du XIX^e siècle, et qu'elle a pour auteur Edouard Richer, l'inventeur du « Bois de Barbe-Bleue » à la Jonnelière, près Nantes (« *Echo de la Loire* », 27 avril 1921). Mais on peut apprécier ici la valeur de cette tradition locale qui donne à un tombeau du XII^e siècle le nom d'un personnage mort au XV^e.

155. Tombe prismatique, même forme que le n° 154.. Sur une de ses faces, un poignard et une hache d'armes, XII^e siècle. Granit, 1^m85 sur 0^m35.

Cette tombe, qui se trouvait à la Trinité de Clisson, avait été signalée à M. Parenteau, par le Baron de Girardot en 1866. « Sur la demande de M. le Préfet, dit le C. 1869, l'administration municipale voulut bien en faire don au Musée, sans exiger qu'on lui fournît une pierre nouvelle pour remplacer son bane ! » R. E. 1122 ; C. 1869, n° 52. B. S. A. 1866, p. 82.

156-163. Débris de statues provenant de tombeaux des XIII^e et XIV^e siècles.

Ces débris comprennent une tête, trois pieds et deux fragments de bras ou de jambe, et sont tous de provenance inconnue. Nous n'en trouvons qu'un ainsi enregistré au R. E. 957, année 1852 :

« Pied de chevalier éperonné, chaussé de la cotte de mailles : provenance et donateur inconnus. »

Le second pied est également éperonné, mais il n'a pas appartenu à la même statue : le talon n'est pas protégé par la cotte de mailles qui recouvre

seulement le bout du pied. Deux de ces pieds reposent sur des dos de lions, tournés diversement.

Le plus important de ces fragments est la tête, malheureusement mutilée, du personnage représenté sur le tombeau. Le fragment qui conserve cette tête est complété par un autre qui forme le reste du coussin sur lequel elle repose. Au revers de ces deux fragments, sculptés en haut-relief, un reste d'inscription en majuscule gothique. Nous nous bornons à constater cette disposition sans chercher à l'expliquer. Une épitaphe court, naturellement, tout autour du gisant, sur le dessus de la pierre tombale, et non pas en dessous. Par ailleurs, on ne voit pas comment on aurait pu travailler de nouveau cette pierre tombale déjà sculptée, pour la faire servir à un autre tombeau, en la retournant.

Ces débris doivent provenir de trois magnifiques tombeaux semblables à celui des ducs Jean II et Jean III. Il est regrettable qu'on n'ait aucun renseignement à leur sujet. Il y a eu des tombeaux de ce genre, avec statues, dans la Cathédrale, aux Carmes, aux Cordeliers. Ces débris proviennent-ils de ces tombeaux ?

164. Tombeau et statues de Jean II et de Jean III, ducs de Bretagne.

Ce tombeau, de style ogival du XIV^e siècle, orné d'arcatures supportées par des colonnes cylindriques, qui encadraient des statuette disparues depuis longtemps, mesure 2^m64 de long sur 1^m05 de large, R. E. 6-25, ainsi que les catalogues de 1856, p. 22, et de 1869, n° 55, l'attribuant au duc Jean II, inhumé aux Carmes de Ploërmel, le 16 décembre 1305. D'après M. P. de Lisle, qui a publié une intéressante étude sur « les Tombeaux des ducs de Bretagne », le tombeau de Jean II ayant été détruit, les restes du duc furent placés depuis dans le tombeau de Jean III, mort le 30 avril 1341. Le tombeau a été reconstitué à Nantes, avec 21 fragments de marbre noir « provenant du château de la Biliais », dit le R. E., suivi par les catalogues de 1856 et 1869. Dans son étude, M. P. de Lisle expose que ces fragments proviennent non pas du château de la Biliais, mais directement de Ploërmel, par l'intermédiaire de M. L. de la Biliais. La dalle du tombeau portait autrefois les deux statues de Jean II et de Jean III. Ne pouvant obtenir les statues originales, le Musée en a fait exécuter les deux beaux moulages, qui nous donnent des spécimens de la statuaire du XIV^e siècle dans notre pays.

Le tombeau, avec ses statues, a été reproduit dans les Histoires de Bretagne de D. Lobineau, t. I, p. 290 et 311, et de D. Morice, t. I, p. 224 et 244.

165. Pierre tombale, bombée, ornée d'imbrications. Tout autour, l'inscription suivante : « Cy-gist dame Madeleine Pin.. ant feme espouse de Monsieur de la Riffardière [décédé] le XIX febvrier 1616.

H., 1^m70 ; larg., 0^m30. Prov. Le Boupère (Vendée), 1878. R. E. 1258.

166. Pierre tombale de Jean Raoul, abbé de Prières (Morbihan), mort le 20 juillet 1439. Fragment.

« Il fut inhumé, dit D. Taillandier, dans le Chapitre de son abbaye, où l'on voit encore son épitaphe conçue en ces termes ;

Dignus Prælatu Johannes Radulphi vocatus Sacræ Scripturæ doctor, claræ genituræ Vir custos morum, miserum spes, lux monachorum Abbas de Precibus, vermibus Ecce cibus. Cui benedicendi populo, mitramque gerendi Gracia primo datur, huic cælica pax tribuatur. (D. Morice, Hist. de Bret., t. II, p. CLV). Notre fragment, large de 1^m 32, comporte le bas de la pierre, et donne, avec l'ornementation gravée, la partie que nous soulignons dans cette épitaphe. Inscription en minuscule gothique. Donnée par M. Lemasne, 1849, R. E. 38, 39 ; C. 1856, p. 22 ; C. 1869, n° 54.

167-169. Trois pierres tombales des XIII^e et XIV^e siècles ; fragments ; ornementation gravée ; quelques restes d'épitaphes en majuscules gothiques. Sur l'un d'eux, on peut lire la date [mil] CCC LXXX et treize. Provenance inconnue.

170. 171. Idem, XV^e siècle, fragments, minuscule gothique.

Sur l'un d'eux, provenant des Cordeliers, on lit : iour d'avril l'an... CCCC... (V. aussi plus haut, n° 123).

172. Idem, XV^e siècle, usée et dégarnie de ses incrustations.

On y discerne encore, sous une arcade du XV^e siècle, les contours d'une tête mitrée, la place de l'agrafe de la chape, et quelques traits de ce vêtement. Tout autour, le creux laissé par l'enlèvement de la bande incrustée qui contenait l'épithaphe ; aux quatre coins, la trace de quatre écussons.

173. Pierre tombale en granite, inscription en relief, XVII^e siècle.

Cy g / ist. le. corps. de / noble. et. pv / issant. Hélie / de. Goulaine / vivant. Seign / eur. de / l'Audo / vinere dece / dé. le. 6^{me} Iung 1630 il morut / agé de 63 ans.

Au centre de la pierre, un grand écusson, portant réunies les armoiries de quatre petits disposés à chaque angle, et dans le nombre, les armes de Goulaine et de Machecoul. Provenant de l'Audonnière en Vieillevigne. Don. M. de Couëtus, 1855 ; 1^m90 sur 0^m70. R. E. 633 ; C. 1856, p. 23 ; C. 1869, n° 63.

174. Autre pierre tombale en granite, même époque et même provenance.

Cy. gist. le. corps. de. funct. Messire. Gabriel [de Go.] ullaine. vivant. Seigneur. dv. Mor / tier. et. autres. lieux. agé. de. soicante et. sept. ans. qvi. est. décédé, le. qatriesme. desembre 1660.

Le R. E. 1249 attribue encore à Vieillevigne, en 1877, « un très remarquable sarcophage en plomb, avec son couvercle, trouvé lors des fouilles de l'ancienne église de Vieillevigne. Il affecte la forme rare du corps humain. »

175. Monument élevé sur le lieu de l'exécution de Gilles de Rais. XV^e siècle.

Cet édicule se trouvait à l'entrée de la Chaussée de la Madeleine, sur la droite, vers le square de l'Hôtel-Dieu qui donne sur la rue. Les trois arcatures de son dais abritaient, au milieu, la Sainte Vierge, sur les côtés, saint Gilles et saint Lau pour qui Gilles avait une grande dévotion. Il dut être élevé peu de temps après l'exécution du malheureux maréchal, laquelle eut lieu le 27 octobre 1440. Il devint l'objet d'un pèlerinage à Notre-Dame de Crée-Lait, nom que le peuple donnait à cette statue de la Vierge qui rappelait l'exécution de ce grand tueur d'enfants. Il devait être, à l'origine, la base d'un calvaire expiatoire comme ceux qui s'élevèrent en Bretagne au XV^e siècle (B. S. A. 1863, p. 83). Il a été reproduit, en place, d'après un dessin, dans les Archives curieuses de Verger, F. 2, 188. Il a été démoli en 1867, pour le tracé du square qui a été créé devant l'entrée de l'Hôtel-Dieu. « La partie supérieure de l'arcature de la grotte, une statue un peu fruste, mais ancienne, un long boulon de fer, peut-être le bas d'une croix, trouvés dans la maçonnerie, dit le B. S. A. (1867, p. 66), ont été déposés au Musée. » Le R. E. 1139 se borne à enregistrer ces différents articles sous ce titre de « fragments provenant de la démolition du monument expiatoire de Gilles de Retz ». Cf. C. 1869, n° 110.

Statues et Bas-reliefs

176. Lucarne du château de Nantes, de 1500 à 1514.

Ces neuf fragments entrés au Musée en 1858, lors d'une réparation faite au château, comprennent : a) un appui de croisée où des enfants se jouent parmi des guirlandes ; b) un fou en costume d'office ; c) un grand L couronne orné de fleurs de lys, initiale du nom de Louis XII. Pierre blanche. Le R. E. 995, porte dix fragments, d'un développement de 9^m30. C. 1869, n° 108.

177. La Charité et sept petits enfants, pierre blanche.

Grand bas-relief, grandeur naturelle, provenant de l'ancien Hôtel-Dieu. Don. M. Huette, 1863. R. E. 1909 ; C. 1869, n° 104.

L'hôpital d'Erdre, qui a laissé son nom à la rue du Vieil-Hôpital, fut transféré sur l'île Gloriette, en vertu de lettres-patentes données en décembre 1643. L'adjudication des travaux se fit le 17 janvier 1646. On posa cette même année, au-dessous du groupe de la Charité, une inscription qui attestait que l'édifice avait été élevé sous Louis XIV, par la magnificence de Charles de la Porte, seigneur de la Meilleraye, gouverneur de Nantes, de son épouse, Marie de Cossé, et d'autres deniers publics, sous la mairie de Mathurin Boux, seigneur du Teil.

178. Rétable de l'église de N.-D. de Grâces (Guenrouet).

Le Christ en croix, entre la Vierge et saint Jean, saint Pierre et saint Jean-Baptiste, plus deux autres apôtres ; « médiocre sculpture, atrocement peinte », dit le C. 1869, n° 101. L., 2^m ; H., 0^m90.

D'après le B. S. A. 1860, p. 179 et 258, « il ornait autrefois un autel du XIII^e siècle ayant la forme d'une table soutenue de deux piliers. Le dessous de cette table, formé d'une grande pierre calcaire de plus de deux mètres de long, avait été laissé vide, ainsi qu'il était d'usage au XIII^e siècle, puis avait été rempli par une maçonnerie grossière. Les petits piliers, qui supportaient la table, ont été brisés et jetés. Les statuette du retable auraient eu le même sort, si M. Bizeul n'eût obtenu, à force d'instances, qu'elles fussent encastrées dans le mur de la sacristie, et cependant, ajoute-t-il, en comparant les sculptures du retable de N.-D. de Grâces avec celles du retable conservé au Musée de Cluny, et qui ont rapport à la légende de saint Germer, elles ne lui paraissent pas inférieures à ces sculptures si précieuses et si souvent décrites. »

179. La Trinité. Bas-relief en pierre, coloration rouge et jaune.

Sous un dais ogival, Dieu le Père, assis sur un trône, tenant en ses mains les bras de la croix de son Fils, pendant que la colombe vole vers la tête du Christ ; à droite et à gauche, le soleil et la lune ; fin XIV^e siècle ; provenant de l'église de Mois-don, 1859. Don. M. l'abbé Gautier. H., 0^m80. R. E. 1018 ; C. 1869, n° 100. B. S. A. 1859, p. 33.

180. Statue d'évêque sous une arcade trilobée, XV^e siècle ; pierre blanche, coloration rouge, 0^m80 sur 0^m35.

181. Tête de Dieu le Père, portant la tiare à trois couronnes, XV^e siècle. Pierre blanche.

Provenant de la collection Bosset et donnée par M. Nau, 1853. R. E. 625 ; C. 1856, p. 26 ; C. 1869, n° 87.

182. Tête de guerrier barbue et casquée ; bas-relief, XVI^e siècle. Donnée en 1854 par le Musée des tableaux : granit. H., 0^m58 ; R. E. 652 ; C. 1856, p. 27 ; C. 1869, n° 92.

183. Tête de femme avec couronne fleurdelysée.

Provenant d'une niche extérieure de l'ancienne église de Basse-Goulaine. Pierre blanche, H. 0^m25. Don. M^{me} Vaugeois, 1887 ; R. E. 5237. Sous le n° 1197, le R. E. mentionne aussi une « tête de femme diadémée et mutilée », XVI^e siècle, provenant de Saint-Similien.

184. Tête sans front, qui semble avoir servi de console.

185. Tête en haut-relief, pierre blanche.

186-188. Trois mascarons, pierre blanche, XVI^e siècle.

Trouvés dans les fouilles de la maison Douillard, rue de l'Ecluse, 1849. H., 0^m32 et 0^m42 ; larg., 0^m34 ; R. E. 127, 128, 137 ; C. 1856, p. 28 ; C. 1869, n° 93.

189-193. Cinq têtes employées comme modillons, XII siècle.

Rien ne nous permet de décider s'ils viennent de la cathédrale, de Saint-Jacques ou de l'abbaye de Mellerai. Le Musée a reçu de cette dernière les pièces ainsi enregistrées dans le R. E. 1067 :

« Quatre fragments de sculpture trouvés dans la démolition des murs ; un modillon de pierre blanche, tête grimaçante, XII^e siècle ; un fragment de statue, représentant le Christ portant un agneau, H. 0^m64, traces de peinture, XIV^e siècle ; une statuette de femme tenant un livre et un flambeau, colorée en rouge, H. 0^m50, le flambeau brisé ; un buste d'ange coloré en rouge, fragment : Don. M. Trotreau, architecte, 1862 ; R. E. 1067 ; La « femme tenant un livre et un flambeau » est probablement sainte Geneviève. »

194. Fragment de bas-relief, représentant deux personnages, peut-être saint Donatien et saint Rogatien.

Trouvé sur la place Saint-Pierre, non loin du chevet de la chapelle de N.-D., 1868 ; 0^m40 sur 0^m37 ; R. E. 1147.

195. Idem, représentant un chevalier à genoux. XV^e siècle.

196. Idem, représentant un combattant, XVI^e siècle.

197. Idem, fragment d'une scène représentant la Résurrection. Un soldat endormi.

Trouvé dans une maison, place Delorme. Don. M. Bernardo Simo.

198. Saint Christophe avec l'enfant Jésus sur l'épaule.

198 bis. Niche à fronton triangulaire abritant la Sainte Vierge avec l'enfant Jésus.

Ce motif sculpté dans le même bloc de pierre blanche provient d'une façade de maison.

Ecussons aux armes de la ville de Nantes

199. Navire représentant les armes de la ville de Nantes.

Ces armes ornaient le corps de garde que la ville fit construire en 1619, dans le cimetière de Champ-Fleuri, situé en face de l'église Saint-Clément. La chapelle du cimetière servait précédemment de corps de garde. La nouvelle construction devait prendre une partie du cimetière qui relevait du chapitre. Une délibération capitulaire du 21 septembre 1618 permit à la ville d'élever le bâtiment, dans la façade duquel elle incrusta ses armes. En 1891, lors de la destruction de cette maison, qui faisait l'angle de la rue Saint-Clément et de la rue Geoffroy-Drouet, n° 42, M. Furret donna au Musée cette pièce, au sujet de laquelle les journaux du temps engagèrent différentes discussions. Pierre blanche, 0^m98 sur 0^m58. R. E.5938 ; B. S. A. 1891, p. 39.

Les éclaircissements ci-dessus nous semblent de nature à trancher la question soulevée par ce dernier Bulletin, p. 39 et 129.

200. Idem, pierre blanche, provenance inconnue.

Le dernier catalogue ne mentionne qu'une pierre aux armes de Nantes : celle qui fait le numéro suivant. Le Musée en possède actuellement six qui y sont entrées, l'une il y a deux ans, une autre en 1876, les autres à une époque et dans des circonstances inconnues.

201. Ecusson aux armes de la Ville de Nantes, pierre blanche.

Provenant de la reconstruction du Pont-Rousseau et donné par M. Huart, entrepreneur, en 1863. R. E. 1089 ; C. 1869, n° 114. Sur un pilier du Pont-Rousseau, il y avait une inscription qui rappelait que le pont avait été « bâti des deniers de la ville en 1658 », sous le règne de Louis XIV et la mairie de Gatien Libault. Cet écusson doit se rapporter à cette reconstruction.

202. Idem, timbré de la couronne comtale et entouré d'une cordelière.

Il provient de la maison dite des Rousseaux, située à l'angle des rues de Petite-Biesse et de Beau-Séjour. Il ornait précédemment une maison élevée à la place de l'ancienne porte Gelée, au n° 26 de la rue, où il était placé au-dessus de l'inscription : Ici était / la porte / Gelée / demolie / en 1752. Cette porte, qui existait au moins depuis le XVII^e siècle, menaçait ruine et avait été condamnée avec un corps de garde voisin, par délibération municipale du 9 avril 1749. L'écusson fut recueilli en 1865 par M. L. Petit, qui l'attribue au XVIII^e siècle et qui le donna au Musée. R. E. 1345. B. S. A. 1866, p. 12 ; 1876, 1882, p. X.

203. Idem, granit.

Provenant d'un large puits polygonal qui se trouvait à l'angle de la rue Saint-Clément et de la rue Geoffroy-Drouet, en face de la maison qui a donné le navire mentionné au n° 199 ; obtenu par M. P. de Lisle en 1883. B. S. A. p. 129 ; R. E. 1338.

204. Armoiries impériales de Nantes, pierre blanche, 0^m55 sur 0^m65.

Elles sont ainsi blasonnées dans les lettres patentes du 21 novembre 1810, par lesquelles Napoléon les autorise : « Tiercé en fasce, de gueules, d'argent et de pourpre ; le gueule à trois abeilles d'or, qui est le signe des bonnes villes de notre Empire ; l'argent, à cinq mouchetures d'hermines en fasce de sable ; le pourpre à la frégate d'argent voguant à senestre, soutenue d'une mer de sinople. » Leurs ornements extérieurs, d'après le même document, consistent en : « une couronne murale à sept créneaux, sommée

d'une aigle naissante d'or pour cimier, et deux festons servant de lambrequins, l'un, à dextre, de chêne, l'autre, à senestre, d'olivier, aussi d'or, et rattachés par des bandelettes de gueules à un caducée d'or posé en fasce au-dessus du chef de l'écu. » Provenance inconnue. Donné en 1924 par M^{lle} Vinet. La destruction des armes impériales, par les gouvernements qui se sont succédé en France, rend cette pièce rare et intéressante à conserver. A remarquer l'enlèvement des abeilles, comme celle des fleurs de lys sur les armes de France placées au fronton de la Préfecture.

Armoiries diverses

205. Ecusson portant la date de 1651 ; pierre blanche.

Provenant de la tour de Pirmil. Don. M. Desbois, 1893 ; R. E. 6100.

206. Ecusson aux armes de Yves le Loup, sieur du Breil, maire de Nantes (1603-1605).

« De gueules à deux fasces d'argent, la première chargée de trois, et la seconde de deux étoiles de sable. » Ces armes, datées de 1605, proviennent du pont de Pirmil. H., 0^m80 ; larg., 0^m74. Don. M. Cordé, 1863. R. E. 1095 ; C. 1869, n° 115.

207. Idem, aux armes de Jean Blanchard, sieur de Lessongère, Maire de Nantes (1611-1613), 0^m70 sur 0^m40.

« D'azur à la fasce d'argent accompagnée de cinq bezants d'or, deux en chef trois en pointe. »

Guillaume Blanchard, s. de la Chapelle, maire de Nantes en 1631, portait les mêmes armes. Mais au bas de l'écusson, en partie brisé, subsistent quelques caractères où l'on peut lire 617 pour 1617. C. 1869, n° 116.

208. Idem, aux armes de la famille du Perrier, XVII^e siècle.

D'or au chevron d'azur accompagné de 3 pommes de pin de gueules.

En 1677, nobles gens Guillaume et Bernardin Perrier, sieurs de la Guillonnière et de la Berangeraie, enfants de Pierre, huissier à la Chambre des Comptes, qui furent, plus tard, professeurs à l'Université de Nantes, demeuraient à la maison qui fait le coin de la rue du Château et de la rue des Chapeliers.

209. Idem, aux armes de la famille Charette, V. n° 58, XVII^e siècle.

Trouvé, en 1852, dans les décombres d'un couloir conduisant au magasin à poudre de la tour du Fer-à-cheval du château. R. E. 545 ; C. 1856, p. 30.

210. Idem, aux armes de Jean de la Touche, doyen du Chapitre de la Cathédrale, de 1556 à 1561, inhumé à la Touche-Limouzinière.

L'écusson carré porte la date 1558 et le nom Jehan la Tousche doien : dans le champ, trois besants, deux en chef et un en pointe.

211. Idem, timbré d'un chapeau de protonotaire apostolique avec le cordon à six glands.

Jehan de la Tousche était aussi protonotaire. On a de lui un sceau où ses armes sont timbrées d'un chapeau à six glands. Les catalogues précédents ont vu dans notre chapeau sculpté un chapeau de cardinal. Le doyen Jean de la Tousche n'a jamais été cardinal : par ailleurs, un chapeau de cardinal, au lieu de six glands en aurait quinze.

212. Ecusson aux armes du Chapitre de Saint-Pierre.

Cette borne en granit indiquait une séparation de juridiction. Elle est restée longtemps placée au bas du cours Saint-André. H., 1^m40 ; larg.,

0^m35. Don. Baron de Girardot, 1861. R. E. 1051 ; C. 1869, n° 118. Les armes du Chapitre sont d'azur à une clef d'or et une épée d'argent, les garde et poignée d'or posées en sautoir.

213. Armoiries indéterminées, XVI^e siècle.

Ecu évidé : en chef, aigle couronné, aux ailes éployées ; en pointe, croix alésée contournés de quatre fleurs de lys. Au-dessous, F. G. Provenant des cordeliers de Clisson. Don. M. Paviot, 1856, p. 28 ; C. 1869, n° 95.

214. Idem : écu écartelé, aux 1 et 4, un château.

215. Rinceaux de feuillage d'un grand style.

« Magnifique sculpture de la Renaissance, dit le C. 1869, n° 97, si ce fragment n'a pas été arraché à un monument romain ». Le C. 1856, p. 29, date ce même morceau du XVII^e siècle. H., 0^m32 ; L., 1^m50. Don. Comte de Janzé. R. E. 540.

216. Arcature romane en granit. Le pilastre a pour base une tête d'animal, fragment XII^e siècle.

Provenant de l'abbaye de la Chaume (Machecoul). Don. M. l'abbé Rousteau. H., 0^m40, R. E. 1008 ; C. 1869, n° 99, fig. pl. VIII, 4. Le R. E. mentionne deux fragments de cette arcature et les date du XI^e siècle.

217-218. Chapiteaux en granit XII^e siècle. L'un orné de figures, 0^m26 de diamètre, provient de Saint-Viau et a été donné par M. le Curé, 1857 ; R. E. 973 ; C. 1869, n° 120.

219-225. Chapiteaux et fragments d'architecture, pierre blanche, provenance inconnue.

226. Croix dans un cercle, indiquant qu'une église est consacrée, coloration rouge.

227. Bénitier granit, 0^m40 sur 0^m20.

On peut aussi voir dans cette pièce le « mortier en roche duré avec sculptures aux angles, provenant du château du Tertre » et donné en 1891 par M. Roiné, instituteur à Abbaretz. R. E. 5944.

228. Double mortier évidé sur ses deux faces, riche ornementation, XV^e siècle ; granit ; provenant de Doulon. C. 1869, n° 45.

Le R. E. 1087 mentionne aussi : 1° des « fonts baptismaux à double cuve, en granit, trouvés en perçant un puits à 2^m50 de prof., quai Baco, 2, 1863. Don. M. Guttingen » ; 2° « une grande cuve ou bénitier ébauché, granit, diam. ext. 0^m80 ; intér. 0^m60, provenant de la place Saint-Pierre, 1868. R. E. 1148.

229. Plan en relief de la Bastille.

Le patriote Pallois, exploitant la démolition de la Bastille, fit, sur les pierres qui en provenaient, des reproductions en plâtre de la célèbre prison, et en envoya aux administrations départementales et aux particuliers qui voulaient en acheter. Avec les fers de la Bastille, il fit aussi frapper des médailles. (V. 1^{re} partie du catal., p. 156, n^{os} 745, 747). R. E. 901, 1857 ; C. 1869, n° 320.

Ferronnerie

Les articles de cette catégorie se trouvent principalement dans le Musée Dobrée, salles IV et V. V. 1^{re} partie du Catalogue, p. 105 et 140.

230. Imposte en fer forgé et repoussé ; feuillages, fleurs de lys et rinceaux. XVII^e siècle.

Provenant d'une maison près de la cure de Saint-Nicolas. Don. M. le Curé de Saint-Nicolas, 1856. R. E. 756 ; C. 1856, p. 39 ; C. 1869, p. 246.

231. Imposte en fer forgé et ciselé.

Provenant d'une maison placée à l'angle de la rue de Feltre et de la rue de la Boucherie. Don. M. Girard, 1869. Diam. 4^m20. R. E. 1166 ; C. 1869, n° 247.

232. Grande lanterne de navire. Provenant de Paimbœuf et trouvée dans un grenier de maison, Chaussée de la Madeleine, 1880. H., 1^m70 ; R. E. 1274.

233. Coffre en fer, serrure compliquée, XVIII^e siècle. H. et larg., 0^m40 ; long., 0^m70.

234. Cloche provenant de la faïencerie Derivas, rue de la Faïencerie.

235. Cadran solaire.

Armes à feu

Les quelques armes à feu qui se trouvent dans cette salle y ont été placées pour ne pas encombrer de leur masse la salle IV, réservée à ces armes au rez-de-chaussée du Musée Dobrée. Les deux numéros suivants ayant été décrits dans la 1^{re} partie du Catalogue, p. 95, n° 39, nous nous bornons à les mentionner rapidement.

236. Boîte à feu pour veuglaire, XV^e siècle ; provenant du château de Mareuil (Vendée), 1873. R. E. 1219.

237. Couleuvrine en fer forgé, provenant du Groisic. 1871. R. E. 1183. Don du D^r Foulon.

238. Fauconneau en fer forgé, se chargeant par la culasse ; brisé à la culasse, XV^e siècle. H. 1^m50. Don du D^r Foulon. C. 1869, n° 49.

Les indications fournies sur ces deux articles par le R. E. 1183 et le C. 1869, n° 119, ne semblent pas très concordantes. D'après le R. E., la couleuvrine donnée par le D^r Foulon a 3^m de long ; d'après le C. 1869, le fauconneau a 1^m50 de hauteur. La première longueur se rapporte d'assez près à notre couleuvrine qui mesure exactement 2^m60 ; la seconde à notre fauconneau qui a 1^m60 de hauteur. Bornous-nous à constater ces divergences sans chercher à les expliquer.

239. Mortier avec tourillons. L. 0^m40 ; diam. ext., 0^m25.

240-260. Boulets en fer, en granit, en pierre de Kersanton, de 0^m10 à 0^m44 de diamètre.

Bois

261. Couronnement d'un poteau cornier, XV^e siècle. Provenant d'une maison de la petite rue des Carmes et de la rue Saint-Léonard, 1849. Don. M. Giroul. R. E. 146 bis.

262. Panneau sculpté à palmettes, XVII^e siècle. 0^m65 sur 0^m30. Don. M. Gautier, 1850 ; R. E. 334. C. 1856, p. 38.

263. Extrémité de solive, tête sculptée, XVI^e siècle.

264. Boiserie des XVI^e et XVII^e siècles, encadrant la fenêtre ; provenance indéterminée.

265. Au haut de la salle en guise de corniches, sablières provenant des églises de Saint-Nicolas et de Rezé (salle II, n° 100, et 1^{re} partie du Catal., p. 160) ; R. E. 147-158, 162, 1135 ; C. 1856, p.35 ; C. 1869, n° 189.

Publications relatives au Musée Th. Dobrée

- 1° Catalogue des Autographes du Musée Th. Dobrée, par M. P. DE LISLE DU DRENEUC, Conservateur du Musée Th. Dobrée.
- 2° Catalogue des Estampes du Musée Th. Dobrée, par M. Loys DELTEIL, avec Introduction par M. Gustave BOURCARD.
- 3° Catalogue de la Bibliothèque du Musée Th. Dobrée, rédigé sous la direction de M. P. DE LISLE DU DRENEUC, Conservateur. — Tome I^{er}, Manuscrits, par M. l'abbé G. DURVILLE. — Tome II, Imprimés, par M. M.-Louis POLAIN.
- 4° Catalogue sommaire de la Bibliothèque du Musée Th. Dobrée, par M. P. DE LISLE DU DRENEUC, Conservateur.
- 5° Catalogue général du Musée Dobrée, par M. P. DE LISLE DU DRENEUC, avec la collaboration de M. l'abbé G. DURVILLE et de M. P. SOULLARD, Membres de la Commission du Musée. — 1 vol. in-16 de 1019 pages et XXII ff., avec planches.
- 6° Catalogue du Musée Archéologique de Nantes, 3^e édition, par M. P. DE LISLE DU DRENEUC.
- 7° Guide du Musée Archéologique et du Musée Dobrée, par M. P. DE LISLE DU DRENEUC.

*Département de la Loire-Inférieure. Catalogue
du musée archéologique de Nantes. 2e partie.
Musée lapidaire, par G. Durville,...*

<http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k6576868j>

À propos de cette édition numérique

Cette édition numérique est issue d'un programme de numérisation du patrimoine mené par la Bibliothèque nationale de France pour enrichir Gallica, la bibliothèque numérique de la BnF et de ses partenaires. En ligne depuis 1997, Gallica s'enrichit chaque semaine de milliers de nouveautés et offre aujourd'hui accès à plusieurs millions de documents numérisés : imprimés (livres, revues et fascicules de presse), manuscrits, estampes et photographies, documents sonores, partitions, cartes et plans... Les imprimés sont d'abord numérisés en mode image (prise de vue photographique) puis le texte est extrait de manière automatique grâce aux techniques de reconnaissance optique de caractères (*optical character recognition* ou OCR). Les algorithmes informatiques utilisés définissent également de manière automatique la structure de l'ouvrage (en-têtes et pieds de page, illustrations, tableaux, etc.). L'état

du document imprimé (taches, pages déchirées) et les caractéristiques de la typographie employée peuvent entraîner des erreurs lors de l'OCR. Le texte ainsi produit est ensuite relu, corrigé, et converti au format ePub (*electronic publication* ou « publication électronique »), format ouvert standardisé pour les livres numériques. Malgré tous nos efforts pour respecter au mieux le format original du livre, il est possible que vous retrouviez des coquilles ou des problèmes de mise en page qui auraient échappé au relecteur. N'hésitez pas à nous signaler ces anomalies à l'adresse gallica@bnf.fr.

Conditions d'utilisation

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'œuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :

- La réutilisation non commerciale de ces contenus est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source.
- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service.

Cliquer ici [pour accéder aux tarifs et à la licence](#)

2/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.
- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

3/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

4/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

5/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

6/ Pour obtenir la reproduction d'un document de Gallica en haute définition, contacter reproduction@bnf.fr

7/ Pour utiliser un document de Gallica sur un support de publication commercial, contacter utilisation.commerciale@bnf.fr